Le Quotidien

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

JEUDI
20 DÉCEMBRE
2018

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 46e ANNÉE, N° 58 | DÉPÔT 1,18 $ + TAXES

lequotidien.com

LE SUSPECT ACCUSÉ

Jonathan Girard comparaît pour menaces de mort envers quatre policiers et entrave à leur travail, en lien avec l'incendie et le meurtre survenus à son chalet de Lac-Bouchette PAGE 7

BUDGET 2019 DE SAGUENAY

- Hausse moyenne des taxes de 3,9 %; les Laterrois les plus touchés
- Un plan triennal de 111 M$
- L'ex-maire Jean Tremblay se défend

PAGES 2 À 4 ET 12

+ ST-HILAIRE

Les « déviances » du passé



PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

GAGNON FRÈRES DÉVOILE SON PROJET DE 15 M$

PAGE 6



COURTOISIE



BLACKBURN

« Alors c'est vrai, il existe ! »

PAGE 11

Le policier Maxime Gobeil acquitté

Il était accusé de conduite dangereuse causant la mort de trois personnes

PAGES 8 ET 9



ARCHIVES LE QUOTIDIEN

Cowboys, de Willie à Dolly au TBN

Québec Issime et Diffusion Saguenay rétablissent les ponts

PAGE 16



ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

LA
CARTE-CADEAU
DE PLACE DU ROYAUME

DISPONIBLE AU SERVICE À LA CLIENTÈLE
PORTE 6



PARCE QUE
ÇA FAIT toujours
PLAISIR!

Place du Royaume
PLACEDUROYAUME.COM

5311042

Le plan triennal atteint 111 M$

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Le conseil de Saguenay a adopté un plan triennal de 111,4 millions $ (dont 87 millions $ assumés par la Ville) pour le prochain exercice, des investissements à peu près équivalents à ceux de l'année 2018.

Parmi les projets qui figurent à l'agenda, la rénovation et l'agrandissement de l'Aéroport de Bagotville et la réfection du centre de tri des matières résiduelles sont conditionnels à l'octroi des subventions qu'accorderont les gouvernements supérieurs, a mentionné le président du comité des finances, Michel Potvin. La mairesse Josée Néron a déclaré que le développement du tourisme à Saguenay nécessite une hausse de capacité d'accueil de Bagotville (projet de 21 millions $), mais le tout conditionnellement aux subventions obtenues. Il semble, selon elle, que les discussions avec les gouvernements supérieurs se déroulent bien. « On emprunte 11 millions $ pour l'aéroport. On ne peut pas passer à côté. Pas de subventions, pas de travaux à l'aéroport », a déclaré le conseiller Potvin.

Celui-ci a également précisé que les 20 millions $ prévus pour la reconstruction du centre de tri pourraient être repoussés à 2022.

Les élus maintiennent leur engagement d'améliorer le réseau routier municipal en prévoyant 23,9 millions $ au plan, dont 18 millions $ pour le pavage des rues, tandis que 11,3 millions $ sont prévus pour la réfection des parcs, espaces verts et aires publiques. Parmi les travaux anticipés, 2,8 millions $ devraient être consacrés à la réfection du parc de la Rivière-aux-Sables à Jonquière tandis que 2,1 millions $ iront pour la rénovation des piscines.

La réfection majeure d'infrastructures d'eau potable accaparera 15,3 millions $.

Le remplacement d'une partie de la flotte de machinerie du Service des travaux publics, qui se fait vieillissante, nécessitera une dépense de 6 millions $.

GRANDS PROJETS

En ce qui a trait aux grands projets de Saguenay, un montant de 12,5 millions $ est planifié à la charge de la Ville en prévision de la construction du nouveau centre multisport de Jonquière. Rien n'est prévu pour la conception d'un futur amphithéâtre qui remplacerait le Centre Georges-Vézina. La mairesse a indiqué qu'il faudrait possiblement attendre 2021 avant que les premières sommes soient dépensées, le tout étant encore conditionnel au financement accordé par les gouvernements supérieurs.

ORGANISMES CULTURELS

Interrogés sur la relocalisation des organismes culturels actuellement présents au Cégep de Chicoutimi, M. Potvin et M^me^ Néron ont mentionné que les parties en étaient à la signature finale des protocoles. Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, les cinq organismes présents déménageront dans les anciens locaux du Lycée du Saguenay, propriété de la Congrégation des Sœurs du Bon-Conseil.



La mairesse, Josée Néron. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

BUDGET 2019 DE SAGUENAY

Une hausse des

MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

Les contribuables de Saguenay subiront une hausse de taxes de 3,9 pour cent en 2019. Pour une résidence moyenne de 204 000 $, l'augmentation sera de 102 $. La tarification des services d'eau, d'égouts et des matières résiduelles demeure toutefois inchangée.

La mairesse de Saguenay, Josée Néron, a dévoilé, mercredi matin, les grandes lignes du budget de l'an 2 de son administration. Elle l'a d'abord fait à huis clos pour les journalistes, avant de livrer la même présentation au conseil de ville à midi. Les élus ont adopté le budget à l'unanimité.

Josée Néron a fait valoir que l'augmentation de taxes est nécessaire en raison de la « situation précaire » de la Ville et pour « assurer l'avenir des générations futures ». Elle a ainsi fait référence à la dette importante que traîne la capitale régionale en raison, selon elle, des mauvais choix de l'administration précédente.

La mairesse et le président du comité de finances, le conseiller municipal Michel Potvin, n'ont pas caché que la Ville tire encore un boulet qui pèse lourd avec le remboursement de la dette, lequel représente 17,5 pour cent des dépenses nettes. Entre 2003 et 2019, l'endettement de Saguenay est passé de 154,5 millions $ à 505,8 millions $. Le bond a été de 37 millions $ entre 2018 et 2019.

« On agit de façon prévoyante et responsable », a déclaré la mairesse.

Le grand argentier de la Ville a expliqué que, par le passé, des opérations courantes comme le déneigement et l'achat de fleurs ont été financés par règlements d'emprunts. Ces « déviances », comme les a nommées Michel Potvin, doivent être corrigées par des mesures qui totaliseront 5,1 millions $.

« Ça, c'est une mauvaise gestion de la dette. Les opérations courantes, la Ville doit les payer avec sa carte de débit et non avec sa carte de crédit », a-t-il dit, ajoutant que la situation financière de Saguenay demeure précaire et commandait une hausse de taxes.

Les contribuables de Chicoutimi sont ceux qui seront les moins touchés par l'augmentation du taux de taxation, avec une hausse moyenne de 67 $. À Jonquière, les propriétaires d'une maison paieront 109 $ de plus, tandis que les Baieriverains devront débourser 114 $ supplémentaires. La hausse la plus importante sera à Laterrière, où les citoyens paieront 205 $ plus cher que l'an dernier. L'augmentation est de 145 $ à Lac-Kénogami, de 132 $ à Shipshaw et de 120 $ à Canton-Tremblay.

COMMERCES

Pour ce qui est des commerces, 2019 sera aussi marquée par une augmentation du fardeau fiscal de 3,9 pour cent. Le taux de taxation industriel sera cependant gelé à 4,04 pour cent, l'un des plus hauts au Québec, a précisé la mairesse, qui souhaite que sa ville demeure attrayante pour les entreprises.

RATIONALISATION

En 2019, des corporations comme Promotion Saguenay et la Société de gestion de la Zone portuaire de Chicoutimi devront composer avec des compressions budgétaires de 3,7 millions $. C'est en partie de cette façon que la Ville souhaite récupérer plus de 5 millions $, en plus des 2 millions $ recouvrés l'an dernier.

La mairesse ne croit pas que le régime minceur imposé à Promotion Saguenay mettra un frein au développement économique, sur lequel l'administration municipale souhaite mettre l'accent l'an prochain. Le développement de la zone industrialo-portuaire et les projets qui s'y rattachent est aussi une priorité, lequel « fera l'objet d'un suivi par Promotion Saguenay et le département de développement durable ».



Les principaux défis

Josée Néron a signifié qu'en 2019, il faut arrêter d'utiliser la dette pour payer l'épicerie, augmenter les revenus, prendre des actions pour dynamiser la ville et favoriser le développement économique, tout en continuant de donner des services à la population dans le respect de sa capacité de payer.

« C'est un passage obligé. On fait le ménage de façon réfléchie, pensée en amenant la population avec nous. On veut respecter la capacité des citoyens de payer. Quels sont les services qu'on doit maintenir pour nous assurer qu'on reste en lien avec les attentes de la population? À nous comme conseil d'aller trouver toutes les sources de revenus possibles pour faire grandir cette ville », a déclaré la mairesse. **MÉLYSSA GAGNON**

taxes de 3,9%



Des compressions de 3,7 millions $ sont à prévoir à Promotion Saguenay et à la Société de gestion de la Zone portuaire. Malgré tout, la Ville veut mettre l'accent sur le développement économique et souhaite créer un pôle numérique et multisectoriel à Jonquière. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

CE QUE LA MAIRESSE A DIT...

« La population veut qu'on gère son argent de façon responsable. »

« C'est loin d'être un budget électoraliste. C'est une vision à long terme, responsable, réfléchie, pour protéger notre avenir et les générations futures. »

« On ne se le cachera pas, c'est un budget difficile, mais on a eu la collaboration de tous les élus, qui ont participé à l'élaboration du budget. C'était un exercice entièrement démocratique. Un exercice sans précédent. »

« On a un 100 millions $ sur la dette. Si on l'avait utilisé pour des infrastructures, on serait ailleurs, on aurait un autre discours. »

« Emprunter de l'argent pour financer le régime de retraite des employés et mettre des fleurs dans des bacs, c'est fini. On paie encore de l'intérêt pour des fleurs de 2007 et des choses qui n'auraient pas dû être faites ou financées à court terme. »

« Pour éviter de taxer les citoyens, Saguenay empruntait. Ça a fait très mal. »

Un budget de 349 millions $

MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

L'administration Néron a présenté, mercredi, un budget équilibré totalisant 349,3 millions $.

Soixante-neuf pour cent de cette somme proviendra des revenus de taxes. Le budget 2019 de Saguenay représente une progression de 5 pour cent par rapport à 2018. Il est anticipé que la rémunération et les charges sociales atteindront 40 pour cent des dépenses pour la prochaine année, tandis que le remboursement de la dette à long terme représentera 14 pour cent.

En 2019, Josée Néron s'engage à revoir la question de la taxation des barrages de Rio Tinto.

« On va prendre le bâton de pèlerin. Les barrages, c'est un dossier que je vais travailler avec le conseil pour voir si Saguenay obtient les taxes qu'elle doit obtenir et si c'est équitable », a-t-elle assuré.

« Les barrages, c'est un dossier que je vais travailler avec le conseil pour voir si Saguenay obtient les taxes qu'elle doit obtenir et si c'est équitable. »

— Josée Néron

RÉSERVES

Dans l'esprit d'une saine gestion des finances publiques, la mairesse, Josée Néron, et le président du comité des finances, Michel Potvin, ont annoncé qu'une réserve de 5 millions $ sera créée pour des infrastructures de gestion des matières résiduelles. Une autre réserve totalisant 1 million $ sera mise en place pour la culture.

« Nous aurons des sous de côté pour éviter de s'endetter pour acheter des livres pour nos bibliothèques, comme c'était le cas avant », a cité en exemple la première magistrate de Saguenay.

LIRE AUTRES TEXTES› 04



Le président du comité des finances, Michel Potvin, a présenté le budget 2019 de Saguenay. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

JEAN TREMBLAY RÉAGIT

«C'est un budget de fonctionnaires»

MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

Le dépôt du budget a fait sursauter l'ex-maire de Saguenay, Jean Tremblay, qui a communiqué avec *Le Quotidien* pour réagir.

L'ancien magistrat n'a pas aimé entendre Josée Néron jeter le blâme sur son administration, lui qui estime avoir laissé une ville « dans une excellente santé financière ». Il dénonce la hausse de près de 4 pour cent du taux de taxation, la deuxième en deux ans, et est d'avis que l'administration en place a adopté un budget « pour les fonctionnaires et non pour les citoyens ».

« C'est incroyable ! C'est le citoyen qui paie. C'est inconcevable. C'est exactement le budget tel que les fonctionnaires le voulaient. Ils (les élus) disent que la Ville n'a pas d'argent, mais ils ont augmenté leurs salaires. Personne n'a rien administré d'important autour de cette table-là. Moi, j'avais des Jean-Yves Provencher, des Luc Boivin. J'avais un Conseil du trésor avec des spécialistes des finances et des personnes chevronnées », a martelé Jean Tremblay.

« Personne n'a rien administré d'important autour de cette table-là. »

— L'ex-maire Jean Tremblay

L'ex-maire a avalé de travers le fait que l'accent ait été mis sur l'ampleur de la dette, mais que rien n'ait été dit au sujet de l'acquisition des centrales hydroélectriques Pont-Arnaud et Chute-Garneau. Il rappelle que la Ville a dû contracter un emprunt pour les mettre en service, mais que le retour sur l'investissement se fait déjà sentir et rapportera gros.

« C'est la plus haute hausse de taxes des grandes villes du Québec et la dette des autres villes et plus haute aussi. Si nous, c'est indécent, l'augmentation de la dette, dans les autres villes, ils font quoi avec ? », poursuit celui qui croit que Saguenay est devenu « le royaume des fonctionnaires ».



Dominic Gagnon a pris la parole à deux reprises pour réagir au budget, lors de sa présentation, mercredi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

LE CHEF DU PCS DOMINIC GAGNON N'EST PAS CONVAINCU

Néron accusée de manquer à ses engagements

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

La hausse moyenne de 3,9 % du compte de taxes foncières et les explications fournies par la mairesse Josée Néron sur le budget n'ont pas convaincu le chef du Parti des citoyens de Saguenay, Dominic Gagnon. Il l'accuse d'avoir manqué à ses engagements électoraux.

Lors des interventions du public, M. Gagnon a pris la parole à deux reprises. Il a rappelé que l'an dernier, l'administration Néron avait aussi haussé les taxes de 4,1 % alors que le taux d'inflation se situait aux environs de 1,7 %. Il a ajouté que la dette à long terme se situera à 505 millions $ à la fin de 2019. Il a interrogé M^me^ Néron afin de savoir pendant combien de temps elle allait pelleter la situation financière de la Ville sur le dos de l'ex-administration de Jean Tremblay. Il a rappelé que lors de la dernière période électorale, la mairesse et son parti politique s'étaient engagés à ne pas hausser les taxes de plus de 2 %.

En réponse, M^me^ Néron a déclaré que sous l'ancienne administration, les élus ne disposaient pas tous de la même transparence qu'aujourd'hui et qu'à l'époque, énormément de dépenses courantes étaient financées à même la dette à long terme à hauteur de 100 M$ sur plusieurs années. « On s'est rendu compte qu'énormément de travaux de pavage ont été effectués dans la ville et que c'était du maquillage électoraliste », a déclaré la mairesse.

Le conseiller Potvin a renchéri en affirmant que sur les 3,3 millions $ de hausse du service de la dette, 25 % sont imputables à la nouvelle administration. « Uniquement les salaires, ça représente 3 millions $ de plus à raison de hausses de 2 %. On a corrigé 5,1 millions $. »

Du côté de l'Association des contribuables de Saguenay, la présidente Mélanie Boucher affirme que le conseil dirigé par Josée Néron a manqué d'audace et de créativité en coupant davantage. Selon elle, M^me^ Néron n'a pas tenu promesse. En tant que conseillère, elle aurait dû connaître la situation financière de Saguenay. Selon elle, la mairesse doit retourner sur le plancher des vaches afin de connaître la situation financière des contribuables qui ne retiendront que la hausse de taxes de 3,9 %. M^me^ Boucher reconnaît que Saguenay fait face à des difficultés au niveau de la hausse du rôle d'évaluation et de la démographie.

En ce qui a trait à la hausse des tarifications pour l'utilisation de services ou de loisirs, elle croit qu'il faut respecter les contribuables puisqu'il existe une barrière psychologique à partir du moment où on hausse trop les tarifs. « Les gens sont tannés de payer. Il faut se demander quels secteurs du budget sont à la hausse ou à la baisse. »

Le conseil a entériné le budget annuel de Promotion Saguenay qui subit une baisse importante, passant de 14,2 M$ à 11,9 M$.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi: 7h30 - 16h30
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	16
bandes dessinées	19
détente	18
décès	23
économie & bourse	17
horoscope	19
météo	20
petites annonces	20
télévision	19
sports	26

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
Merci de recycler ce journal.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MITONNER, *verbe*

Définitions – [Cuisine] Faire cuire (un mets) longuement et à feu doux, mijoter. – Préparer (un mets) avec soin. *Mitonner de bons petits plats.*

Étymologie – Emprunt au haut-normand ou au picard *miton*, 'morceau de mie' ; du latin classique *mica*, 'parcelle'.

Champ lexical – fourneau, marmite, chaudron, cuisinier, ragoût, pot-au-feu, potage, bouillon ; gastronomique, savoureux, appétissant ; cuisiner, mijoter, déguster...



Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5322041

2522 ORIGNAUX ABATTUS DANS LA RÉGION

Une saison 2018 de chasse «correcte»

PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

Il s'est abattu 2522 orignaux au Saguenay-Lac-Saint-Jean lors de la dernière saison de chasse. Il s'agit d'une récolte qualifiée de correcte et normale par le président régional de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FQCP), Gilles Brassard.

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a publié mercredi les résultats préliminaires pour la dernière saison de chasse, qui était de type restrictive. Il était interdit, dans la majorité des zones, d'abattre les femelles.

Ainsi, sur les 2522 orignaux tués dans la zone 28, 2307 étaient des mâles adultes et 204 étaient des veaux. Huit femelles abattues ont également été répertoriées.

«C'était une année normale dans les circonstances. Il n'y a pas de sonnette d'alarme à déclencher. Mais on a constaté un décalage climatique. L'orignal n'avait pas le même cycle de déplacement. Il n'avait pas le même comportement automnal», a raconté Gilles Brassard. Il a pu constater, autant lui-même directement que par ce qu'il a entendu, que la chasse était meilleure vers la fin de la période. Mais selon lui, le plan de gestion de l'orignal est efficace et suit son cours.

VŒUX ET OFFRES MAGIQUES DES FÊTES!



L'équipe du Club de Tennis intérieur Saguenay vous souhaite une heureuse période des Fêtes.

Venez jouer en famille et profiter du spécial pour les non membres du 22 décembre au 6 janvier.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
à notre nouvelle session de ligues et de cours qui débute le 11 janvier.

40 ans! CTS CLUB DE TENNIS INTÉRIEUR SAGUENAY

Pour informations et inscriptions: 418 548-3179
clubtennissaguenay.com

Suivez nous sur

Tremblay Thivierge
fière de la réussite de la nouvelle relève !



M. Daniel Tremblay et Mme Catherine Beauchesne

M. Daniel Tremblay, CPA auditeur CGA est fière de vous présenter la nouvelle professionnelle du bureau de Jonquière qui a réussi l'examen final commun (EFC) de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Félicitations et succès à Mme Catherine Beauchesne.

Tremblay Thivierge inc., fière de la réussite de la nouvelle relève!

Toute l'équipe de TREMBLAY THIVIERGE INC. profite de l'occasion pour vous transmettre ses meilleurs vœux à l'approche de Noël.

Que la santé, le bonheur, la joie, sans oublier la prospérité soient au rendez-vous en 2019!

Tremblay Thivierge inc.
Société de comptables professionnels agréés

2871, Place Davis, bureau 100, Jonquière
418 548-2220
www.tremblaythivierge.com

REMPLACEZ VOS CASSE-TÊTES PAR DES AFFAIRES PROSPÈRES!

L'équipe des ventes et du service des Galeries Ford vous remercie de cette belle confiance témoignée en 2018. Grâce à vous, 2019 s'annonce prospère. Notre résolution sera de rehausser encore ce niveau d'excellence qui nous distingue et que nos clients apprécient tellement!



Joyeuses Fêtes!

Galeries JONQUIERE FORD

3443, boul. du Royaume,
Jonquière • 418-542-9551
www.galeriesford.com



Les 3 copropriétaires depuis plus de 2 ans.
Benoit BRASSARD I Nicolas PAGEAU I Éric TREMBLAY

RÉSERVEZ POUR VOTRE GROUPE
traiteur disponible

Le LIEU DE RENCONTRE au coeur de Jonquière pour les Fêtes et 2019
MURMURES • MUSIQUE • BEAU MONDE
AMBIANCE PUB IRLANDAIS • **SHOWS ET CONCOURS**

• CE VENDREDI: **EFX Classic Rock** • CE SAMEDI: **Blues Band No Parking Trio**
• TOUS LES LUNDIS SOIRS: **Formez votre équipe et participez à PUB QUIZ**

*Dépositaire exclusif de la bière en fut **Boréale**.*
*Le bar l'Envol c'est aussi les saveurs d'ici avec la **Chouape**, la **Pie Braque** et autres...*

PUB FESTIF L'ENVOL CAFÉ • BAR

2406, rue St-Dominique • Jonquière (Voisin de l'Entrecôte Riverin) • 418.547.9579 • cafebarlenvol.com

5364906

INVESTISSEMENT DE 15 M$ À L'ANCIEN WALMART

Gagnon Frères lève le voile sur son projet



DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Moins d'une semaine après l'acquisition de l'ancien immeuble de Walmart, à Jonquière, la direction de Gagnon Frères a levé le voile sur l'investissement de 15 M$ qu'elle est en train de réaliser afin de centraliser ses activités de distribution.



Le président de Gagnon Frères, Frédéric Gagnon, et la directrice marketing et développement, Virginie Théberge, ont fait connaître les détails de leur projet relié à l'acquisition de l'ancien immeuble de Walmart. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

En entrevue avec *Le Quotidien*, Frédéric Gagnon, président de Gagnon Frères, accompagné de Virginie Théberge, directrice marketing et développement, ont déclaré que cette acquisition s'est avérée un peu plus fastidieuse que prévu. Elle est l'aboutissement de trois années de travail et de planification. « Notre objectif, au départ, est d'améliorer le service à la clientèle avec la création d'un méga centre de distribution. À côté du centre, on aménage le Centre de liquidation qui occupera 25 000 pieds carrés sur les 122 000 disponibles », explique M^me^ Théberge.

Gagnon Frères regroupera en un seul lieu ses entrepôts de Sept-Îles, d'une superficie de 11 000 pieds carrés, celui de la rue Manic, à Chicoutimi (33 000 p.c.), et de la rue Saint-Pierre, à Jonquière, en plus du Centre de liquidation de la rue Sainte-Famille, à Kénogami. « Notre intention est de rendre le Centre de liquidation plus accessible aux gens de Jonquière, Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean qui fréquentent de façon surprenante ce magasin », explique M. Gagnon.

Les deux dirigeants ajoutent que l'une de leurs priorités est de revamper de façon importante l'image de l'immeuble actuel, « une énorme masse grise peu intéressante » qui se perd dans le paysage et dont l'histoire rappelle des souvenirs malheureux.

L'architecte Stéphane Lapointe, de Planitech, a été mis à contribution pour redéfinir l'image extérieure aux couleurs de la chaîne de magasins. L'ancien garage situé du côté sud sera complètement démoli pour laisser place à un nouveau bâtiment de 11 000 pieds carrés s'élevant sur deux étages. Des bureaux et des salles de repos pour les employés y seront aménagés, de même que quatre aires de déchargement séparées se déployant sur différentes hauteurs afin d'accueillir différents types de véhicules.

Les travailleurs de la construction de Lapointe et Gagnon arriveront sur le nouveau chantier le 17 janvier avec pour objectif d'ouvrir l'entrepôt le 1^er^ mai. Le Centre de liquidation ouvrira ses portes quelque part en septembre ou octobre.

« On est contents d'investir et de redonner à Jonquière puisqu'il s'agit d'une clientèle fidèle qui mérite des installations de qualité. »

— Virginie Théberge

M^me^ Théberge mentionne que la centralisation des activités de distribution constitue toute une corvée puisque le déménagement de milliers de boîtes de meubles et d'accessoires devrait mobiliser plus d'une centaine de remorques de 53 pieds pendant trois semaines. « On est contents d'investir et de redonner à Jonquière puisqu'il s'agit d'une clientèle fidèle qui mérite des installations de qualité », affirme M^me^ Théberge.

Les entrepôts délaissés seront mis en vente. Celui de la rue Manic a déjà soulevé de l'intérêt, selon M. Gagnon.

En ce qui a trait à la création d'emplois, M. Gagnon affirme qu'il y aura des embauches supplémentaires puisque le Centre de liquidation de Kénogami connaissait déjà un manque d'employés, mais il n'était pas en mesure de préciser le nombre. Les trois emplois de Sept-Îles seront rapatriés à Jonquière.

M. Gagnon et M^me^ Théberge croient que la transformation de l'immeuble de l'ancien Walmart devrait donner un sérieux coup de pouce à ce secteur commercial qui a déjà reçu des investissements pour RPM et Hyundai, en plus de la construction future du centre multisport.

L'investissement de 15 M$ comprend l'acquisition du bâtiment, sa transformation et cinq millions $ d'inventaire.



Le chantier sera lancé le 17 janvier avec pour objectif d'ouvrir l'entrepôt au début du mois de mai. Le Centre de liquidation ouvrira ses portes quelque part en septembre ou octobre. — PHOTO COURTOISIE

LAC-BOUCHETTE

Le suspect de meurtre accusé de menaces

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Jonathan Girard, de Lac-Bouchette, vient d'être accusé de menaces de causer la mort ou des lésions envers quatre policiers de la Sûreté du Québec et d'avoir entravé leur travail dans le dossier de l'incendie de son chalet.

Un homme de 64 ans, Sylvain Girard, y a été retrouvé sans vie et la SQ considère ce décès comme un homicide. Aucune accusation de meurtre au premier ou au second degré n'a encore été portée dans cette affaire, où Jonathan Girard, âgé de 37 ans, est considéré comme le principal suspect.

Le client de Me Julien Boulianne a comparu par voie téléphonique mercredi après-midi. Son client se trouve toujours dans un hôpital de Québec pour soigner ses blessures et ses brûlures à la suite de l'incendie du chalet du chemin du Barrage, à Lac-Bouchette, au Lac-Saint-Jean.

Les accusations contre Girard sont en lien avec l'arrivée des policiers de la SQ, dimanche matin, sur les lieux de l'incendie. Il aurait tenté de les empêcher de faire leur travail et les aurait menacés.

Les policiers et les pompiers ont été appelés d'urgence, tôt dimanche matin, pour un incendie dans un chalet à Lac-Bouchette.

En fouillant les décombres, les pompiers ont découvert le corps d'un homme. Il a rapidement été déterminé que Sylvain Girard avait été victime d'un homicide. Il semble que la victime soit morte après avoir été atteinte de projectiles d'une arme à feu.

Dans les minutes qui ont suivi la découverte du corps, les agents ont arrêté un suspect, qui pourrait être celui qui vient d'être accusé de menaces et d'entrave au travail des policiers.

« J'ai comparu par voie téléphonique en milieu d'après-midi. Mon client n'était pas au Palais de justice de Roberval. Il est toujours hospitalisé », a mentionné Me Boulianne.

Questionné sur la possibilité que Jonathan Girard soit éventuellement accusé du meurtre de son père et d'incendie criminel causant la mort, le criminaliste a fait savoir qu'il n'était pas au courant des intentions du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

L'enquête policière se poursuit et les policiers attendent de pouvoir discuter avec le suspect dans cette affaire. Ils n'ont pas été en mesure de le faire étant donné que l'individu se trouve sous médication.

Le dossier a été reporté au vendredi 21 décembre.



Les accusations contre Jonathan Girard sont en lien avec l'arrivée des policiers de la SQ, dimanche matin, sur les lieux de l'incendie. Il aurait tenté de les empêcher de faire leur travail et les aurait menacés.— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

Les ex-techniciens d'Éric Salvail poursuivent

Les techniciens laissés sur le carreau par la chute rapide d'Éric Salvail à l'automne 2017 se sont adressés à un arbitre afin de réclamer les quelque 750 000 $ auxquels ils estiment avoir droit. Les audiences sur un grief de leur regroupement, l'Alliance québécoise des techniciens et techniciennes de l'image et du son (AQTIS), se sont ouvertes hier matin à Montréal devant l'arbitre Robert Côté. « Notre prétention est que la centaine de techniciens avaient déjà reçu leur confirmation d'engagement » pour une saison supplémentaire de l'émission *En mode Salvail* et « ont perdu de l'emploi », a indiqué en entrevue le directeur général de l'AQTIS, Gilles Charland. « Il doit payer les sommes qui sont dues. » La carrière d'Éric Salvail a explosé en plein vol en octobre 2017, lorsque *La Presse* a levé le voile sur plusieurs allégations d'inconduites sexuelles de sa part. D'anciens collègues ou employés ont notamment relaté que M. Salvail avait exposé ses organes génitaux à quelques reprises dans ses milieux de travail, en plus de formuler des avances déplacées. L'animateur et producteur avait rapidement affirmé qu'il n'avait « jamais eu l'intention d'indisposer quiconque », tout en reconnaissant avoir eu des « comportements problématiques » qui allaient « bien au-delà [des situations] qui sont sorties publiquement ». Deux jours après le dévoilement du scandale, il avait pris ses distances de son entreprise afin de protéger « une quarantaine de professionnels et des centaines d'artistes, artisans et techniciens qui n'ont rien fait pour que leur emploi soit aujourd'hui en danger », affirmait-il. Le débat sur le fond de l'affaire ne débutera qu'en février. Les avocats débattaient hier matin de la pertinence d'inclure l'entreprise Media Ranch, qui a racheté les actifs de Salvail & Co juste après le scandale, dans les procédures. Les avocates de Media Ranch ont expliqué à l'arbitre Côté que leur cliente n'était pas concernée par ce débat, alors que l'avocat de l'AQTIS prétend le contraire. **LA PRESSE**





CONDUITE DANGEREUSE CAUSANT LA MORT À DOLBEAU-MISTASSINI

Le policier Gobeil acquitté



STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le policier de la Sûreté du Québec (SQ) Maxime Gobeil est acquitté des trois chefs d'accusation de conduite dangereuse causant la mort de trois personnes âgées, dans l'après-midi du 18 juillet 2015, à Dolbeau-Mistassini.

Le juge Pierre Simard a rendu son verdict mercredi matin, au Palais de justice de Roberval. Il l'a fait devant plus d'une trentaine de policiers de la SQ qui ont écouté religieusement le prononcé de la décision de 26 pages et qui étaient venus en appui à leur collègue.

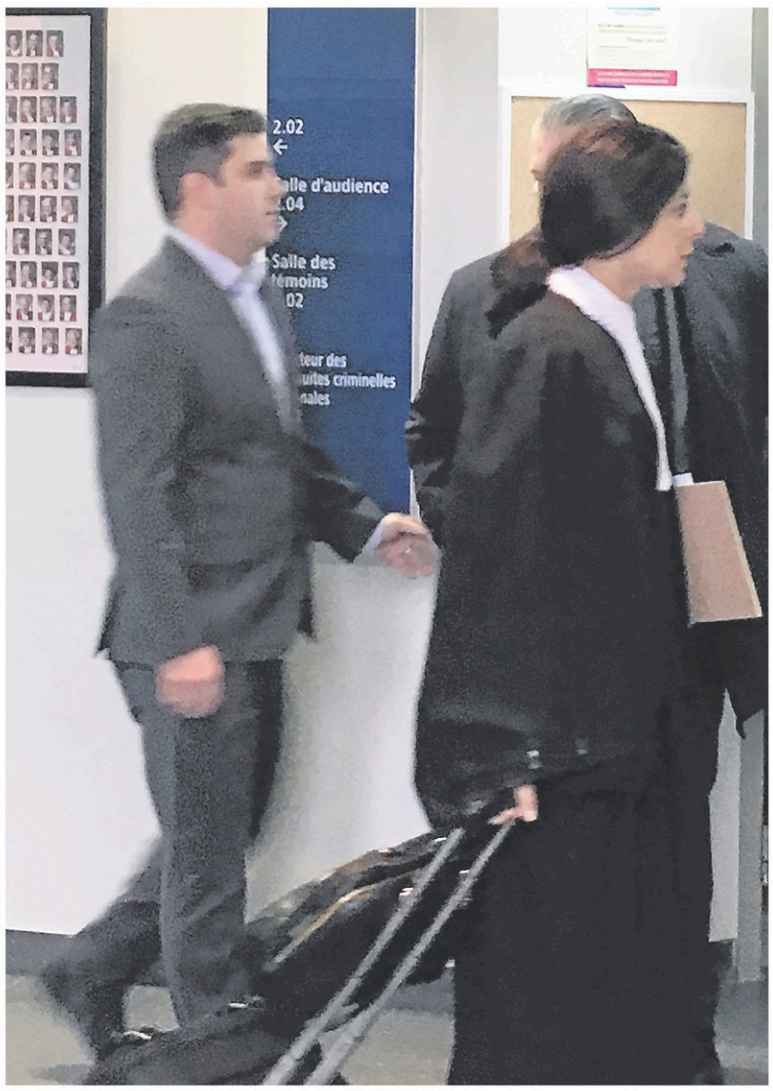
Au moment où le magistrat a prononcé le mot acquitté, certains agents ont laissé aller un soupir de soulagement et un « yes » bien senti.

L'après-midi du 18 juillet 2015, Georges Martel, Louiselle Laroche et Cécile Lalancette ont quitté le Foyer Saint-Michel dans une Kia Rondo pour se rendre au salon funéraire. Ils ont été happés mortellement par la Dodge Charger semi-banalisée du policier Gobeil.

Cette journée-là, le patrouilleur répondait à un appel d'urgence de priorité 1 (violence conjugale) à Sainte-Jeanne-d'Arc. La dame s'était réfugiée dans la chambre à coucher avec son bambin de deux mois, craignant la violence du conjoint.

Face à la situation, le lieutenant en service avait affecté trois patrouilles sur les lieux, dont le véhicule semi-banalisé de Gobeil.

Le magistrat retient que le patrouilleur a respecté les enseignements de l'École de police du Québec dans la conduite lors d'une situation d'urgence.



Le policier Maxime Gobeil a suivi son avocate, Me Nadine Touma, vers la salle d'audience où il attendait patiemment le verdict du juge Pierre Simard. — PHOTO LE QUOTIDIEN, STÉPHANE BÉGIN

« À mon avis, une personne raisonnable qui aurait été à la place de Maxime Gobeil aurait, le 18 juillet 2015, au moment des tragiques événements qui sont en cause, adopté une conduite d'urgence. »

— Le juge Pierre Simard

Le policier circulait à 137 km/h lorsqu'il a aperçu le véhicule des victimes. L'impact s'est fait à environ 100 km/h sur le boulevard DeQuen.

Le juge Simard a précisé d'entrée de jeu que l'élément central du procès résidait dans l'écart marqué de la conduite du policier par rapport à une personne raisonnable dans la même position.

« Dans une telle situation, un policier n'est pas tenu au respect des vitesses affichées dans les sections de routes qu'il parcourt. Cela n'est toutefois pas un mandat en blanc. Malgré que la vitesse maximale d'un véhicule d'urgence ne soit pas quantifiée, son conducteur doit agir de façon à ne pas mettre la vie ou la sécurité d'autrui en danger », écrit le juge Simard.

« À mon avis, une personne raisonnable qui aurait été à la place de Maxime Gobeil aurait, le 18 juillet 2015, au moment des tragiques événements qui sont en cause, adopté une conduite d'urgence. Il aurait par conséquent nécessairement dépassé les vitesses limites usuellement prévues pour cette section de route, et ce, même si l'augmentation des risques est une conséquence inévitable », ajoute-t-il.

Le magistrat s'est aussi demandé si le policier avait utilisé correctement son privilège de rouler à haute vitesse ou s'il s'en était écarté.

Là aussi, le juge Simard en est venu à la conclusion que la motivation qui a guidé le policier n'était pas le fruit d'un caprice ni l'expression d'une impulsion triviale, un élément favorable à l'accusé.

Si le magistrat a retenu que la conduite de Maxime Gobeil à 140 km/h constituait une conduite objectivement dangereuse pour le public, il conclut aussi que cette conduite ne comporte pas un écart suffisamment marqué pour être le fruit d'un esprit blâmable.

« Par conséquent, une condamnation de Maxime Gobeil à des infractions de conduite dangereuse doit être écartée. Et pour ces motifs, le tribunal acquitte Maxime Gobeil sur les trois chefs », a conclu le juge Simard.

PAS DE COMMENTAIRES

Me François Godin, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) de Québec, n'a pas voulu s'adresser aux médias à l'issue de la décision du juge Simard. Il n'a pas été possible de savoir s'il avait l'intention de porter le verdict en appel.

Le policier Maxime Gobeil n'a pas commenté la décision, pas plus que les membres des familles des victimes.

Dès le samedi 22 décembre
du nouveau dans votre édition papier

LE MAG

leProgrès



Votre cahier de fin de semaine comprenant les **Arts**, le **Toit et moi**, les **jeux**, les sections **Régal** et **Voyages** et vos **chroniqueurs**.

5364793

LES POLICIERS ONT CHANGÉ LEUR FAÇON DE CONDUIRE

Un poids de moins sur les épaules

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

L'acquittement du policier Maxime Gobeil lui enlève un énorme poids sur les épaules et celles de ses collègues. Malgré le verdict, les patrouilleurs de la Sûreté du Québec (SQ) ont déjà modifié leur façon de conduire en situation d'urgence.

Me Nadine Touma, avocate en défense, confirme que les policiers en patrouille ont effectivement changé leur façon de conduire dès la mise en accusation du policier. L'agent avait été accusé le 8 septembre 2016 de conduite dangereuse causant la mort. Les accusations étaient tombées à la suite du rapport des enquêteurs du Service de police de la ville de Québec (SPVQ), appelés à faire la lumière sur le tragique événement.

« Absolument, la façon de conduire a changé. Le processus judiciaire et la mise en accusation d'un policier, qui a conduit en situation d'urgence pour un appel prioritaire, ont eu un impact sur la façon de faire des policiers, à mon sens et selon ce que j'ai entendu. Ça a amené à une prise de conscience pour jauger sur chaque déplacement ce qui est vraiment requis », a commenté Me Touma.

« Ça a des impacts. La mise en accusation a fait en sorte que la vie de mon client a été mise en suspens pendant trois ans et demi. Il a été suspendu (avec solde). Il veut reprendre le travail, mais il devra passer par un processus disciplinaire et je ne peux dire à quel moment il sera de retour », ajoute la criminaliste.

Me Touma a précisé que Maxime Gobeil et toute la communauté policière étaient véritablement peinés pour les familles touchées par ce triste événement.

Elle a poursuivi en disant que le juge a pris en considération le statut du policier et le fait qu'il se déplaçait en situation d'urgence.

« Ce qui est important dans la décision rendue aujourd'hui, c'est qu'elle est minutieuse. Le juge a fait un rappel de tous les faits dans cette affaire. La décision est bien fondée en droit. »

« La décision est importante pour tous les gens qui ont à faire de la conduite en urgence, parce que le juge a pris le temps de faire la différence entre l'état d'esprit de qui est blâmable et les circonstances dans cette affaire-ci. Et la conduite d'urgence était nécessaire pour répondre au type d'appel de violence conjugale », indique Me Touma, précisant que les supérieurs du policier ont estimé qu'il était nécessaire d'envoyer trois policiers sur les lieux.

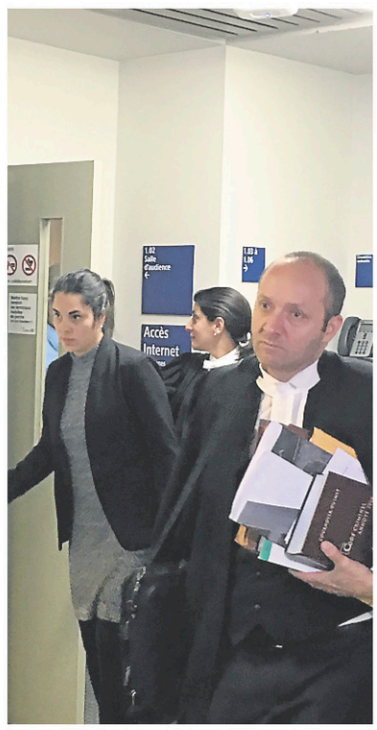
RÉACTIONS

Pierre Veilleux, président de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ), parle d'un soulagement pour tous les policiers du Québec et du Canada, mais aussi pour tous ceux qui ont à conduire un véhicule d'urgence (pompiers et ambulanciers notamment).

Selon lui, ses membres sont devenus plus nerveux et plus craintifs lorsque leur collègue a été accusé au criminel.

« Il est certain que ça a changé la façon d'agir. Nous avons eu trois événements graves en Outaouais, à Longueuil et au Lac-Saint-Jean. Ce sont des événements malheureux où il y a eu des décès et nous convenons que ça ne devrait jamais arriver. Mais ça arrive et ce sont des accidents. Les accusations criminelles ont eu l'effet d'une douche froide sur nos membres. Nous avons été interpellés par nos membres. »

« Nous leur avons demandé de lever le pied et de respecter les limites de vitesse, sauf dans les cas où une vie est en danger. Ce qui est paradoxal, c'est que les gens nous demandent de répondre rapidement à un appel, mais lorsqu'un accident survient, nos membres risquent la prison et de perdre leur emploi. Nous allons continuer l'analyse de la situation », a mentionné M. Veilleux au *Quotidien*.



Me François Godin, de la Couronne de Québec, a refusé de commenter le verdict du juge Pierre Simard. — PHOTO LE QUOTIDIEN, STÉPHANE BÉGIN

Cœur+AVC MC

Apprenez les signes de l'AVC

Visage
Est-il affaissé?

Incapacité
Pouvez-vous lever les deux bras normalement?

Trouble de la parole
Trouble de prononciation?

Extrême urgence
Composez le 9-1-1.

Apprenez à reconnaître les signes. Plus V I T E vous réagissez, plus V I T E vous sauvez la personne.

coeuretavc.ca/VITE

Avec la participation de
Québec

MC L'icône du cœur et de la / seule et l'icône du cœur et de la / suivie d'une autre icône ou de mots sont des marques de commerce de la **Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada**.



5365580

Battu avant d'être abandonné sur l'autoroute Dufferin-Montmorency

L'homme qui a été happé mortellement sur Dufferin-Montmorency aurait été battu avant d'être abandonné sur le bord de l'autoroute.

C'est ce qu'a révélé mercredi la Sûreté du Québec (SQ), qui a arrêté quatre suspects en ce qui a trait à la mort de Stevens Herbst, 27 ans, de Lévis.

Les premiers indices laissaient croire que M. Herbst marchait en bordure de l'autoroute, près de l'entrée du pont de l'île d'Orléans, lorsqu'il a été percuté par une voiture, dans la nuit de dimanche à lundi.

Mais les enquêteurs de la SQ ont obtenu de nouvelles informations qui montrent que M. Herbst «aurait été victime d'une agression et abandonné en bordure de l'autoroute 440 par ses agresseurs précédant la collision mortelle», indique Ann Mathieu, porte-parole de la SQ.

Selon nos sources, Stevens Herbst aurait été poignardé et battu puis abandonné sur le bord de la route, où il aurait titubé et se serait fait frapper.

La Sûreté du Québec tente toujours d'éclaircir les motifs de l'agression.

Selon Louis-Philippe Bibeau, porte-parole de la SQ, rien n'indique que le conducteur de la voiture qui a frappé la victime soit lié à l'agression et à l'abandon du suspect. «Il passait là et il a eu la malchance de happer le piéton», dit M. Bibeau.

Un des suspects, Frank Angove Caron, 25 ans, a été accusé mercredi d'homicide involontaire, soit d'avoir causé la mort de Stevens Herbst. La Cour lui a interdit de communiquer à partir de la prison avec ses complices allégués et des témoins.

Lundi soir, avec l'aide du Service de police de la ville de Québec (SPVQ), la SQ avait arrêté trois suspects de Québec, âgés entre 22, 23 et 52 ans, dans une maison de la 25e Rue, à Limoilou. Ceux-ci ont été libérés en promettant de comparaître à une date ultérieure.

Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 3h, la SQ a effectué une perquisition avec le SPVQ dans un logement de la rue Martinet, dans Charlesbourg. Sur place, les policiers ont arrêté Frank Angove Caron.

Ce dernier a un dossier criminel bien étoffé. En juillet 2018, il a été condamné à cinq mois de prison pour possession drogue et bris de probation. En 2015, il a reçu une peine de 12 mois de détention pour possession et trafic de drogue. En 2014, il a reçu six mois de prison pour conduite dangereuse, vol de véhicule et recel. Il a aussi été condamné plusieurs fois pour des bris de conditions et une fois pour méfait et introduction par effraction.

Stevens Herbst avait lui aussi des antécédents judiciaires. Il avait été condamné à neuf mois de prison en 2015 pour port d'arme dans un dessein dangereux. En 2010, il avait aussi été condamné à 12 mois de prison pour trafic de drogue. Herbst avait alors été arrêté par l'Escouade régionale mixte Gangs de rue Québec-Rive-Sud, qui avait démantelé une jeune bande criminelle liée au trafic de drogue à Lévis. **MARC ALLARD ET ISABELLE MATHIEU, LE SOLEIL**

Quand la police s'habille en père Noël

Giovanni Grenon, accompagné de collègues, rend visite aux enfants hospitalisés depuis 18 ans

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Il y a 18 ans, à l'approche du temps des Fêtes, le policier Giovanni Grenon est intervenu sur les lieux d'un grave accident. Il a sauvé un petit garçon grièvement blessé, dont les deux parents avaient péri dans la collision. Quelques jours plus tard, l'agent de la Sûreté du Québec a tenu à rendre visite au petit à l'hôpital. Il lui avait amené des cadeaux et en a profité pour remettre un petit présent à tous les enfants hospitalisés à l'unité pédiatrique. Aujourd'hui, Giovanni Grenon perpétue la tradition, année après année, en rendant visite aux enfants des hôpitaux d'Alma et de Chicoutimi, accompagné de ses collègues policiers.

Après les petits patients d'Alma, c'était au tour de ceux de Chicoutimi de recevoir la visite des policiers de la SQ, mercredi en après-midi. Vêtus de leur uniforme de policiers, mais aussi coiffés de chapeaux de Noël, les agents se sont glissés tranquillement dans les chambres de l'unité de pédiatrie, les mains chargées de cadeaux.

À la vue des policiers, les yeux des petits patients s'illuminaient pour la plupart, heureux de recevoir cette visite inattendue. Curieux, ils se demandaient bien ce que la police faisait sur leur étage.

« Lorsque j'étais venu voir le petit garçon qu'on avait sauvé, ça m'a donné envie de continuer à rendre visite aux enfants, avant Noël. Leur réaction est la plus belle des récompenses. Un jour, j'avais donné un toutou à une petite fille de sept ans, qui était hospitalisée pour un problème sérieux aux hanches. Il y a deux ans, j'ai intercepté une voiture dont le phare était brûlé sur l'autoroute, pour donner un avertissement. C'était une jeune femme. Elle m'a dit qu'elle me reconnaissait. C'était la petite fille avec le problème aux hanches ! Elle m'a dit qu'elle avait encore le toutou et qu'elle se souvenait bien de moi. J'étais vraiment content ! », a raconté Giovanni Grenon.

Mercredi, une cinquantaine de petits oursons ont été remis aux enfants, de même que des cahiers à colorier, des crayons de couleur, des écussons de la SQ et des gommes à effacer. La mascotte de la SQ, Polixe, était également de la partie.



L'équipe de la Sûreté du Québec remettait des peluches aux enfants hospitalisés, mercredi. Une tradition initiée par Giovanni Grenon (2e à partir de la gauche) et qui se poursuit, 18 ans plus tard. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

Les poupons hospitalisés ont également été visités par la cavalerie. La maman et le papa de la petite Maïna Paradis, âgée de seulement 35 jours, ont vu cette visite comme un moment de répit. Ils attendent d'en savoir plus sur l'état de santé de leur fille, qui a un problème respiratoire.

Le petit Gabriel Beauchesne, lui, a entendu arriver de loin les policiers. Patientant à l'urgence, le garçon semblait partagé entre l'envie d'aller les voir et la timidité. Un large sourire s'est toutefois dessiné sur son visage lorsque les policiers lui ont tendu un toutou. Il a fièrement posé avec les agents de la SQ, en enfilant un chapeau en carton. Soulignons que les peluches avaient été payées par l'Association des policiers provinciaux du Québec. Ils ont été confectionnés entièrement au Québec.

« Avec ce projet, depuis 18 ans, je veux partager une belle image de la police. On est aussi capables de bonté ! », a lancé l'agent Grenon, en riant.

Le policier promet qu'il continuera à se rendre à l'hôpital à la veille de Noël, même lorsqu'il sera à la retraite.



Giovanni Grenon a bien fait rigoler le petit Gabriel Beauchesne, mercredi, lors de sa visite à l'urgence de Chicoutimi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS



Le policier Giovanni Grenon a notamment rendu visite à Michaël Paradis et Cassandra Tremblay, les parents de la petite Maïna. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

«Alors c'est vrai, il existe!»

ROGER BLACKBURN
CHRONIQUE
rblackburn@lequotidien.com



Vous ne trouverez pas un interlocuteur plus convaincant et plus crédible qu'un pilote de CF-18 de la 3e Escadre de Bagotville pour raconter aux enfants comment le père Noël distribue ses cadeaux et dissiper tout doute sur son existence.

Le capitaine Laurent Dussault fait le tour des écoles primaires, depuis quelques jours, pour expliquer aux élèves de la maternelle et de la première année qu'on lui a confié l'importante mission d'escorter le traîneau du père Noël dans le ciel du pays, dans la nuit du 25 décembre. J'ai assisté à la rencontre dans une classe de l'école Saint-Coeur-de Marie de Chicoutimi.

Les tout-petits sont assis en demi-cercle sur le plancher de la classe et ne quittent pas des yeux le monsieur qui pilote les avions qui font beaucoup de bruit. « Il y a très longtemps, sur nos radars — des appareils qui voient tout ce qui se passe dans le ciel — des militaires ont remarqué un point rouge, en provenance du pôle Nord, qui se déplaçait très rapidement. Alors, tout de suite et à toute vitesse, deux pilotes ont embarqué dans leur CF-18 pour aller voir ce qui se passait. Les CF-18 sont les avions les plus rapides au Canada », raconte le militaire avec des intonations dans la voix.

LE VOIR EN VRAI

Il fallait être là pour voir les enfants avec des yeux grands comme des billes, le regard curieux, captivés par le récit. Le pilote qui porte son habit de vol continue : « Les militaires ont poussé leur avion très rapidement dans le ciel en direction du point rouge lumineux. En arrivant tout près, ils ont remarqué qu'il y avait un renne derrière le point lumineux. Là, ils ont vu huit autres rennes derrière celui au nez rouge et un gros traîneau attaché derrière avec un gros sac rouge et un gros monsieur avec une grosse barbe et un gros bedon », détaille le pilote alors que les enfants se mettent à crier en chœur de leur petite voix : « Le père Noël, le père Noël ».

« Alors il existe », a crié le plus heureux d'entre eux. « Bien sûr qu'il existe, je l'ai vu l'an passé, c'est moi qui l'ai accompagné tout au long de la distribution des cadeaux », lance le capitaine Dussault, le plus sérieusement du monde. Les sceptiques étaient confondus. Un pilote d'avion militaire ne pouvait pas mentir sur un sujet aussi sérieux. Une présentation vidéo de l'autre pilote d'escorte, le capitaine Sébastien Tremblay-Verreault, qui est en mission au pôle Nord, vient confirmer l'histoire alors que des photos témoignent de la présence du traîneau dans le ciel.

« De voir le père Noël dans son traîneau a été un des moments le plus importants de ma carrière. On se fait des idées dans notre tête, mais le voir pour de vrai, c'est un moment magnifique », témoigne le pilote Tremblay-Verreault sur l'écran de projection.

PLEIN DE QUESTIONS

Les enfants capotaient et le pilote Laurent Dussault en rajoute une couche : « On vole à ses côtés, du pôle Nord jusqu'à Winnipeg où les pilotes de Cold Lake prennent la relève. On surveille pour qu'il n'échappe pas de cadeaux et qu'il n'oublie pas de maisons pendant son voyage », exagère à peine le capitaine Dussault, qui se fait mitrailler de question par les enfants.

« Savez-vous où sont nos maisons ? Savez-vous nos noms de famille ? Si on se lève pour aller faire pipi et qu'on le voit, qu'est-ce qui arrive ? », demandent les enfants avec les mains en l'air pour prendre la parole. C'est la consigne pour que la rencontre se fasse dans l'ordre.

« Le père Noël le sait si vous trichez et que vous faites semblant de dormir. Si vous vous levez pour aller faire pipi, il va se faire disparaître avec les poussières d'étoiles qui viennent du ciel. Quand vous entendrez les avions voler dans le ciel le soir du 24 décembre, ça veut dire que c'est l'heure de vous coucher », suggère celui qui pourrait recycler sa carrière en raconteur.

Pendant que le pilote de Bagotville enfile sa combinaison avec ses pantalons gonflants, ses huit attaches de ceinture de sécurité et son super casque branché sur l'ordinateur de l'avion, plusieurs élèves, malgré leur jeune âge, lui témoignent qu'ils ont déjà vu des CF-18 dans le ciel ou à la Base.

À la fin de son exposé, le capitaine Dussault confie aux enfants que le père Noël est venu à la base, il y a trois semaines, pour choisir les deux pilotes qui l'accompagneraient dans son voyage. « Le père Noël a choisi les pilotes qui avaient bien fait leur devoir, qui avaient bien dormi et qui avaient suivi les consignes. Quand on travaille bien, nous sommes toujours récompensés », a laissé tomber le pilote en guise de conseil.



Le capitaine Laurent Dussault, pilote de CF-18, explique aux élèves de l'école Saint-Coeur-de-Marie, de Chicoutimi, la mission que le NORAD lui a confiée. Il agira comme escorte avec son avion pour accompagner le père Noël dans le ciel du Canada. Un récit que les enfants ont adoré.— PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

UNE ERREUR DE NUMÉRO

Pour commémorer la 63e saison du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) sur la piste du père Noël, la Région canadienne du NORAD (RC NORAD) a nommé les capitaines Sébastien Tremblay-Verreault, de Chicoutimi, et Laurent Dussault, de Longueil, comme étant les deux pilotes de CF-18 Hornet de la 3e Escadre Bagotville, qui escorteront le père Noël dans le ciel de la région, le 24 décembre dans sa tournée en Amérique du Nord.



Les pilotes de Bagotville ne manquent jamais de prendre une photo en souvenir lorsqu'ils interceptent le père Noël. — COURTOISIE

Cette tournée dans les écoles primaires a comme objectif de faire connaître les pilotes de la 3e Escadre Bagotville et de démystifier le rôle des militaires qui sont encore trop souvent associés à la violence de la guerre. « Les soldats sont là pour nous protéger et non pour faire la guerre », a indiqué l'attachée du cabinet du commandant de la Base militaire de Bagotville, Nadine Belley-Traoré.

Certaines écoles interdisent encore les pantalons camouflage en associant ce vêtement à la violence. Il y a encore beaucoup de chemin à faire dans l'opinion publique pour dissocier militaire et violence de la guerre. L'histoire d'escorter le père Noël est un bon prétexte pour s'adresser aux enfants.

Pour la petite histoire, rappelons que l'escorte du père Noël a commencé il y a 60 ans alors qu'un journal de la ville américaine de Colorado Spring a invité les enfants à téléphoner au père Noël, mais le numéro publié par erreur était celui du NORAD. Les officiers en poste ont fini par jouer le jeu et de lancer l'opération « Sur la piste du père Noël ».

éditorial

Président et éditeur **MICHEL SIMARD** *msimard@lequotidien.com*
Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

Les « déviances » du passé

MARC ST-HILAIRE
mst-hilaire@lequotidien.com



Les contribuables Saguenéens essuient une nouvelle hausse de taxes, de 3,9 % cette fois-ci. Or, qu'ils se le tiennent pour dit : à moins d'un bouleversement majeur de la situation économique dans la capitale régionale, ils devront se faire à l'idée de passer à la caisse pour encore quelques années. Parce que, comme le répètent la mairesse Josée Néron et le président de la commission des finances, le conseiller Michel Potvin, il y a eu « déviance » pendant trop d'années dans la gestion des fonds publics. Quand on paye les opérations courantes grâce à des règlements d'emprunt, vient un temps où il faut rembourser la banque. En d'autres termes, la gueule de bois se poursuit.

Le constat ainsi fait, il serait possible de ressasser inlassablement le passé, de juger les coupables, de regretter à n'en plus finir les choix électoraux qui ont été faits. Il serait aussi possible de rappeler que dès l'an 1 de la fusion, l'ancien maire de Jonquière, Daniel Giguère, mettait en garde les citoyens contre Jean Tremblay et ses promesses de gel de taxes. Un tel exercice permettrait sans doute d'évacuer la colère qui règne dans le Royaume présentement, mais n'aurait aucun effet sur le bourbier dans lequel les Saguenéens sont empêtrés. Ce qui est fait est fait.

L'heure n'est plus à s'apitoyer sur notre sort, mais plutôt à agir en fonction de l'avenir. Aussi, la question sur laquelle doivent dorénavant se pencher les élus est celle-ci : que doit-on faire pour remettre de l'ordre dans les finances publiques sans hypothéquer davantage les payeurs de taxes ?

Au cours des douze prochains mois, la mairesse Néron explique qu'il faudra réduire les dépenses de quelque 6 millions, faute de quoi les contribuables devront une fois de plus être sollicités. Pour mettre les choses en perspective, la hausse de la taxe résidentielle de 3,9 % adoptée mercredi engendrera des revenus de 5,7 millions.

Certes, il reste encore quelques livres de gras à couper dans l'appareil municipal. Une trentaine d'interventions sont prévues en ce sens en 2019, notamment aux travaux publics, nous dit Michel Potvin. Mais il est difficile de croire qu'après la révision des budgets comme celles qui ont été appliquées chez Promotion Saguenay et à la Zone portuaire, l'administration municipale puisse encore diminuer ses charges de façon significative. Le gros du travail a été fait, pour reprendre l'expression consacrée.

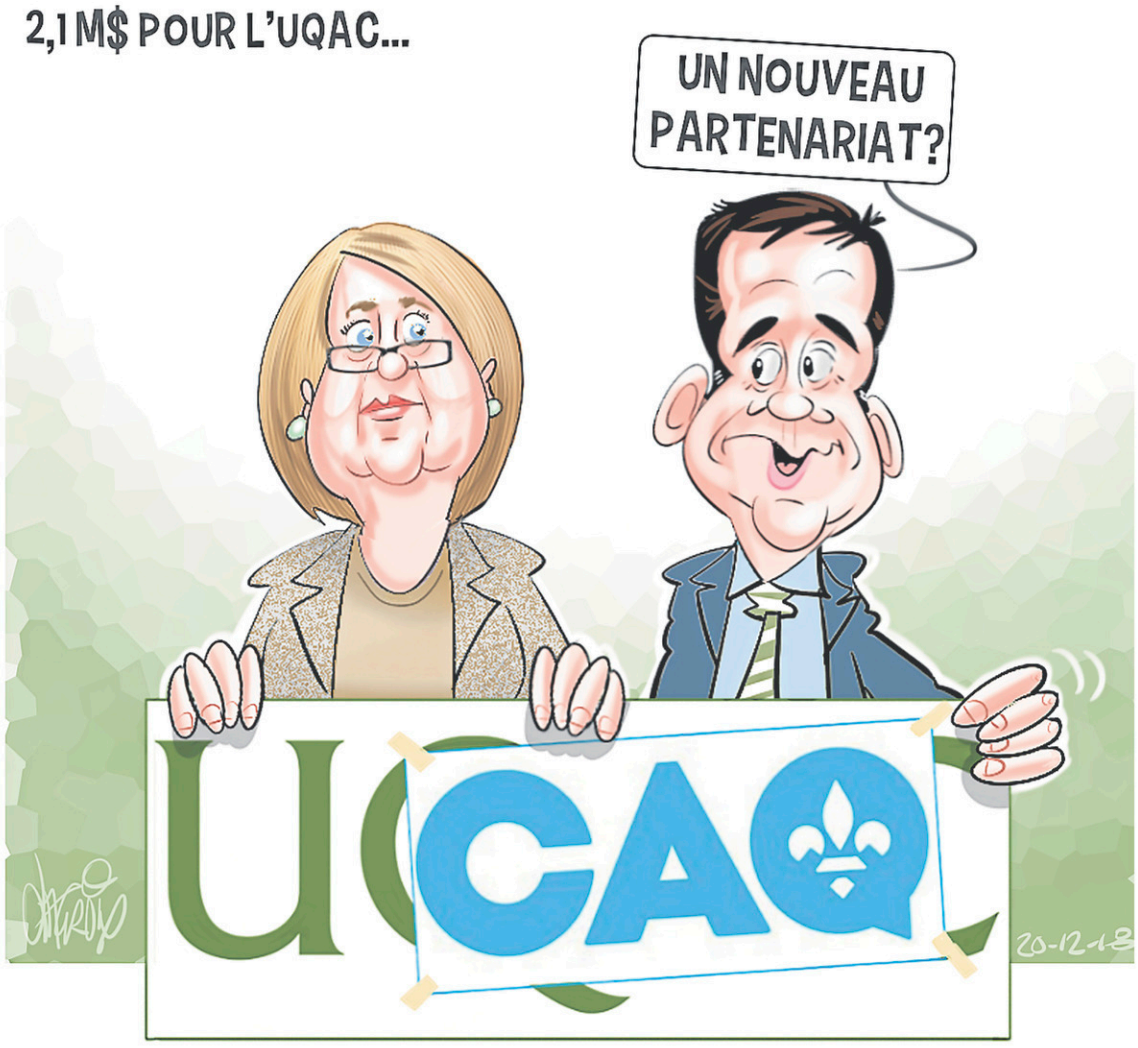
Il reste donc une solution, la seule véritable solution pour se sortir du marasme : attirer ici des nouveaux citoyens corporatifs.

Au Québec, Saguenay fait piètre figure en matière de développement économique et démographique. Le PIB nominal demeure en deçà de la moyenne provinciale, malgré la présence de grandes entreprises telles Rio Tinto et Produits forestiers Résolu.

Aujourd'hui, tous les efforts nécessaires doivent être déployés pour convaincre des entreprises, toutes tailles confondues, à s'établir ici. L'éventuelle usine de liquéfaction du gaz naturel (GNL) au port de Grande-Anse et les projets miniers de Métaux BlackRock et d'Arianne Phosphate ne doivent avorter sous aucune considération. Les incubateurs tels celui du numérique à Chicoutimi et celui du multisectoriel à Jonquière doivent être appuyés sans relâche. Les PME génératrices d'emplois doivent se sentir accueillies à bras ouverts à Saguenay, plus que partout ailleurs au Québec. Elle est là, la planche de salut qui permettra aux citoyens de s'acquitter, sans trop de douleurs, de leurs années de fausse abondance.

Et ne comptez pas sur la mairesse Néron pour faire marche arrière et épouser les stratagèmes populistes d'autrefois : « Avant de faire les choses comme avant, il faudra d'abord me passer sur le corps. » Pas trop électoraliste comme affirmation, mais ça a au moins le mérite d'être clair.

Aussi, à défaut d'attirer de nouveaux investisseurs, les citoyens de Saguenay devront se résigner à payer encore longtemps pour corriger les « déviances » du passé.



Mario Lacroix, *Le Quotidien*

CARREFOUR DES LECTEURS

Laitue : quand rigueur fait fausse route

Les choses se corsent dans la saga de la laitue romaine. La plus récente enquête américaine a maintenant ciblé une ferme fautive, l'entreprise Adam Bros Farming située en Californie. Pour cette raison, l'Agence canadienne d'inspection des aliments peut maintenant annoncer des rappels alimentaires. Les alertes de l'Agence de la santé publique du Canada qui n'affectaient que trois provinces, le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, créaient la confusion totale. Mais comme Adam Bros Farming cultive de la laitue verte, de la laitue rouge, du chou-fleur, alors tout y passe. La Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard s'ajoutent maintenant aux trois autres provinces canadiennes visées par les alertes. Plusieurs produits font l'objet de rappels et affecteront vraisemblablement l'offre pour ces denrées. Compte tenu du temps de l'année, il y a fort à parier que le chou-fleur et d'autres produits maraîchers se vendront plus cher durant la période des Fêtes. Dommage pour les consommateurs, car ils méritent mieux.

Principalement, il demeure difficile de comprendre pourquoi plusieurs provinces n'étaient pas ciblées par les alertes initiales lancées par l'Agence de la santé publique. Nous savons maintenant que les produits rappelés se vendaient dans au moins six provinces et non pas seulement trois. Par chance, les consommateurs ont bénéficié de la bienveillance des détaillants en alimentation qui avaient décidé de retirer ces produits de façon préventive, sans rappel ni avertissement. Bravo.

Mais cette tuile qui tombe sur la tête de l'industrie de la laitue n'a rien d'anodin. La laitue représente un gros segment du secteur maraîcher. Et puisque le commun des mortels ne peut malheureusement pas faire la différence entre la laitue d'Adam Bros Farming et celle qui pousse sur le 2e rang à Ste-Sabine en Montérégie, la réputation du produit risque d'être entachée à tout jamais.

Nous avons déjà enregistré un cas similaire avec les épinards. En 2006, une éclosion à l'E. coli en Californie affectant la production d'épinards avait fait trois victimes aux États-Unis et plusieurs avaient dû être hospitalisés. Même au Canada, il devenait pratiquement impossible de se procurer des épinards frais, même au restaurant. À l'époque, plusieurs avaient délaissé les épinards pour s'aventurer vers le chou kale, l'un des produits les plus populaires ces dernières années. La demande pour les épinards n'a jamais atteint son niveau d'avant le rappel.

À compter de ce moment-là, l'industrie horticole californienne a

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

chronique



PHOTO DU JOUR

François Legault, qui aura réussi à rompre avec un demi-siècle d'alternance péquistes-libéraux à la tête du gouvernement québécois, est choisi « personnalité qui a le plus marqué l'actualité au Canada en 2018 » par une majorité de responsables de l'information francophone. À l'issue du sondage annuel mené par *La Presse canadienne* auprès de ses clients, le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ) obtient 38 pour cent des voix (cinq sur 13). Il est suivi de près par son homologue de l'Ontario, Doug Ford (quatre voix), et par la ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland (trois voix), qui est allée au front cette année pour négocier un nouvel accord de libre-échange nord-américain.

PRESSE CANADIENNE — PHOTO PC, GRAHAM HUGHES

pris les choses en main afin d'éviter ce genre de rappels. Les pertes pour l'industrie s'estimaient à près de 100 millions de dollars. La signature du Leafy Green Marketing Agreement apportait son lot de rigueur et de surveillance. Dorénavant, les vérifications, inspections et cahiers de charges deviennent plus imposants que jamais pour quiconque œuvrant dans la production horticole californienne. Cette entente volontaire fut signée par 115 fermes, semblables à Adam Bros Farming. Avant la récente éclosion cette année, la performance du secteur était irréprochable.

Mais en lisant les rapports annuels, on voit que la rigueur a peut-être tranquillement laissé sa place à la complaisance. En 2010, l'industrie effectuait 589 vérifications prescrites sur l'ensemble des fermes membres du pacte en question. Mais depuis, le nombre n'a cessé de diminuer. En effet, en 2017, il n'y a eu que 361 vérifications planifiées, soit une diminution de 47 %, et aucune explication n'est offerte. Au bas mot, cette diminution surprend. Le nombre de vérifications sans préavis quant à lui, n'a pas changé.

Les rapports du secteur étonnent tout autant. Au lieu de s'en tenir aux données et mesures de performance, les rapports annuels semblent plutôt servir de feuillets publicitaires, agrémentés de flatteries et de compliments intéressés. On mentionne évidemment la salubrité des produits, mais le ton utilisé nous frappe. L'éclosion d'E. coli de 2018 incitera possiblement l'industrie à refaire ses devoirs en ce qui concerne ses pratiques de surveillance. Après 12 ans de succès, la mise en application des règles reste à revoir.

La magie des chaînes d'approvisionnement globalisées nous permet de déguster une laitue cultivée à peine deux ou trois jours avant dans un champ à des milliers de kilomètres de chez nous. Le hic, dès qu'il y a un problème de contamination, l'éclosion affecte des millions de personnes. Certains vont dire qu'il faut acheter localement à tout prix et éviter d'encourager ce genre de pratique. Peut-être, mais en vivant dans un pays nordique, nos choix deviendraient tout aussi limités que dispendieux.

Sylvain Charlebois, professeur
Distribution et politiques agroalimentaires
Université Dalhousie

Écrivez-nous

Écrivez-nous à *redaction@lequotidien.com*

Pour être publié dans le journal, votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

L'influenza ne veut pas de moi

JOËL MARTEL
CHRONIQUE
jmartel@lequotidien.com



Je vais vous avouer que je suis content, mais en même temps, je suis un peu déçu.

Le truc, c'est qu'il y a deux semaines de cela, la maison s'est soudainement transformée en une espèce de zone de quarantaine.

Ça a commencé par mon amoureuse qui m'a dit qu'elle avait un vilain mal de gorge, puis le lendemain, elle revenait plus tôt que prévu du boulot et visiblement, elle n'allait pas très bien.

Ce jour-là, j'avais décidé de profiter de ma pause de dîner pour aller avec Billy au parc à chiens et quand je suis revenu à la maison, je m'attendais à voir Julie dans le salon en rentrant, étant donné que j'avais vu sa voiture dans le stationnement. Or, il n'y avait personne dans le salon et sur la table de cuisine, il y avait ce message de Julie m'annonçant: « J'ai l'influenza ».

« Bordel ! » que je me suis dit en anticipant les jours à venir.

Au cours des heures qui ont suivi, on se sentait comme dans ces films où une épidémie frappe la planète. Là en haut, la femme de ma vie gisait dans notre lit conjugal, complètement dévastée par la fièvre et quiconque oserait franchir la porte de la chambre allait certainement s'exposer à une contamination.

Maintenant, n'allez surtout pas croire que je suis un héros ou un truc du genre, mais je suis allé la voir à quelques reprises afin de m'assurer qu'elle survivrait en me disant que de toute façon, j'étais probablement déjà « infecté » et que dans les heures qui viendraient, je serais le prochain à tomber au combat.

Vous le savez, dans de tels moments, on ne peut pas être plus à l'écoute des moindres signes que notre corps nous envoie. Un petit chat dans la gorge ? Ça y est, c'est commencé. Et puis si on sent un petit frisson nous traverser le corps, on est là à se demander si on n'aurait pas dû faire son testament finalement.

Mais chaque fois, ces supposés signes précurseurs finissaient par disparaître et je me disais que ce n'était là que partie remise.

Charlot a été le deuxième infecté de la maison. Le pauvre était tellement terrassé par la fièvre qu'il a même passé presque deux journées sans jouer à Fortnite. Ça vous donne une idée à quel point il était malade.

Pour ma part, j'avais depuis longtemps accepté le sort qui m'attendait et il m'apparaissait plutôt évident que j'étais le prochain sur la liste. Ainsi, chaque soir quand je m'endormais, je prenais le soin de savourer le fait que j'étais encore en santé tout en me préparant mentalement à vivre un dur réveil au lendemain. Puis, je me réveillais quelques heures plus tard, complètement dérouté de constater que tout était toujours sous contrôle.

Finalement, tout le monde à la maison a eu le temps d'être malade et il y a même Billy qui a fait preuve de solidarité en éternuant à quelques reprises. Quant à moi, tout indiquait que cette fois-ci, pour une raison que j'ignore complètement, l'influenza m'avait oublié.

D'ailleurs, c'est là que ça prend une tournure plutôt ridicule, car voyez-vous, ça m'a sacrément inquiété de ne pas avoir été atteint de l'influenza. « Et si je souffrais sans le savoir d'une maladie très grave qui ferait en sorte que l'influenza ne veut même pas perdre de temps avec moi ? », que je me demandais le plus sérieusement du monde.

De plus, chaque matin quand je me pesais, j'avais l'impression de perdre un peu de poids et pour la première fois de ma vie, je souhaitais chaque fois d'avoir pris « juste une petite livre ».

Dans les jours qui ont suivi, j'ai donc commencé à m'empiffrer comme à l'époque où je ne prenais pas soin de mon alimentation et après avoir englouti quelques sacs de croustilles, j'ai presque pleuré de joie en constatant que j'avais repris un peu de poids.

Je n'étais peut-être pas malade alors ?

Ce que j'ai su par la suite, c'est que la batterie de notre balance était presque vide et alors que j'étais convaincu de fondre comme neige au soleil chaque matin, j'avais plutôt gagné quelques livres pendant ces quelques journées où je m'étais désespérément empiffré.

Alors voilà pourquoi je suis content, mais je suis un peu déçu.

de lac & de fjord

facebook/LeQuotidienProgres @ redaction@lequotidien.com

› APPUI À LA SOUPE POPULAIRE



L'Atelier de récupération Saint-Joseph, qui récupère et restaure des meubles pour ensuite les revendre à bas prix, a remis le 30 novembre un chèque de 12 500 $ à la Soupe populaire, afin de l'aider à financer des travaux majeurs. Le don a été rendu possible grâce aux profits générés par la vente d'articles et de meubles de l'Atelier de récupération Saint-Joseph Inc., un organisme à but non lucratif fondé, comme la Soupe populaire de Chicoutimi et le comptoir vestimentaire Les Fringues, par Mgr Léonce Bouchard. Sur la photo, on reconnaît Dominic Bouchard, président du conseil d'administration de la Fondation Mgr Léonce Bouchard, Dominik Fortin, membre du c.a. de l'Atelier, Jean-Michel Plourde, président du c.a., Mario Gagnon, vice-président, Valérie Simard, directrice générale de l'Atelier, Jean-François Trottier, membre du c.a., et Charlotte Maltais, présidente du c.a. de la Soupe populaire. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

› PANIERS DE NOËL



Au début du mois de décembre, les élèves des différents niveaux du Séminaire Marie-Reine-du-Clergé se sont donné comme défi d'amasser le plus de denrées possible pour remettre à des familles dans le besoin pour la période des Fêtes. Des boîtes ont donc été installées et les élèves avaient la possibilité d'apporter généreusement des items de leur choix. L'objectif de cette quatrième édition était de battre le nombre de 1200 denrées amassées l'an dernier et ce fut mission accomplie, car 1721 denrées ont été remises aux gens dans le besoin. « C'est une très grande fierté pour les jeunes de l'école de pouvoir donner toute cette nourriture à des gens qui en ont besoin. Un élan de solidarité a été remarqué entre les élèves. Une motivation hors du commun les a galvanisés pendant les deux dernières semaines », a mentionné la direction dans un communiqué de presse. Les dons ont été remis aujourd'hui aux Chevaliers de Colomb de Métabetchouan qui s'occuperont de la distribution. — PHOTO COURTOISIE

› CYCLISTES AVERTIS





Le Cadus remettait dans les dernières semaines les bulletins aux élèves participants au programme Cycliste averti de la cohorte automne 2018 grâce au soutien de partenaires convaincus de l'importance du vélo pour les jeunes générations. Dans la région, plus de 260 jeunes depuis le mois de mai ont passé 6 heures à apprendre toutes les notions indispensables de sécurité routière, puis se sont entraînés pendant 6 heures à la maîtrise du vélo avec leurs enseignants. De plus, sous la gouverne des instructeurs cyclistes formés par Vélo Québec, ces mêmes élèves ont passé une demi-journée sur la route afin de mettre en pratique, en situation réelle, tous ces apprentissages. Finalement, ils ont vécu leur examen individuel sur route, au cours duquel ils devaient démontrer qu'ils ont acquis tous les bons comportements et réflexes qui feront d'eux des usagers de la route sécuritaires et vigilants. Leurs progrès ont été évalués et consignés dans un bulletin personnalisé, véritable petit « permis de conduire » cycliste. Étonnamment, plusieurs jeunes ne savaient pas faire de vélo au début du programme en gymnase. À l'école Saint-Pierre à Alma, la direction souhaite maintenant autoriser les jeunes formés à venir à l'école à vélo. Du côté de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, 24 vélos sont maintenant mis à disposition des écoles pour les élèves. « Ce programme s'inscrit dans une stratégie visant à favoriser le transport actif et par conséquent, augmenter la pratique d'activité physique chez les élèves. En plus de mieux disposer les jeunes aux apprentissages, ça réduit la circulation automobile en périphérie des écoles, ce qui représente un enjeu de sécurité pour nos élèves », explique Jérôme Gagnon, conseiller pédagogique. — PHOTOS COURTOISIE

La population « ne veut pas du projet »

La Coalition Fjord réagit à l'étude sur le projet d'implantation d'un gazoduc

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

La Coalition Fjord réagit à une étude qui révèle un faible appui à l'implantation d'un gazoduc. Certaines données issues d'une étude commandée par le promoteur du projet de gazoduc de 750 km entre le nord-est de l'Ontario et le port de Grande-Anse, à Saguenay, ont été publiées dans *Le Devoir* mercredi.

Le journal révélait que GNL Québec a commandé une analyse confidentielle afin d'explorer la connaissance et la réception du public en ce qui concerne le gaz naturel. L'étude aurait été réalisée avant l'annonce du projet de Gazoduq.

Selon *Le Devoir*, l'étude affirme que 38 % des répondants qui habitent dans le corridor visé par la construction du gazoduc sont favorables à un tel projet. Le taux diminuerait à 33 % au Québec.

L'enquête révèle également que 53 % des répondants estiment que le gaz naturel exploité en Alberta permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre et que 43 % des répondants de l'Ontario et du Québec pensent que le transport par gazoduc serait sécuritaire.

La Coalition Fjord estime que ces données démontrent que la population ne veut pas d'un tel projet.

« Ces données démontrent qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale envers le projet de Gazoduq. La Coalition Fjord demande aux politiques de ne pas aller à l'encontre de la volonté de la population. Le gouvernement Legault doit être cohérent avec ses engagements, ayant "posé l'acceptabilité sociale comme l'une des conditions sine qua non a l'approbation d'un projet d'exploitation des ressources naturelles". Le "gaz sale" de l'ouest du Canada n'est pas plus bienvenu ici que ne l'est le "pétrole sale" du pétrole des sables bitumineux, décrié par monsieur Legault », affirme la Coalition du Fjord dans un communiqué.

« Comme une majorité de Québécois est défavorable au développement des énergies fossiles, notre région doit se tourner vers un développement économique respectueux de l'environnement », insiste la porte-parole Anne Gilbert-Thévard.

L'évaluation environnementale amorcée

L'évaluation environnementale du projet de gazoduc reliant l'Ontario et Saguenay est amorcée. Gazoduq a émis un avis public en ce sens le 19 décembre. La conduite souterraine de gaz naturel d'environ 750 km vise à approvisionner son principal client, le projet Énergie Saguenay, un futur complexe de liquéfaction de gaz naturel.

Le public peut consulter l'avis de projet déposé au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Cet avis contient notamment une description du projet et du site visé, une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés.

L'avis de projet et la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultations dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement au *http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/index.asp*.

Jusqu'au 18 janvier, tous peuvent faire part par écrit au ministre de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder.

Des renseignements supplémentaires peuvent aussi être obtenus concernant le processus d'évaluation environnementale du projet au 418 521-3830, au 1 800 561-1616 ou au *http://www.environnement.gouv.qc.ca*. **ANNE-MARIE GRAVEL**

Une pancarte contre Arianne Phosphate

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Une pancarte dénonçant le projet d'Arianne Phosphate a été installée en bordure de la route 172, à Saint-Fulgence, dans la nuit de mardi à mercredi. La Cellule des abysses affirme dans un communiqué avoir posé ce geste afin de dénoncer le « fiasco annoncé » du projet de mine de concentré de phosphate au lac à Paul, au nord du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

« Destruction du fjord en cours » et le logo de la minière apparaissaient sur la pancarte plantée devant l'ancienne scierie à Saint-Fulgence, à proximité du site où Arianne Phosphate souhaite construire un port sur le fjord. Mercredi matin, il ne restait plus que la structure de la pancarte, l'écriteau avait disparu.

Dans un communiqué, la Cellule des abysses explique son geste en dénonçant le projet d'Arianne Phosphate et les impacts de sa concrétisation.

« Cette dernière veut exploiter une mine à ciel ouvert près du lac à Paul, sur les monts Valin. La matière première sera ensuite transportée par camion jusqu'au troisième port. Ce projet extractiviste vient mettre en péril l'intégrité du fjord, notre milieu de vie. Il faut ajouter à cela la privatisation des gains et la socialisation des pertes. Pendant que le gouvernement provincial octroie une "aide financière" de 1,5 million de dollars, de notre côté, nous allons nous ramasser avec la désolation environnementale et un immense prix à payer », affirme-t-on dans le communiqué.

> **« Gageons que rien ne sera différent avec Arianne Phosphate malgré leurs belles promesses. Après tout, pour les dirigeants de la minière, ce sont les millions de profit qui importent et non notre milieu de vie. »**
>
> — Tiré du communiqué de la Cellule des abysses

La Cellule des abysses souligne que des millions de dollars ont dû être investis en décontamination de sites miniers. « Le tout doit être assumé par les "contribuables". Gageons que rien ne sera différent avec Arianne Phosphate malgré leurs belles promesses. Après tout, pour les dirigeants de la minière, ce sont les millions de profit qui importent et non notre milieu de vie. »

La Cellule des abysses s'inquiète de l'impact du projet sur l'environnement et de ses retombées économiques.

« Avec les projets à prévoir de Métaux BlackRock, de GNL Québec et des navires de Rio Tinto qui utilisent déjà la rivière Saguenay et le fleuve, il est certain que tout cela vient ajouter plusieurs clous au cercueil des bélugas et de bien d'autres espèces. Et pour quoi ? Une poignée d'emplois et quelques miettes pour la région. Arianne Phosphate estime elle-même que ce projet ne durera pas plus de 26 ans et, qu'au mieux, il y aura la "création" de 1000 emplois directs et indirects. Toujours la même chanson : des projets éphémères qui rasent nos milieux de vie, et, après, nous devrons réparer les pots cassés. [...] Qu'allons-nous faire quand la multinationale aura plié bagage une fois le sol épuisé et les millions amassés ? »

La Cellule des abysses conclut son communiqué en affirmant qu'il s'agit d'une première action et que d'autres suivront. « Les exploiteurs n'ont qu'à bien se tenir. Arianne



Une pancarte dénonçant le projet d'Arianne Phosphate a été installée en bordure de la route 172 dans la nuit de mardi à mercredi à Saint-Fulgence. — PHOTO COURTOISIE



Mercredi matin, l'écriteau avait disparu. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Cowboys au TBN cet été

Une nouvelle collaboration entre Québec Issime et Diffusion Saguenay



PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS
pamaltais@lequotidien.com

Après plusieurs mois de relations tendues, Québec Issime et Diffusion Saguenay rétablissent les ponts et annoncent la présentation du spectacle *Cowboys, de Willie à Dolly*, dès l'été prochain au Théâtre Banque Nationale de Chicoutimi, après une absence de cinq ans dans la région.

L'arrivée, le 5 novembre dernier, de la nouvelle directrice générale chez Diffusion Saguenay, Isabelle Gagnon, semble avoir adouci les liens avec la compagnie du producteur Robert Doré, qui était en froid avec l'ancienne direction de l'organisme. Ces tensions avaient atteint un sommet à la fin de 2017, quand le producteur avait ouvertement critiqué la gestion et l'accès aux salles de spectacles à Saguenay.

Aujourd'hui, cette entente signe un nouveau départ entre le diffuseur régional et le producteur privé, qui renouvellent ainsi un partenariat qui a eu du succès dans le passé.

« On est très heureux avec la nouvelle direction de Diffusion Saguenay. On a eu un passé, avec de bonnes années et des années moins bonnes, mais là on a de bonnes années devant nous. On a décidé de fêter ça avec le retour de *Cowboys, de Willie à Dolly*, qui est parti depuis 2013 et présenté depuis quatre ans à Sherbrooke et Saint-Tite », explique Robert Doré en entrevue au *Quotidien*.

RETOUR À LA MAISON

Dès son entrée en poste, Isabelle Gagnon – qui a remplacé Claude Simard chez Diffusion Saguenay – était convaincue de l'importance de ramener Québec Issime chez eux, à Saguenay.

« Québec Issime, ça fait partie d'un joyau régional. Ils sont partis depuis quelques années et sont connus partout au Québec, mais foncièrement, ils sont d'ici. La première chose que j'ai faite quand j'ai rencontré Robert après être arrivée en poste, c'est de dire : "Robert, je veux travailler avec toi" », indique Isabelle Gagnon au cours du même entretien.

Le spectacle sera présenté du 24 juillet au 3 août, à raison de quatre soirs par semaine durant deux semaines, du mercredi au samedi. Les deux partenaires comptent ainsi mousser l'intérêt des touristes qui souhaitent voir plus d'un spectacle d'envergure durant leur séjour au Saguenay.

« C'est important qu'il y ait une production Québec Issime comme attrait touristique en complément avec *La Fabuleuse*. Ça avait été créé pour ça à l'époque. Quand on a créé Québec Issime en 1995, l'idée de base était que les gens viennent voir *La Fabuleuse* un soir et le lendemain, Québec Issime. L'été dernier, on a fait relâche, mais là c'est une nouvelle ère », assure Robert Doré.

Les billets pour le spectacle *Cowboys, de Willie à Dolly* sont disponibles en prévente dès jeudi matin et la vente générale débutera vendredi. Les billets pour chacune des huit représentations sont vendus au coût de 61,50 $. Outre *Cowboys, de Willie à Dolly*, Québec Issime présentera aussi *Starmania* (Sherbrooke) et *Voyages au rythme de nos musiques* (Wendake) cet été.

« Québec Issime, ça fait partie d'un joyau régional. Ils sont partis depuis quelques années et sont connus partout au Québec, mais foncièrement, ils sont d'ici. »

— Isabelle Gagnon



— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE



La directrice générale de Diffusion Saguenay, Isabelle Gagnon, et le promoteur de Québec Issime, Robert Doré, ont signé leur entente mercredi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Le spectacle *Cowboys, de Willy à Dolly*, sera présenté du 24 juillet au 3 août. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Un spectacle pour la réouverture du Palace ?

La nouvelle entente entre Diffusion Saguenay et Québec Issime ouvre la porte à un retour de la troupe de spectacles au Théâtre Palace Arvida, qui devrait normalement rouvrir ses portes à l'automne 2019.

« Là [ce qu'on annonce], c'est avec *Cowboys*, mais avec le Palace qui s'en vient, moi je considère que Québec Issime et le Palace, c'est un duo qu'on ne peut pas séparer. On souhaite vraiment que Québec Issime revienne dans sa maison et on est déjà en train de travailler à voir quelle forme ça prendrait », note Isabelle Gagnon de Diffusion Saguenay.

Même si les détails sont encore loin d'être ficelés, on comprend entre les lignes que la troupe de Robert Doré devrait éventuellement présenter le spectacle de réouverture dès que les rénovations de la salle de spectacle du boulevard Mellon sera de nouveau ouverte au public. Pour Robert Doré, qui s'est rabattu sur l'église Saint-Jacques pour présenter *Party !* depuis la fermeture du Palace, l'occasion de retourner là où tout a commencé lui permet d'entrevoir un avenir radieux pour ses productions dans la région.

« L'église et le Palace, ça va faire un kit assez extraordinaire. Ça nous permet de penser au futur, parce que, qu'on le veuille ou non, quand on a ouvert le Palace en 1999, on s'est créé un problème de production de spectacles. On a besoin d'un lieu pour préroder nos spectacles. On s'est privés au cours des dernières années de productions comme *Le p'tit Noël de Québec Issime*, *Québec Issime chante Noël* et *Party ! junior*. Avec Diffusion Saguenay, l'église et le Palace, on peut tout remettre en place », indique le producteur, qui ne cache pas son enthousiasme à l'idée de reprendre ses quartiers.

« On a ouvert le Palace en 1999, et là on pourrait le rouvrir, 20 ans plus tard en 2019 ! » **PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS**

affaires

OR
1243,94
- 5,47
$US/ONCE

PÉTROLE
56,63
- 0,65
BARIL US$

ALUMINIUM
0,87
0,13%
$US/LIVRE

EURO
0,6516
0,0023
€EURO

LE DOLLAR
74,18
-0,15
¢US

facebook/ LeQuotidien ProgresDimanche

@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	859.25 $	-8.84 $	183416302
S&P/TSX 300	14264.06 $	-152.83 $	370362953
S&P/TSX VENTURE	0.00 $	0.00 $	0
DOW JONES	23323.66 $	-351.98 $	0
NASDAQ (QQQ)	154.53 $	-3.89 $	39312397
NASDAQ/Canada	0.00 $	0.00 $	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BOMBARDIER INC.,	BBD.B	1.87 $	-0.06 $	22462641
ENBRIDGE INC	ENB	42.44 $	1.06 $	19683289
BAYTEX ENERGY	BTE	2.17 $	0.17 $	11050947
AURORA CANNABIS	ACB	7.14 $	-0.30 $	9155570
KINROSS GOLD CORP.	K	3.86 $	-0.28 $	8130455
BETAPRO CRUDE OIL	HOU	4.91 $	0.19 $	7854182
MANULIFE FIN	MFC	19.52 $	0.01 $	7779834
APHRIA INC	APHA	7.26 $	-0.63 $	7406080
BARRICK GOLD	ABX	17.34 $	-1.37 $	7068433
BIRCHCLIFF ENERGY	BIR	2.76 $	0.04 $	6600663

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CONSTELLATION	CSU	887.19 $	6.03 $	67629
ENGHOUSE SYSTEMS	ENGH	71.26 $	3.18 $	98634
VERMILION ENERGY	VET	28.84 $	1.83 $	2913813
WEST FRASER TIMBER	WFT	66.46 $	1.21 $	503734
ENBRIDGE INC	ENB	42.44 $	1.06 $	19683289
BETAPRO CDN GOLD	HGD	10.41 $	1.05 $	381212

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CNOOC LIMITED	CNU	201.75 $	-10.28 $	1737
LASSONDE	LAS.A	190.50 $	-8.50 $	3861
MORGUARD CORP.	MRC	165.41 $	-8.03 $	2392
CANADIAN TIRE	CTC	211.00 $	-6.19 $	457
FRANCO-NEVADA	FNV	93.08 $	-4.52 $	933015
CANADA GOOSE	GOOS	65.75 $	-4.45 $	583399

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
General Electric	GE	7.66 $	0.38 $	91733671
SPDR S&P 500 ETF	SPY	251.04 $	-4.07 $	89730975
iShares Tr -	EEM	38.49 $	-0.66 $	70628998
VanEck Vectors ETF	GDX	19.95 $	-1.15 $	48779865
Bank of America	BAC	24.18 $	-0.30 $	43753126
The Fin Select	XLF	23.59 $	-0.31 $	37731571
Ford Motor Co.	F	8.31 $	-0.15 $	28721388
Chesapeake Energy	CHK	2.01 $	-0.10 $	26077681
iShares Tr -	EFA	58.80 $	-0.58 $	25844065
iShares Tr - Core	IEMG	46.40 $	-0.76 $	25770144

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Crown Castle Intl	CCI.PR.A	1075.02 $	9.46 $	10496
Direxion Shares	JDST	65.59 $	8.27 $	446925
Direxion Shares	LABD	46.97 $	4.37 $	608645
Credit Suisse AG	DGAZ	77.43 $	4.26 $	1358505
Grupo	PAC	77.49 $	4.22 $	38625
Direxion Shares	DUST	28.37 $	4.07 $	1878433

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	293929.91 $	-805.68 $	78
NVR Inc.	NVR	2441.44 $	-48.42 $	9540
FedEx Corp	FDX	162.51 $	-22.58 $	6229370
AutoZone, Inc.	AZO	836.16 $	-21.81 $	148699
Chipotle Mexican	CMG	427.04 $	-16.79 $	306194
Mettler-Toledo	MTD	558.17 $	-16.20 $	75453

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Advanced Micro	AMD	18.16 $	-1.34 $	56268230
Micron Technology	MU	31.41 $	-2.70 $	51685064
Invesco QQQ Trust	QQQ	154.53 $	-3.89 $	39325412
Microsoft Corp	MSFT	103.69 $	-0.28 $	35481333
Facebook Inc	FB	133.24 $	-10.42 $	31346168
ProShares Tr -	SQQQ	17.39 $	1.19 $	27590697
Apple Inc	AAPL	160.89 $	-5.18 $	25961861
Intel Corp	INTC	45.57 $	-2.17 $	21281360
Comcast Corp	CMCSA	35.19 $	-0.46 $	20336938
ProShares Tr-	TQQQ	37.85 $	-2.95 $	19933964

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
AGM Group Holdings	AGMH	32.26 $	4.95 $	253
J&J Snack Foods	JJSF	149.55 $	3.35 $	49811
Marin Software Inc	MRIN	6.65 $	2.93 $	9799472
CME Group Inc	CME	185.53 $	2.74 $	1821882
Diamondback	FANG	90.60 $	2.67 $	2852320
Shire Plc (Jersey)	SHPG	168.73 $	2.51 $	1643799

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Amazon.com Inc	AMZN	1495.08 $	-56.40 $	4976957
Booking Holdings	BKNG	1736.63 $	-32.79 $	336388
Atrion Corp.	ATRI	703.46 $	-22.64 $	15379
Credit Acceptance	CACC	366.70 $	-11.36 $	78768
Intuitive Surgical	ISRG	471.92 $	-10.44 $	466411
Facebook Inc	FB	133.24 $	-10.42 $	31346180

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	8.02 $	7.54 $	7.69 $	0.16 $
Barrick Gold Corp	ABX	18.70 $	17.34 $	17.34 $	-1.37 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	67.29 $	65.49 $	65.90 $	-0.96 $
Bombardier CL A	BBD.A	2.10 $	1.96 $	1.96 $	-0.08 $
Bombardier Inc.	BBD.B	2.05 $	1.87 $	1.87 $	-0.06 $
BCE Inc.	BCE	56.00 $	55.20 $	55.48 $	-0.10 $
Bank of Montreal	BMO	90.85 $	88.91 $	89.03 $	-0.62 $
Bank of Nova Scotia	BNS	71.60 $	69.79 $	69.94 $	-1.26 $
CAE Inc	CAE	26.14 $	25.44 $	25.44 $	-0.14 $
Cascades Inc.	CAS	11.72 $	11.31 $	11.45 $	0.13 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	65.78 $	64.04 $	64.36 $	0.24 $
Canfor	CFP	16.29 $	15.62 $	15.72 $	-0.01 $
CIBC	CM	106.00 $	104.15 $	104.26 $	-0.92 $
Canadian Natural Res.	CNQ	33.50 $	32.40 $	32.59 $	-0.41 $
CN Railway Company	CNR	103.54 $	100.81 $	100.94 $	-0.66 $
Canadian Pacific Railway	CP	249.94 $	241.60 $	242.26 $	-4.11 $
Canadian Tire	CTC	217.19 $	211.00 $	211.00 $	-6.19 $
Canadian Western Bank	CWB	26.10 $	25.24 $	25.43 $	-0.28 $
Domtar	UFS	50.66 $	49.17 $	49.31 $	-1.51 $
Emera	EMA	44.19 $	43.55 $	43.76 $	-0.29 $
Enerplus	ERF	11.18 $	10.56 $	10.60 $	0.10 $
CGI Group Inc.	GIB.A	84.00 $	82.15 $	82.53 $	-1.21 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	18.99 $	18.43 $	18.58 $	0.11 $
Great-West Lifeco	GWO	28.55 $	27.98 $	28.13 $	0.05 $
Industrial Alliance	IAG	44.05 $	42.80 $	42.84 $	-0.31 $
Societe financiere IGM	IGM	31.61 $	30.66 $	30.69 $	-0.37 $
Imperial Oil	IMO	35.62 $	34.84 $	35.04 $	-0.01 $
Quebecor Inc	QBR.B	28.73 $	28.13 $	28.19 $	-0.35 $
Loblaws Cos.	L	61.82 $	60.22 $	61.13 $	0.13 $
Laurentian Bank	LB	38.18 $	37.25 $	37.43 $	-0.42 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	27.35 $	26.88 $	26.90 $	-0.23 $
Magna International	MG	63.12 $	60.55 $	60.76 $	-0.37 $
Metro Inc.	MRU	47.21 $	46.62 $	47.12 $	0.19 $
National Bank	NA	58.30 $	57.01 $	57.36 $	-0.30 $
Pro-AMS Trust	GSB.UN	0.00 $	0.00 $	7.86 $	0.00 $
Precision Drilling Corp.	PD	2.52 $	2.38 $	2.38 $	0.00 $
Jean Coutu Group	PJC.A	0.00 $	0.00 $	24.50 $	0.00 $
Potash Corp	POT	0.00 $	0.00 $	25.78 $	0.00 $
Power Corp.	POW	24.78 $	24.11 $	24.21 $	-0.20 $
Power Financial	PWF	26.56 $	25.74 $	25.83 $	-0.30 $
Quebecor Inc.	QBR.B	28.73 $	28.13 $	28.19 $	-0.35 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	71.40 $	70.16 $	70.48 $	-0.35 $
Royal Bank	RY	94.45 $	92.50 $	92.68 $	-1.12 $
Saputo Inc.	SAP	40.88 $	40.10 $	40.16 $	-0.41 $
Shaw Communications	SJR.B	25.30 $	24.70 $	24.81 $	-0.43 $
Sun Life financial	SLF	44.96 $	43.84 $	43.94 $	-0.49 $
SNC-Lavalin	SNC	47.29 $	45.89 $	45.97 $	-0.92 $
Superior Propane Corp	SPB	9.97 $	9.56 $	9.59 $	-0.27 $
Suncor Energy Inc.	SU	39.60 $	38.10 $	38.41 $	-0.57 $
Telus Corporation	T	46.30 $	45.54 $	45.71 $	-0.08 $
Transalta Corporation	TA	6.61 $	6.38 $	6.56 $	-0.03 $
Tembec	TMB	0.00 $	0.00 $	5.18 $	0.00 $
TD Bank	TD	69.18 $	67.51 $	67.58 $	-1.05 $
Transcanada Pipe	TRP	53.07 $	51.54 $	52.17 $	0.82 $
Torstar Corp.	TS.B	0.66 $	0.62 $	0.62 $	0.00 $
Weston George Ltd	WN	92.98 $	91.11 $	91.21 $	-0.41 $

CHRONIQUE JURIDIQUE



Me Léonie Boutin

RECONNAÎTRE LES PREMIÈRES NATIONS À TRAVERS LES LOIS CANADIENNES : UNE VOIE EN DEVENIR

Le régime législatif fédéral est à quelques étapes près de subir une cure de rajeunissement avec l'adoption d'un projet de loi qui a pour objectif d'harmoniser les lois fédérales avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (« Déclaration »). Qu'implique cette Déclaration?

En 2007, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Déclaration, laquelle est le résultat d'une concertation internationale afin de reconnaître, préserver et faire progresser les droits des peuples autochtones. Les autochtones représentent approximativement 370 millions de personnes dans le monde et sont répartis dans plus de 90 pays, du Grand Nord canadien aux îles Fidji. En 2016, un peu plus de 1,6 million d'entre eux étaient présents au Canada.

La Déclaration contient 46 articles et ne crée pas de droit. Elle reconnaît et enchâsse des droits appartenant déjà aux peuples autochtones et compte tenu des particularités des régions et pays, constitue un idéal à atteindre dans un esprit de partenariat et de respect mutuel entre les gouvernements et les peuples autochtones.

La Déclaration contient des affirmations sur les droits relatifs à la gouvernance dont le droit au développement économique, culturel et social, notamment afin de tendre vers une autonomie gouvernementale des Nations. Ainsi, les peuples autochtones peuvent maintenir et renforcer leurs propres institutions politiques, juridiques et économiques afin de s'administrer eux-mêmes par le biais d'un gouvernement.

La Déclaration prévoit aussi le droit aux terres et aux ressources, aux lieux sacrés et à la conclusion de traités. Elle reconnaît également le droit à la santé, à l'éducation, à la langue, à la culture et à la spiritualité à travers des institutions autonomes et propres aux peuples autochtones.

Le Canada a appuyé la Déclaration en 2010, puis a annoncé sa décision de la mettre pleinement en œuvre en mai 2016. En plus de décisions de la Cour suprême du Canada en droit autochtone, cette Déclaration est non seulement un outil juridique important, mais également une grande forme de respect à l'endroit des Premières Nations du Canada.

Le projet de loi C-262 présenté par le député fédéral, M. Roméo Saganash, membre de la grande Nation crie, devrait recevoir la sanction royale sous peu. Ce projet de loi vise à assurer l'harmonie des lois fédérales avec la Déclaration. Comme quelques-unes des lois fédérales sont désuètes dont le meilleur exemple est la *Loi sur les Indiens* qui tire ses origines de la version de 1876, ce rafraîchissement sera certainement le bienvenu!

Me Léonie Boutin
Bureau de Roberval
Téléphone : 418-275-2472

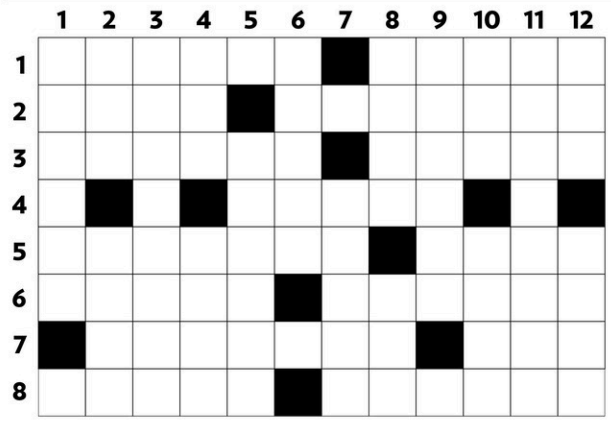
CAIN LAMARRE

PRÈS POUR ALLER LOIN

MONTRÉAL | CAPITALE-NATIONALE | SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN | ESTRIE | CENTRE-DU-QUÉBEC
BAS-SAINT-LAURENT | ABITIBI-TÉMISCAMINGUE | CÔTE-NORD | CHAUDIÈRE-APPALACHES | MONTÉRÉGIE

5263685

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Temple consacré à Bouddha – Moyen de transport souterrain.
2 Qui est de même quantité – Jouets que l'on fait tourner.
3 Fixé dans la mémoire – Espèce.
4 Se dit quand on part pour toujours.
5 Exaspérés – Préposition signifiant excepté, à l'exclusion.
6 Se dit de quelqu'un qui, selon l'Église, a mené une vie exemplaire – Mammifère herbivore qui vit en liberté et qui ressemble à un lapin.
7 Qui s'applique à un ensemble de choses ou de personnes – Animal qui fait hi-han.
8 Appuyer fortement – Oiseaux.

VERTICALEMENT

1 Il en faut absolument un pour conduire une auto.
2 Il change au moment de notre anniversaire – Maladie mortelle transmise à l'homme par la morsure de certains animaux.
3 Friandises ou petits cadeaux.
4 Se crie dans une corrida pour encourager le toréador – Qui existe dès la naissance.
5 Tresser des cheveux.
6 Travail qu'il faut faire pour apprendre.
7 Religion des musulmans, fondée par Mahomet.
8 Inspiratrice d'un poète, d'un écrivain – Étendue de terre entourée d'eau.
9 Femme unie à un homme par le mariage.
10 Peut se faire avec un pistolet – Partie d'un cours d'eau qui s'oppose à l'amont.
11 Revient à l'endroit d'où l'on vient.
12 A le courage de faire quelque chose – Elles se servent de baguettes magiques.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	A	R	B	A	R	E	S	■	L	I	T
2	O	C	E	A	N	■	N	O	M	A	D	E
3	U	N	■	V	E	T	U	E	■	M	E	S
4	S	E	M	E	■	A	M	U	S	A	N	T
5	S	■	E	■	O	P	E	R	E	■	T	■
6	O	B	T	U	R	E	R	■	R	A	I	L
7	L	A	I	N	E	■	E	C	R	I	T	E
8	E	S	S	I	E	U	■	A	E	R	E	S

MOT MYSTÈRE

AFFICHE
AGRES
ANIMAL
ARENE
ARTISTE

BARRE
BOULE

CAGE
CERCEAU
CERCLE
CHUTE
CIRQUE
COMIQUE
CONE
CORDE

DEFILE
DUO

ECOLE
ECURIE
ECUYERE
ELAN
ELEPHANT
ENTREE
EQUESTRE

FARD
FASTE
FILET
FORAIN

GRUSS

HABILETE

KNIE

CIRQUE - Un mot de 9 lettres

K	N	I	E	H	C	I	F	F	A	S	T	E	E	M
T	N	E	L	A	M	A	G	I	E	G	A	C	L	E
N	N	I	U	O	T	A	R	I	E	E	R	U	Y	D
A	E	E	L	Q	R	D	H	A	B	I	L	E	T	E
H	T	R	A	P	R	E	N	G	T	S	R	A	S	F
P	N	T	I	A	M	I	M	E	S	E	L	R	N	I
E	E	S	F	R	M	E	C	U	T	E	L	T	E	L
L	T	E	R	A	O	U	R	E	N	N	O	I	L	E
E	E	U	L	D	N	G	P	T	O	B	A	S	F	C
B	R	Q	H	E	T	E	R	E	I	I	I	T	F	O
O	R	E	L	C	R	E	C	A	R	G	S	E	O	M
U	A	E	C	R	E	C	O	E	R	C	R	E	R	I
L	B	E	S	R	U	O	R	E	N	E	H	E	A	Q
E	U	Q	S	I	R	L	D	U	O	O	N	E	I	U
E	R	E	Y	U	C	E	E	I	R	U	C	E	N	E

Solution du dernier numéro : PEDIGREE **20-12 2018**

LAMA
LIONNE

MAGIE
MIME
MONTREUR

NUMERO

OISEAU
OTARIE
OURSE

PARADE
PERCHE
PISTE
PUMA

REPETER

RISQUE

SABOT
SAUT
STYLE

TALENT
TENTE
TIGRE
TREMPLIN

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

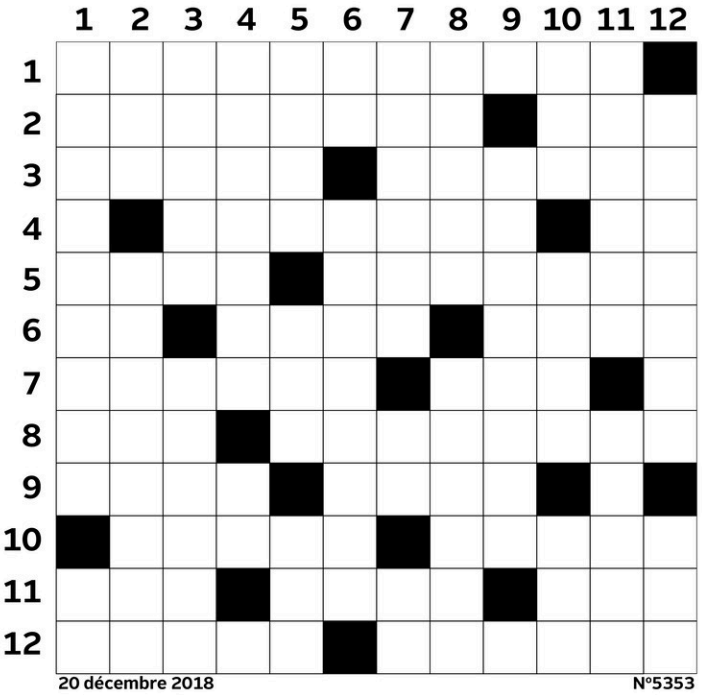
1. Graminée aromatique cultivée pour son huile essentielle.
2. Blériot en était un - Abrège une énumération.
3. Petit chemin - Bord taillé obliquement.
4. Moteur - Combattant.
5. Ronger - Prévenus d'un danger.
6. Sert à lier - Ouverture sur la table d'un violon - Indique la direction.
7. Coq de bruyère - On y fait la grasse matinée.
8. Dans l'alphabet grec - De teinte bleuâtre.
9. Créature - Aspire.
10. Borné - Installé sur une chaise.
11. Préfixe - C'est un gaz - Dans la rose des vents.
12. Célébrée - Peut qualifier un maniaque.

VERTICALEMENT

1. Coiffure munie d'une visière - Fait partie de la famille des taxacées.
2. Labiée à fleurs jaunes très odorantes - Dégénérescence graisseuse d'un tissu.
3. Produit des sons aigus - Poisson plat.
4. Biffer - Marque une liaison.
5. Enlever - Gibecière - On y lit les grands titres.
6. De naissance - Mesquinerie.
7. Se dit d'une fille en âge de se marier - Beaucoup plus petit que le Saint-Laurent - Dans un gigot.
8. Ecarteur - Coléoptère des chênes.
9. Qui fait preuve d'une soumission excessive.
10. Stratège américain - Tronche - Ancienne pièce.
11. Superposer - ... dorsale.
12. Transformation de certains matériaux sous l'effet de la chaleur - L'hiver, il gèle.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	N	Y	M	P	H	E	T	T	E	■	U	V
2	O	P	E	R	E	■	A	R	M	U	R	E
3	C	R	U	■	P	A	L	A	B	R	E	R
4	I	E	N	A	■	M	E	C	E	N	E	S
5	C	A	I	S	S	O	N	■	T	E	■	A
6	E	U	E	■	A	U	T	R	E	■	E	T
7	P	■	R	E	C	R	U	■	R	O	T	I
8	T	A	■	I	R	■	E	S	■	C	O	L
9	I	N	C	R	E	D	U	L	E	■	L	E
10	O	G	R	E	■	U	S	A	G	E	E	■
11	N	E	E	■	G	R	E	N	A	T	■	N
12	■	S	T	R	I	E	■	G	L	A	N	D



20 décembre 2018 N°5353

SUDOKU

2	7	6			4			9
			9	2		1		
					3			
					7			1
7		9	2		1			5
	1		5	6		3		
	8		4				2	
1			6	7				
	5		8					4

Niveau de difficulté : moyen 4628

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

3	2	5	9	1	7	4	6	8
7	8	4	6	5	3	1	2	9
9	1	6	8	2	4	5	3	7
6	4	9	5	3	2	8	7	1
2	5	3	1	7	8	9	4	6
1	7	8	4	6	9	2	5	3
8	6	7	2	4	1	3	9	5
4	3	1	7	9	5	6	8	2
5	9	2	3	8	6	7	1	4

4627

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

E R S	U P I A	A I	R T I P	E L L	A R P	S I A N	O T S	E N	D N X	E I E	S	T N D	E E I	
		■									■			
■								■			■			
		■			■		■							
				■				■						

Thème : Citation de François Hébert

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Horace : Quand l'amphore est à sec, les amis se dispersent.

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 20 décembre 2018

Bélier du 21 mars au 19 avril - On dit qu'il faut être maître de qui ne nous aime pas et esclave de qui nous aime. L'approche de la Pleine Lune... et des fêtes de fin d'année pourrait vous inciter à réévaluer certains rapports de force. Un contexte pourrait également se modifier prochainement et il ne serait pas sage d'apporter des transformations radicales à vos relations sur le champ. Commencez par observer et par analyser...

Taureau du 20 avril au 20 mai - Mieux vaut tard que jamais. Bien qu'un oubli puisse vous plonger dans un certain embarras, il serait préférable de le signaler vous-même plutôt que d'essayer de le cacher. Un geste de votre part sera bien accueilli, même s'il arrive en retard. Avec l'arrivée de la Lune en Gémeaux, il suffira d'inverser les rôles et de vous mettre à la place de l'autre parti pour voir clairement quelle est la meilleure attitude à adopter.

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - L'incapacité qu'éprouve l'autre à percevoir la situation avec lucidité ne devrait pas vous amener à faire de même. L'arrivée du cycle de la Lune pour deux jours en Gémeaux vous prédispose au dialogue et à la conciliation. Votre bonne disposition pourrait même impressionner une personne qui avait tendance à vous attribuer exclusivement tout le blâme. Entretien fluide et chaleureux en perspective...

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Il ne faut pas mettre la clôture avant d'avoir planté les piquets. Vu que le cycle de la Lune arrive en Gémeaux, une hâte excessive risque de vous amener à brûler les étapes. Mieux vaudra essayer de tempérer votre empressement et de vous laissez habiter par une certaine patience issue de sagesse et de détermination. Et grâce à l'approche de la Pleine Lune, votre ténacité sera sans doute inébranlable...

Lion du 23 juillet au 22 août - En accord avec votre Signe, l'arrivée du cycle Lunaire en Gémeaux accentuera votre spontanéité tout en vous définissant en tant qu'entité unique et originale. Vous constaterez que l'individualisme n'est pas forcément une entrave à l'altruisme et à la compassion. Le meilleur moyen de faire plaisir à quelqu'un d'autre consistera probablement à commencer par vous faire plaisir vous-même...

Vierge du 23 août au 22 septembre - Plaider pour une bagatelle, c'est perdre plus qu'elle ne vaut. Tandis que le cycle Lunaire et Mercure se trouvent chacun au carré de votre Signe, il serait préférable d'abdiquer face à une affaire que vous ne désirez pas réellement. De fournir des efforts en vain ne conduirait qu'à l'épuisement, vous empêchant de donner le meilleur de vous-même à l'endroit d'une cause plus importante.

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Se trouvant en accord avec votre Signe, la Lune en Gémeaux pourrait apporter des modifications de dernière minute à vos activités. Vous éviterez les surprises en cherchant à connaître au préalable les véritables intentions des autres. Il est également possible qu'une nouvelle expérience marque le commencement d'une étape agréable. N'ayez donc pas peur de sortir des sentiers battus...

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Vénus dans votre Signe aimerait faire de vous des êtres méthodiques mais non tranchants, intègres mais non blessants, droits mais non absolus et lumineux mais non éblouissants. Son influence vous encourage à rechercher la juste mesure dans tous les domaines de votre vie, et si vous ne faites rien de délibéré pour agir à son encontre, son passage en Scorpion ne sera qu'agréable.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Juste en face de votre Signe, l'arrivée du cycle de la Lune en Gémeaux annonce une étape riche en rebondissements lors de laquelle des situations longtemps stagnantes pourraient se mettre à évoluer rapidement. Un changement en profondeur n'est pas impossible. Par ailleurs, le duo Mercure-Jupiter en Sagittaire devrait créer les conditions idéales pour un bon Noel à venir...

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - Vu que l'arrivée du cycle de la Lune en Gémeaux pourrait rendre le contexte financier incertain, il serait sage de savoir dompter toute impulsivité dépensière, malgré cette époque festive. Seuls les achats sérieusement envisagés depuis longtemps devraient être recommandés. Et si une chose ce n'est pas absolument nécessaire aujourd'hui, cela devrait pouvoir attendre... jusqu'à mardi prochain.

Verseau du 20 janvier au 18 février - Étant donné que l'arrivée de la Lune en Gémeaux est une alliée, vous devrez probablement choisir soit de faire quelque chose que vous aimez ou de faire quelque chose avec des personnes que vous aimez. Une décision qui vous semble anodine pourrait pourtant peser lourd pour quelqu'un d'autre. Et... petite suggestion, partez à l'avance pour vos achats, car les files d'attentes pourraient être longues.

Poissons du 19 février au 20 mars - Vos nouveaux procédés pourraient se heurter à l'opposition d'individus réfractaires et de partisans du moindre effort. Cependant, il est possible de les rallier à votre cause si vous acceptez d'arrondir quelque peu les angles. Avec la Lune en Gémeaux, l'heure est au dialogue. L'effort que vous fournirez pour vous entendre avec une personne antagoniste fera sûrement plaisir à quelqu'un que vous aimez...

JEUDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

20 DÉCEMBRE	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Surprise Noël	Les contes de Grimm		Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	JOHN CARTER (2012) avec Lynn Collins, Willem Dafoe, Taylor Kitsch.					NOËL AVEC LES KRANK (2004) avec Jamie Lee Curtis, Tim Allen.				Un gars, une fille	Silence, on joue!
V	Moment V		Moment V		Infopu-blicité	Infopu-blicité	Nashville / La chasse est ouverte		Occupation	LA LISTE DE NOËL (2014) avec Beth Broderick, Aaron Hill, Ellen Hollman.				LE MESSAGE DE NOËL (2015) avec Leah Gibson, Lynda Boyd, Jamie-Lynn Sigler.			Les Simpson	Les Simpson	Les Simpson
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Ma maison bien-aimée		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		NEUF VIES POUR NOËL (2014) Brandon Routh.			(:45) Tom et Jerry	Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	(:55)RobocarPoli	Lassie	SPIRIT: L'ÉTALON DES PLAINES (2002)			Tatonka/(:45) Yakari	PeterPan / Grizzy	Cochon dingue	LE CHAMP DES RÊVES (1989) Kevin Costner.			(:55) Shrek	Sentine-lles	Zorro/(:50) Petit Sp.	As de jungle	SHAUN LE MOUTON (2015)			Chat Potté	Cités d'or

20 DÉCEMBRE	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	RDI économie	District 31	Infoman	Les dieux de la danse		Rite de passage		Le Téléjournal		Sports express /(:05) SEPT ANS AU TIBET (1997) avec David Thewlis, Brad Pitt.		
V	Un souper parfait	Occupation double Grèce	CHRISTMAS BOOTCAMP				LE CADEAU DE L'ESPOIR (2010) avec John Corbett, Sarah Paulson, Sam Elliott.				Occupation double Grèce	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur / Noël	Joyeux Noël Shrek!	VLOG / Noël / Marie-Mai	Ninja Warrior - Les meilleurs concurrents de la saison se mesurent au parcours le plus extrême au monde!				TVA nouvelles	(:35) DERNIÈRE CHANCE (2006) avec Dermot Mulroney, Sarah Paulson, Amanda Peet.			
TQc	La Pat'Patrouille	DRAGONS 2 (2014)			(:20) MON FANTÔME D'AMOUR (1990) avec Whoopi Goldberg, Demi Moore, Patrick Swayze.					(:35) PLEINE LUNE À WOODSTOCK (1999) avec Viggo Mortensen, Anna Paquin, Diane Lane.			
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Mâle vs. Femelle / Scènes de ménage		Devoir d'enquête / On a oublié Ciena - Les parents de Ciena, 3 mois et demi, doutent la cause de sa mort.				Anomalia		TV5 le journal	Journal Afrique	Crimes parfaits
CANAL D	Madame Lebrun		Panique sur la 401 / Le Skyway au vent		Alaska: La ruée vers l'or		Le convoi de l'extrême / Le grand vide		Cauchemar sur l'autoroute / 23 tonnes de bois		Patrouille en direct	Patrouille en direct	Un tueur si proche
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)	30 images/ seconde	L'antichambre (D)		Hockey 360° (D)	LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Coyotes de l'Arizona (D)					Sports 30	Hors-jeu 2.0
VIE	Mères à boutte	Ça change pas le monde	Ça change pas le monde	Ça change pas le monde	Ça change pas le monde	Ça change pas le monde	On efface et on recommence / Sherbrooke		Le Club Mel / Alex Perron		Les 7 petits Johnston / Cours, papa, cours!		MON HÉROÏNE DE NOËL
SERIES+	Rizzoli & Isles / Cache-cache		Loi & ordre: sexuels / Plus dure sera la chute		Quantico / Le vote de la discorde		Madame la Secrétaire d'État / Pour la paix		Bull (v.f.) / Condamnée au silence		Scandale / Sous le soleil		Graceland / B positif
Z	Plus dur qu'on pense	Patrice Lemieux 24/7	Les pros du ticket	Les pros du ticket	Les pros du ticket	Les pros du ticket	À COEUR PERDU (1993) avec Patricia Arquette, Dennis Hopper, Christian Slater.					Fous de motoneige	Grimm
HISTORIA	Plus grands que nature / Les fous de l'hiver		Fous bolides Partie 1 de 2	Fous bolides Partie 2 de 2	La preuve manquante / Le monstre du Loch Ness		À feu et à sang / La bataille d'Antietam		Voitures de rêve	Voitures de rêve	Voitures de rêve	Voitures de rêve	Motos Café racers
ÉVASION	Les routes mythiques		360@ / Hawaï		Spots de baignade secrets		Tous à bord / Nouveau spectacle		Bikinis et bords de mer	Bikinis et bords de mer	Bienvenue chez nous / Jean-François et Édouard		Lydiane autour
ICI ARTV	(17h30) L'appel du coeur	L'appel du coeur / À la croisée des chemins		Mr Bean	Lumière sur... / Gilles Renaud		Grantchester / Nos enfants chéris		Grantchester / Les liaisons clandestines		LES BOYS III (2001) avec Remy Girard, Patrick Huard, Marc Messier.		

Petites Annonces

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

IMMOBILIER VENTE

6685 Condos à vendre

1101, rue DES ROITELETS, 4 1/2, **condos** avec **garage chauffé**, 5e étage, dans la Tour St-Michel, vue exceptionnelle, repeints, planchers neufs, avec ascenseur. Également, **jumelés**, 4 1/2 au 2069, rue Des Roitelets. **lesconstructionsmt@gmail.com**

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½

(1 mois gratuit pour logements neufs seulement, avec ascenseur); autres logements rénovés, semi-meublés ou non

arrière de La Cage aux Sports et UQAC

581-306-4503, 418-815-3383
isabonjour27@outlook.fr

3½ ARVIDA, chauffé/éclairé, accès sécurisé et accès lav. séch., secteur St-Mathias, libre imm. 550$/mois, 418 815-4737.

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 550$/mois
5½, à partir de 750$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.

Tél.: 581-234-6128

ALMA, beaux grands 4½, 5½, près centre d'achats. libres . 520-580, 418-720-4380

JONQUIÈRE 2 mois gratuits 4½, 2e étage, frais peint, pas d'animaux, remise, près de tous les services, libre, 450$, 418-547-6469.

JONQUIÈRE, 5½, 2e étage, haut de Taverne St-Hubert, 430$ non ch. ni écl., 418-547-2035

JONQUIÈRE grand 3½, ch./écl., semi-meublé, près des services 485$, libre immédiatement. 418 678-2830 / 418 540-2755.

6737 Logements à louer

JONQUIÈRE, grand 5½, 2e étage, 3771 rue Vincent, 685$, ch.et écl., 418-547-2035

JONQUIÈRE logis neuf, 4½, eau chaude fournie, 500$; 5½, non ch., non écl., 600$. Libres pas d'animaux, 418 547-2127 /418 557-2434

6761 Chambres à louer

Arrière Place du Royaume, autobus, buanderie, Internet, non-fumeur, 418 549-3621

SERVICES ET EXPERTS

6778 Vacances et voyages

CASINO DE CHARLEVOIX - 28 déc. 35$
Contacter Lise ou France 418 540-9189
Voyages Aqua Sud 418 690-2840

6787 Argent à prêter

ARGENT PRÊTÉ
PRÊT PERSONNEL 5 000$ +
et hypothèque 1re et 2e, 30 000$ et +,
aucun cas refusé. 1 438-821-9485

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

1 418 590-8443 Jolie petite femme offre un doux moment. Bienvenue 418 590-8443

581 306-5065
Massagedevelours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

À Alma ❤ 37ans,cheveux longs noirs, 165lbs de douces rondeurs❤**581 235-6707**

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

A FLEUR de peau, Eric et Billy
Tél. : 418 550-0632

❤ **ANGELA**, avec les mains d'un **ange**, peut se déplacer partout. Tél.:581-234-7423.

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE
418 376-3352

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie Dès 8h à 17h 7 jours sur 7 : 418 376-1274.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845

6819 Messages personnels

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit à Jonquière, 418-550-0730

BON massage pour messieurs, Yvan reçoit, discrétion. Bienvenue 50+. 418-815-2074.

CHICOUTIMI, massage pour homme, Marc reçoit endroit propre et discret, 581-683-8733

POUR les hommes, c'est le temps de vous offrir un petit caprice. Je vous offre un massage de détente en douceur. Je peux vous recevoir. Pierre.Tél.:418-944-2568.

SÉPHORA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engage. Tél.:581-490-1994.

SPÉCIAL MAUDE service de massage propre et courtois. 418 412-0863

LES PETITES ANNONCES
418 549-4444
leQuotidien
lePrograès
• VÉHICULES
• HABITATIONS
• LOGEMENTS

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS
avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★

6 jours/semaine
(environ 1 h 30 à 2 h 00 de travail par nuit)

pour les secteurs suivants (1 camelot par secteur):

- ★ St-Prime
- ★ Normandin
- ★ Albanel
- ★ St-Méthode
- ★ Dolbeau

Aussi, secteurs suivants :

Desbiens, Chambord, Lac-Bouchette, Roberval, St-Félicien

BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

Recherche adulte avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien ★

SECTEUR RIVIÈRE-DU-MOULIN

Revenus d'appoint très intéressants

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN ★

ARVIDA
(130 copies)

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien ★

JONQUIÈRE
(130 copies)

Revenus d'appoint très intéressants

Bienvenue aux personnes de tous âges

Contactez Régis Desbiens
418-695-1630

Recherche camelot motorisé

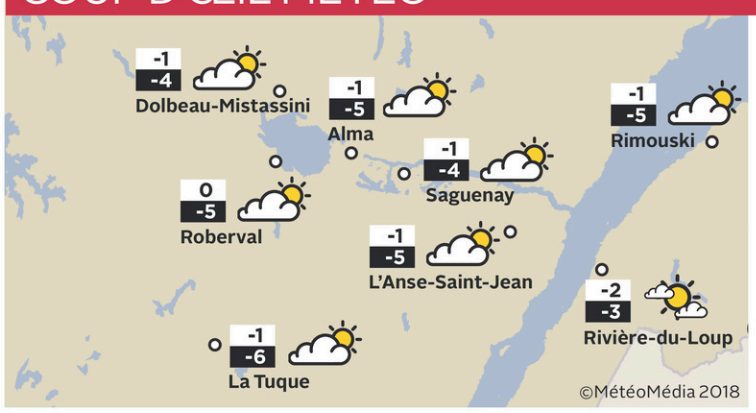
pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN ★

CANTON TREMBLAY/ SAINT-HONORÉ
(115 copies)

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 5
Min. 3
Pluie
Précipitations : 90 %
Vents de l'est 30 km/h

Samedi
Max. 6
Min. -10
Pluie
Précipitations : 80 %
Vents de l'ouest 28 km/h

Dimanche
Max. -10
Min. -20
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents de l'ouest 25 km/h

Lundi
Max. -14
Min. -18
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents légers

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Variable	-3	-5
Chibougamau	Nuageux	0	-2
Gaspé	Ensoleillé	0	-8
Gatineau	Beau	2	-3
Îles-de-la-Mad.	Beau	0	-2
Maniwaki	Variable	1	-2
Montréal	Beau	0	-2
Mont-Tremblant	Beau	2	-1
Québec	Beau	-1	-5
Rimouski	Variable	-1	-5
Sept-Îles	Ensoleillé	-3	-5
Sherbrooke	Ensoleillé	2	-2
Tadoussac	Variable	-2	-5
Thetford Mines	Ensoleillé	2	-3
Trois-Rivières	Beau	-2	-6
Val-d'Or	Grésil	2	-1

LE SOLEIL

7h31 **15h51**
Durée du jour : 8h20

LA LUNE
Coucher : 4h43 **Lever : 14h36**
22 déc. 29 déc. 05 janv. 14 janv.

LE VENT
Vents légers

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
0h36	4,2	1h02	3,9
6h33	1	7h57	0,9
12h54	5	13h17	4,8
19h24	0,6	20h51	0,7

VOTRE MÉTÉO PERSONNALISÉE
Recevez vos alertes météo en tout temps où que vous soyez.
Météo Média
App Store Google Play

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot
avec voiture

Saint-Félicien
Secteur des roulottes
entre la 1re et la 5e Rue

Secteur du rang Double
jusqu'au Zoo de Saint-Félicien

pour distribuer
★ Le Quotidien★

Contacter Serge Gosselin
418-618-4098
418-256-1164
sergegosselin2012@hotmail.com

VÉHICULES

6851 Automobiles

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 100$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

COROLLA 2009 automatique, 188,000 km (à Québec) 3950$. YARIS 2007automatique 154,000 km, 3 portes (à Kénogami) 3575$ nég. 418 817-5199

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

LE SYNDICAT PARLE D'UNE DÉCISION MÉPRISANTE

ABI ferme la moitié de ses cuves

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

À deux jours de la date butoir imposée par le gouvernement du Québec pour tenter de mettre fin à une année de lock-out, Alcoa Corporation vient de jeter une douche froide en annonçant qu'elle réduit de moitié les opérations de l'unique série de cuves en exploitation à l'Aluminerie de Bécancour. Si l'employeur évoque une réalité opérationnelle, le syndicat y voit plutôt une décision méprisante.



Déclenché il y a près d'un an, le lock-out à l'Aluminerie de Bécancour vient de connaître un nouveau rebondissement avec cette annonce faite par Alcoa de réduire sa production d'un autre cran. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

« C'est un manque flagrant de respect pour le processus de négociation, à deux jours de l'échéance fixée par Québec pour en arriver à une entente négociée. La direction d'Alcoa vient rire au nez du gouvernement et du processus de négociation qu'il a initié. La mauvaise foi de la partie patronale devient de plus en plus évidente », dénonce le président de la section locale 9700 représentant les 1030 lockoutés d'ABI, Clément Masse.

La multinationale rappelle que deux séries de cuves ont été arrêtées le 11 janvier 2018, « après que les membres du syndicat aient refusé l'offre proposée ». La propriété d'Alcoa (74,95 %) et de Rio Tinto (25,05 %) a une capacité nominale de 413 000 tonnes métriques par année partagée à travers trois séries de cuves.

« Depuis le début du lock-out, les employés-cadres d'ABI ont exploité une série de cuves, effectué des travaux d'entretien, restauré la stabilité dans l'usine et amélioré la qualité du métal produit. Compte tenu des récents départs d'employés-cadres, une réduction de production est nécessaire, afin d'assurer la sécurité du personnel et l'entretien des équipements. Les employés-cadres actifs continueront de veiller à ce que l'aluminerie soit prête pour un éventuel redémarrage », explique-t-on dans un communiqué corporatif.

La série qui sera partiellement réduite détient une capacité nominale de 138 000 tonnes métriques par année, dont 103 000 tonnes métriques représentent la participation d'Alcoa Corporation. Cette réduction partielle devrait être finalisée d'ici le vendredi 21 décembre 2018.

« Après de longues négociations cette année, la direction d'ABI et la partie syndicale n'ont pas encore trouvé d'accord sur les conditions clés pour améliorer la productivité et la profitabilité de l'usine. La direction d'ABI reste déterminée à parvenir à un accord négocié avec la partie syndicale », poursuit Alcoa.

Pour le Syndicat des Métallos, la décision d'Alcoa de fermer la moitié des cuves restantes à son aluminerie de Bécancour témoigne d'un « flagrant mépris » pour le processus de négociation initié par le ministre du Travail. « C'est sûr que ça jette un doute un peu sur l'intention de l'employeur d'arriver à un règlement, compte tenu du moment où il prend cette décision. Et on sait que l'arrêt d'une partie des cuves augmente les coûts et le temps nécessaire à un redémarrage. Les propriétaires vont encore perdre plus d'argent », fait remarquer Clément Masse.

Celui-ci souligne que la compagnie ne cesse d'augmenter ses demandes à la table de négociation depuis le début du lock-out, « offrant beaucoup moins que l'offre refusée par les membres métallos en janvier dernier ». « Alcoa veut faire payer son propre lock-out aux travailleurs et à l'ensemble de la région. Alcoa vient creuser encore plus le fossé », décrie-t-il.

Selon lui, en plus de faire subir leur lock-out aux travailleurs, Alcoa et Rio Tinto font payer cher Hydro-Québec, le gouvernement et l'ensemble des Québécois pour son conflit. En effet, dit-il, Hydro-Québec a été privée de revenus de plus de 200 millions depuis le début du conflit puisque la compagnie invoque un Act of God ou une « force majeure » pour ne pas payer l'électricité qui lui est réservée.

« En fermant ainsi la moitié de la dernière série de cuves, ABI accroît les pertes de revenus pour le gouvernement du Québec. Lorsque viendra le temps de déterminer les tarifs d'électricité pour l'avenir, c'est tous les Québécois qui en paient le prix. La multinationale se moque des Québécois », soutient le président syndical.

Disant respecter la décision de la compagnie avec ses arguments de sécurité et d'entretien, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité, Jean Boulet, se réjouit que dans son communiqué, Alcoa fasse allusion à un éventuel redémarrage et reste déterminée à parvenir à un accord négocié avec la partie syndicale.

« C'est le même objectif que j'ai toujours eu en tête, que les parties en viennent à une entente à l'amiable. Un accord négocié, c'est toujours préférable. Je le réitère, c'est un conflit qui relève du domaine privé. On s'y intéresse parce qu'il est devenu un peu d'intérêt public en raison de l'impact sur les familles et leur pouvoir d'achat, l'anxiété que ça cause, les conséquences négatives pour les commerces, l'économie locale et régionale, et même pour le PIB à l'ensemble du Québec. Il y a des répercussions tellement importantes qu'il faut s'intéresser à ce dossier. Et moi, je fais encore confiance au processus de médiation tant qu'il est actif, je demeure confiant. Par la suite, on verra, dépendamment de ce qui se passe », a-t-il confié au *Nouvelliste*.

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay

Avis public

Rectificatif

HORAIRE DES SÉANCES DES CONSEILS D'ARRONDISSEMENT DE LA BAIE POUR 2019

Une erreur s'est glissée dans l'avis public paru dans le Quotidien du 17 décembre dernier.

L'horaire aurait dû se lire comme suit :

ARRONDISSEMENT DE LA BAIE	
Endroit : 1911, 6e avenue, La Baie	
Date	Heure
Mardi le 29 janvier	16 h
Mardi le 26 février	16 h
Mardi le 26 mars	16 h
Mardi le 23 avril	16 h
Mardi le 28 mai	16 h
Mardi le 25 juin	16 h
Mardi le 23 juillet	16 h
Mardi le 27 août	16 h
Mardi le 24 septembre	16 h
Mardi le 29 octobre	16 h
Mardi le 26 novembre	16 h
Jeudi le 12 décembre	16 h

SAGUENAY, ce 20e jour du mois de décembre 2018.

L'assistante-greffière,
ANNIE JEAN

5359083

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : MARDI 18 DÉCEMBRE 2018

Celebration 2019

Audi A3
625B272
(non décomposable)



*Le gagnant d'une Audi A3 pourra choisir entre le véhicule ou l'équivalent en argent de 35 000 $.

TOUT OU RIEN: 02 03 08 09 11 13 18 19 20 21 22 23

Lotto D: 5 5 2 6 3 2 6 1

Sprint: 05 09 11 19 41

Loto Poker: 3♠ 4♣ 4♦ 7♠ 9♣

Astro — Jour - Mois - Année - Signe: 04 AVRIL 43 LION

Banco: 03 05 06 16 17 18 19 22 25 38 44 47 48 49 53 54 60 62 68 70 — Turbo x 3

Quotidienne: 2 63 3 213 4 1876

Triplex: 07 16 36 37 40

Extra: 1969704

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

5365500

FONDS VERT

Un rapport accablant sur la gestion

PIERRE SAINT-ARNAUD
Presse canadienne

La gestion du Fonds vert et les projets qu'il finance seront entièrement revus et corrigés à la lumière d'un rapport accablant publié mercredi qui a mis le premier ministre François Legault dans tous ses états.

« C'est géré n'importe comment ! » s'est exclamé le premier ministre. L'opposition officielle souligne toutefois qu'une facture imprévue de près de 300 millions $ pourrait atterrir bientôt sur les bureaux du gouvernement caquiste en raison de ce rapport.

« (Il y a) plusieurs ministères qui pigent et il n'y a aucune optimisation en fonction de la réduction des GES (gaz à effet de serre), donc beaucoup de travail à faire », a dit François Legault au cours d'une mêlée de presse dans un corridor du parlement.

Le rapport du Conseil de gestion du Fonds vert (CGFV) recommande le maintien de moins de la moitié des mesures du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.

Le Conseil indique que sur un total de 185 actions devant favoriser la transition écologique, seulement 71 méritent d'être poursuivies – les autres étant à bonifier, à réévaluer ou à carrément abandonner dès que possible.

À ce sujet, François Legault n'a pas voulu trancher dans l'immédiat le sort de projets qui seraient déjà en cours et financés par le Fonds vert. « On va regarder, que ce soit des projets de ministères, de municipalités, d'entreprises. Il faut que chaque dollar investi fasse le plus de chemin pour réduire les GES », a-t-il fait valoir.

Le rapport conclut qu'un virage majeur s'impose pour optimiser l'utilisation des budgets du Fonds vert, créé en 2006 afin d'appuyer la réalisation de mesures environnementales et favoriser le développement durable du Québec.

PLAN À VENIR

La ministre de l'Environnement, MarieChantal Chassé, a pour sa part noté l'absence de reddition de comptes sur le plan environnemental du Fonds vert. « Il y a seulement 17 actions sur 185 qui ont un indicateur de réduction des gaz à effet de serre. C'est alarmant quand on sait que c'est exactement à ça que sert le Fonds vert. »

Elle a assuré que cette situation ne serait plus acceptable dans l'avenir : « Il faudra que chacune des actions où ces sommes sont allouées ait des indicateurs de performance. »

M^me^ Chassé a rappelé qu'elle était à préparer un plan d'action, insistant au passage à plusieurs reprises sur le fait que le Fonds vert disposait de sommes qui n'ont pas encore servi.

« C'est clair qu'on va s'assurer que les sommes qui sont actuellement dormantes – je ne peux pas accepter ça longtemps – il faut que les sommes servent de façon efficace à réduire les gaz à effet de serre. »

La ministre a cependant précisé que l'argent du Fonds vert devrait aussi être orienté vers l'adaptation aux changements climatiques, dont la population en général peine à mesurer les impacts qu'elle ne voit pas encore.

« Le plan d'action qui va être en place va permettre de réduire de façon efficace les gaz à effet de serre, mais aussi d'aborder des enjeux pour mieux s'adapter aux changements climatiques », a-t-elle dit.

FACTURE DE PRÈS DE 300 M$

Pour sa part, l'opposition officielle libérale a retenu une recommandation du rapport qui pourrait coûter cher au gouvernement : on propose de cesser de financer avec le Fonds vert le budget d'exploitation des sociétés de transport en commun.

« Ça m'a beaucoup surpris », a dit le porte-parole libéral sur les dossiers du Conseil du trésor, Gaétan Barrette, dans une entrevue téléphonique avec La Presse canadienne.

Il a rappelé que cela équivaudrait à un manque à gagner de 300 millions $ par an pour le transport en commun, qui devra être compensé par le contribuable des municipalités — ce dont il doute —, mais plus probablement par le gouvernement.

« Vous avez remarqué que la ministre de l'Environnement n'y a pas fait référence. Les 300 millions $ ne vont pas disparaître. Ils vont venir de quelle poche ? »

Le Parti libéral s'est par ailleurs félicité d'avoir mis en place des mesures pour la gestion transparente du Fonds vert, du temps où il formait le gouvernement.

L'opposition officielle exige toutefois maintenant un registre détaillé qui indiquerait précisément la réduction en GES obtenue par la mise en œuvre de chacune des mesures.

Rappelons que le Québec s'est donné un objectif de réduire ses émissions de GES de 20 pour cent sous leur niveau de 1990, et ce, d'ici 2020.

CARRIÈRES/FORMATION/AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay — Avis public

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO ARP-157 ET ARS-1169

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO VS-R-2012-2 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ARP-157) ET LE PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR ASSURER LA CONCORDANCE AVEC LE PLAN D'URBANISME (ZONE 65860 ET 68852, BOULEVARD TALBOT) (ARS-1169).

Le conseil municipal de la Ville de Saguenay, suite à l'adoption à la séance du conseil tenue le 3 décembre 2018 d'un projet de règlement ayant pour objet de modifier le plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay ARP-157 et d'un projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zone 65860 et 68852, boulevard Talbot) (ARS-1169), tiendra une assemblée publique de consultation le 14 janvier 2019, à compter de 19 h, dans la salle Pierrette-Gaudreault, 4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

Les projets de règlement visent l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un autre membre de ce conseil, expliquera les projets de règlement ARP-157 et ARS-1169 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ces projets de règlement ne contiennent pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le texte des projets de règlement sont disponibles pour consultation au Service des affaires juridiques et du greffe situé au 201, Racine Est, Chicoutimi, aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant : 418-698-3000 poste 3105).

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT DE MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME

Le plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay est composé d'un document principal et de quatre documents distincts pour les planifications sectorielles soit :

Premier document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de Jonquière;

Deuxième document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de Chicoutimi;

Troisième document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de La Baie;

Quatrième document

Les unités de planification dans la zone agricole et dans la zone forestière.

Il y a lieu de modifier une unité de planification du plan d'urbanisme soit:

Pour l'unité de planification 90-C (boulevard Talbot – partie au sud du boulevard du Royaume) de l'arrondissement de Chicoutimi :

Remplacer une affectation «commerciale et de services régionaux» par une affectation «Para-industrielle» avec des usages commerciaux (mixité d'usage).

SAGUENAY, le 20 décembre 2018.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5364805

Ville de Saguenay — Avis public

VILLE DE SAGUENAY
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARP-150
ET ARS-1141

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO VS-R-2012-2 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ARP-150) ET LE PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR ASSURER LA CONCORDANCE AVEC LE PLAN D'URBANISME (ZONE 24920, RUE DU BOULEVARD) (ARS-1141).

Le conseil municipal de la Ville de Saguenay, suite à l'adoption à la séance du conseil tenue le 4 septembre 2018 d'un projet de règlement ayant pour objet de modifier le plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay ARP-150 et d'un projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zone 24920, rue du Boulevard) (ARS-1141), tiendra une assemblée publique de consultation le 14 janvier 2019 , à compter de 19h, dans la salle Pierrette-Gaudreault, 4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

Les projets de règlement visent l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un autre membre de ce conseil, expliquera les projets de règlement ARP-150 et ARS-1141 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ces projets de règlement ne contiennent pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le texte des projets de règlement sont disponibles pour consultation au Service des affaires juridiques et du greffe situé au 201, Racine Est, Chicoutimi, aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant : 418-698-3000 poste 3105).

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT DE MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME

Le plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay est composé d'un document principal et de quatre documents distincts pour les planifications sectorielles soit :

Premier document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de Jonquière;

Deuxième document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de Chicoutimi;

Troisième document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de La Baie;

Quatrième document

Les unités de planification dans la zone agricole et dans la zone forestière.

Il y a lieu de modifier une unité de planification du plan d'urbanisme soit:

Pour les unités de planification 110-R et 107-F (intersection de la rue du Boulevard et du boulevard Talbot à Laterrière) de l'arrondissement de Chicoutimi :

- Agrandir le périmètre urbain avec les propriétés de villégiature situées à l'ouest du boulevard Talbot sur la rue du Boulevard.

SAGUENAY, le 20 décembre 2018

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5364715

TREMBLAY & CIE LTÉE
SYNDICS ET GESTIONNAIRES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ALMA

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

N° : 160-11-000073-188 **N/R : 618019**
SUR : 43-2454924

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

ATELIER MÉCANIQUE JONATHAN LAJOIE INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 667, rue Martin, de la municipalité de Hébertville, dans la province de Québec, G8N 1H9

«DÉBITEUR»

Avis est par les présentes donné que la faillite de **ATELIER MÉCANIQUE JONATHAN LAJOIE INC.** est survenue le 14 décembre 2018, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le **11 janvier 2019 à 14 h 30, au 11, Melançon Est, Alma**.

Chicoutimi, ce 17 décembre 2018

TREMBLAY & CIE LTÉE

CHICOUTIMI
582, boul. Saguenay Est
G7H 1L2
Tél.: 418 549-5642
Téléc.: 418 549-5829

ROBERVAL
755, boul. St-Joseph #207
G8H 2L4
Tél.: 418 275-5626
Téléc.: 418 275-6375

ALMA
11 rue Melançon Est
G8B 3W8
Tél: 418 662-5657
Téléc.: 418 549-5829

DOLBEAU
1461, boul. Wallberg
G8L 1H5
Tél.: 418 276-7778
Téléc.: 418 275-6375

QUÉBEC
4815, boul. de l'Ormière #270
G1P 1K6
Tél.: 418 476-1136
Téléc.: 418 549-5829

5365087



AVIS DE DÉCÈS

BEAUPRÉ (MME AGATHE)

Est décédée à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, le 15 décembre 2018, à l'âge de 77 ans, Mme Agathe Beaupré, épouse de M. Gaétan Gironne, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le vendredi le 21 décembre 2018 de 19 h à 22 h. Samedi, le salon sera ouvert à compter de 11 h. La célébration de la Parole aura lieu le samedi 22 décembre 2018 à 15 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Elle était la fille de feu M. Louis Beaupré et de feu Mme Marie-Jeanne Vigneault.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, M. Gaétan Gironne, ses enfants: Sylvain Gironne, Manon (Martin Lévesque); ses petits-enfants: Alexandre et Lydia Lévesque; ses frères et soeurs: Jules Beaupré, Jacques, Micheline (Jean-François Tremblay), Andréa (Gaston Perron), Bertha (Romain St-Pierre), Anita (Michel Grenier), Jean-Louis (Diane Manning), Florent (Anne-Marie Grondin), feu Raymond (Raymonde Rouleau), feu Françoise (Réjean Gagnon); ses beaux-frères et belles-soeurs: Carmen Gironne (André Descoteaux), Carolle (feu Bob Lévesque), Colette (Bill Giroux), Marielle, feu Rachel (feu Alphonse Heroux), Ginette, Jean-Guy (Carmen Larouche), feu Grégoire (France Pruneau).

Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Beaupré et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

BÉRUBÉ (MME THÉRÈSE FORTIN)

Est décédée, dans la sérénité, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Roberval, le 18 décembre 2018, à l'âge de 98 ans et 9 mois, Mme Thérèse Fortin, épouse de feu M. Victor Bérubé, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Edmond Fortin et de feu Mme Delphine Guay. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le dimanche 23 décembre 2018 de 19 h à 21 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le lundi 24 décembre 2018 à 10 h à la chapelle du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval.

Elle laisse ses enfants: Patricia (Laurent Turgeon), feu Jimmy (Clémence Juneau) et Gerry Bérubé; ses petits-enfants: Alexandre Turgeon (Alexandra Brulé), Anne-René Turgeon, Jennifer Turgeon (Vincent Lamothe), Sophie Bérubé (Richard Bolduc), Véronique Bérubé (Maxime Chassé) et Marianne Bérubé (Gaétan Blais); ses 7 arrière-petits-enfants.

Elle était la soeur de: feu Edmond-Louis Fortin, feu Charles Fortin, feu Jules Fortin, feu Robert Fortin, feu Aimé Fortin, feu Simon Fortin, feu Auguste Fortin, feu Philippe Fortin, feu Emmanuel Fortin, feu Henri Fortin et feu Jeannette Fortin ainsi que la belle-soeur de Nicole Bouchard.

Également, elle laisse les membres de la famille Bérubé, ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 www.jedonneenligne.org/havredulac/DIM/

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

BOLDUC (MME JACQUELINE "JACKY")

Le 17 décembre 2018, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 66 ans et 8 mois, Mme Jacky Bolduc, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de Mme Solange Gaudreault et de feu M. Jean Bolduc. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 22 décembre 2018 de 13 h à 16 h, à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 22 décembre 2018 à 16 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi.

Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière St-François-Xavier.

Elle laisse dans le deuil sa mère Mme Solange Gaudreault (feu M. Jean Bolduc, feu M. Gilles-Léonce Côté); ses enfants: Nancy Bolduc (Sylvain Fontaine) et Sylvie Beaulieu (François Lauzon); ses petits-enfants: Dave, Jean-Sébastien, Tommy, Dylan, Gabriel et Samuel.

Elle était la soeur de: Suzanne Bolduc (Jocelyn Joly), Rita Bolduc (Raymond Daunais), Michel Bolduc (Violette Gagnon), Jean Bolduc (Line Dionne), Jacynthe Bolduc, Daniel Côté, André Côté (Fabienne Larouche), Robert Côté et Junior Côté. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS

BOUCHARD (M. DENIS)

Le 16 décembre 2018, est décédé à sa résidence, à l'âge de 44 ans et 5 mois, M. Denis Bouchard, fils de M. Donald Bouchard (Mme Marie-Reine Audet) et de Mme Esther Chiasson (M. Jacques Harvey), demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
2033, rue Sainte-Famille
Jonquière (secteur Kénogami)

Les heures d'accueil sont: le vendredi 21 décembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le samedi 22 décembre 2018, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 22 décembre 2018 à 11 h à l'église de Shipshaw. Il laisse dans le deuil outre ses parents: M. Donald Bouchard (Mme Marie-Reine Audet) et Mme Esther Chiasson (M. Jacques Harvey); son fils Émile, sa fille Jeanne et leur mère Julie Bergeron; sa fille Charlotte et sa mère Danielle Bélanger; son frère Mario Bouchard (Christine Huot); ses filleules: Raphaëlle et Marie-Philip. Il laisse également dans le deuil de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Société canadienne de la sclérose en plaques sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Bouchard et partager un souvenir, visitez notre site au www.naultetcarondelafabrique.ca

Nault & Caron Dignité Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.



DEPUIS 4 GÉNÉRATIONS



Gravel & Fils
Résidences funéraires

UNE ÉQUIPE DÉVOUÉE **TOUJOURS DISPONIBLE**

CÉLÉBRATION DE NOËL

L'équipe des Résidences funéraires Gravel & Fils vous invite cordialement à participer avec votre famille à la célébration de Noël. Chants, amour, paix et sérénité seront au rendez-vous.
Au plaisir de vous rencontrer.

21 déc. 15 h Chapelle Gravel & Fils*
Chicoutimi . 825, rue Bégin

Dignité
EN HOMMAGE À LA VIE

*Assistez en direct à cette célébration au funeraweb.tv

Les 25 décembre et 1er janvier, nos columbariums seront ouverts de 12 h à 16 h.
Chicoutimi 825, rue Bégin . La Baie 873, rue de la Fabrique

304, rue Racine Est, Chicoutimi . info@graveletfils.com . dignitequebec.com . 418 543.0755

5354783

AVIS DE DÉCÈS

BOUDREAULT Mme Dominique "dany"



Entourée de l'amour des siens, le 15 décembre 2018, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, Mme Dominique «Dany» Boudreault, conjointe de M. James McLean, demeurant à La Baie. Elle était la fille de dame Madeleine Pagé et de feu M. Dominique Boudreault.

La famille accueillera parents et amis en présence des cendres le vendredi 21 décembre 2018 de 19 h à 22 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)
La Baie

Samedi, le salon sera ouvert de 13 h à 16 h.

Selon les volontés de Mme Boudreault, il n'y aura pas de célébration.

Elle laisse dans le deuil son conjoint, M. James McLean; sa mère Mme Madeleine Pagé (feu M. Dominique Boudreault); sa belle-fille Sarah McLean (Alexandre Dakin); ses petits-enfants: Ellia, Olivier et Evan Dakin; ses frères et soeurs: Éric Boudreault, Janique (Michel Houle), Chantale (André Côté), Manon (Pierre Torresan), Marianick (Yvan Brault), Yannick (Nancy Parent); ses beaux-frères et belles-soeurs: Richard McLean (Line Desbiens), Robert (Monique Lévesque), Suzanne (Jean-Marie Savard), Linda (Pierre Marquis), Paul (Lison Tremblay); sa tante Mme Micheline Pagé ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de les recueillir.

Pour rendre hommage à Mme Boudreault, visitez notre site internet: www.fjord.coop

Coopérative funéraire du Fjord

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

FERLAND (Mme Louise)



Le 18 décembre 2018, est décédée au Centre d'hébergement Des Chênes, à l'âge de 72 ans et 5 mois, Mme Louise Ferland, conjointe de M. Henri Bouchard, demeurant rue St-Philippe, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le jeudi 20 décembre 2018 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 20 décembre 2018 à 11 h à la Résidence funéraire du Saguenay. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Louise Ferland et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière.

Elle était la fille de feu Mme Laurette Boucher et de feu M. Émile Ferland.

Outre son conjoint, M. Henri Bouchard, elle laisse dans le deuil ses enfants: Annie Langlois (Yantsi Law Kancio), Dominic (Julie Duchesne); ses petits-enfants: Shaya, Nico, Miguel, Théo; ses frères et sa soeur: Arline Ferland (Jocelyn Martin), André (Jacqueline Tremblay), Michel (Nicole Vallé), Raynald (Nicole Bilodeau), Jacques.

Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Bouchard ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société Alzheimer de la Sagamie. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

Résidence funéraire du Saguenay

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

BRASSARD COULOMBE (Mme Francine Girard)



Est décédée paisiblement, à la Maison Marie-Pagé de Victoriaville, le 16 décembre 2018, à l'âge de 75 ans et 7 mois, Mme Francine Girard, épouse en 1res noces de feu M. Jules Brassard et en 2es noces de feu M. Louis Coulombe, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Elle était la fille de feu M. Louis-Joseph Girard et de feu Mme Simone St-Hilaire. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le vendredi 21 décembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 22 décembre 2018 à 10 h 30 à l'église Sainte-Thérèse-d'Avila de Dolbeau-Mistassini. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Dolbeau à une date ultérieure. Elle laisse ses enfants: Dan Brassard, Martin Brassard (Iris Lavoie) et Christine Brassard (André Pagé); ses petits-enfants: Lydia, Claude-François, Mathieu et Laura Brassard, Léo et Étienne Pagé; les enfants de feu M. Louis Coulombe: Sylvain Coulombe, Claudine Coulombe (Éric Morin) et Marylène Coulombe (Pierre Lessard); leurs enfants: Philippe et Catherine Coulombe, Simon Boily, Émile et Guillaume Lessard et Zackary Morin. Elle était la soeur de: Lucette (Rodrigue Simard), Brigitte (feu Errold Tremblay) et Carolle (Lévis Bilodeau); la belle-soeur de la famille Brassard: Fernando (feu Cécile Potvin), feu Lucette (feu Lucien Besson), feu Yvon (Huguette Savard), feu Françoise, feu Henri-Paul (Claudette Trottier), feu Gisèle (feu Philippe Genest), Raymonde (Edmond-Louis Potvin), feu Gaston (feu Régina Hudon) et feu Laval (Marielle Lapointe); de la famille Coulombe: Georges (Louise Daneau), Gisèle (Bertrand Gagnon), Ghislaine, Gaston (Moïsette Villeneuve), Réjean (Micheline Bertrand), feu Réjeanne (Laurier Girard), Lise (Maurice Sénéchal), feu Céline (François Leblanc), Serge (Diane Biron), Andrée (Denis Desgagné) et Louise (Guy Lemieux). Également, elle laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec), G8L 1H9, (418) 276-4224.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

GAUTHIER (Mme Denise)

1951 - 2018



Paisiblement entourée de l'amour des siens, à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 15 décembre 2018, à l'âge de 67 ans et 10 mois, est décédée Mme Denise Gauthier, épouse de M. Jacques Simard. Elle était la fille de feu Mme Cécile Tremblay et de feu M. Simon Gauthier. Elle demeurait à Québec, native de Saint-Honoré-de-Chicoutimi. La famille vous accueillera au

Complexe du Parc Commémoratif La Souvenance
301, rang Ste-Anne
Québec, Qc, G2G 0G9

le dimanche 23 décembre 2018 de 13 h à 15 h.

Une liturgie de la Parole suivra à 15 h en la chapelle du Parc Commémoratif La Souvenance.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux Jacques Simard, ses filles: Véronique (Eric Simard) et Andréanne (Jean-Philippe Bellemare); ses petits-enfants: Édouard Bériau, Amélia et Olivier Bellemare; ses frères et soeurs: Majella (Lise Poirier), Gildas (Édith Côté), Daniel, Carol (Monica St-Pierre), Diane (Jammie Neacappo) et Christiane; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Simard: Denise, feu Thomas-Marie (Régine Castonguay), Ginette (feu Ezio Ciacciarelli), Roger, Magella (Céline Boulianne), Martine (Luc Vaillancourt), Marise, Suzie (Marc Gauthier) et Lyne (Eric Gauthier). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. La famille tient à remercier sincèrement tout le personnel du CRCEO et celui de l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu de Québec pour l'attention apportée et les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec (Hôtel-Dieu de Québec), 10, rue de l'Espinay, Québec (Qc), G1L 3L5, Tél. : 418-525-4385.

Pour renseignements : ATHOS
Téléphone : 418 871-2372, télécopieur : 418 767-2309, courriel : gsreception@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le Registre à la mémoire de la personne décédée : www.lepinecloutier.com

AVIS DE DÉCÈS

DUMAIS (M. Daniel)



Est décédé, entouré des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 18 décembre 2018, à l'âge de 59 ans et 10 mois, M. Daniel Dumais, époux de Mme Linda Tessier, demeurant à Roberval. Il était le fils de feu M. Jacques Dumais et de feu Mme Marie-Marthe Lajoie. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le dimanche 23 décembre 2018 à compter de 13 h. Le service funéraire aura lieu le même jour à 16 h à la chapelle du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval.

Outre son épouse, Mme Linda Tessier, il laisse son fils adoré Daren.

Il était le frère de: Linda Dumais (Dominique Harvey) et Claire Dumais (Dany Néron); le gendre de: Mme Virginie Beauchemin (feu M. Georges-Henri Tessier); le beau-frère de: Yvonne Tessier (Émile Tessier), Wilfrid Tessier (Gabrielle Brindle), Danielle Tessier (Sylvain Desmeules), Marguerite Tessier, Carole Tessier (Patrice Desmeules) et José Tessier (Josiane Bélanger).

Également, il laisse ses filleuls: Jean-Christophe Harvey et Mégan Tessier-Desmeules, ses neveux et nièces, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 www.jedonneenligne.org/havredulac/DIM/

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

GILBERT (M. Daniel)



Le 14 décembre 2018, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 64 ans et 9 mois, M. Daniel Gilbert, époux de Mme Martine Flamand, demeurant à Chicoutimi.

Il était le fils de feu Mme Béatrice Tremblay et de feu M. Raymond Gilbert.

La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 22 décembre 2018, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le dimanche 23 décembre 2018 de 12 h à 14 h, à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2

Une célébration de la Parole aura lieu le dimanche 23 décembre 2018 à 14 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Il sera incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume.

Outre son épouse Mme Martine Flamand, il laisse dans le deuil ses enfants: Raymond Gilbert (Jacynthe Dubé), Isabelle (Carl Gauthier); ses petits-enfants: Andréanne et Alice Gilbert, Tommy, Milly et Zak Gauthier.

Il était le frère de: Brigitte Gilbert (Robert Rouleau), Dominic (Carole Dessureault), Diane (Sylvain Bussières), Anne (Clément Tremblay), Lise, Bernard (Géraldine Gilbert), et Françoise. Il laisse également dans le deuil les membres de la famille Flamand ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation Rêves d'enfants sera présente au salon afin de les recueillir.

Alliance funéraire du Royaume

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

GUÉRIN (MME JACQUELINE CÔTÉ)



Entourée de l'amour des siens, le 18 décembre 2018, est décédée à l'âge de 90 ans et 2 mois, au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, Mme Jacqueline Côté, épouse de feu M. Bertrand Guérin, demeurant à Chicoutimi, autrefois de Port-Alfred. Elle était la fille de feu dame Marie Côté et de feu M. Émile Côté. La famille accueillera parents et amis en présence des cendres le vendredi 21 décembre 2018 de 19 h à 22 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)
La Baie

Samedi, jour de la célébration, le salon sera ouvert à compter de 9 h. La célébration aura lieu le samedi 22 décembre 2018 à 11 h à la Coopérative funéraire du Fjord. Les cendres seront déposées au cimetière Saint-Édouard de La Baie à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Raymond (Céline Viel), feu Rémi, feu Jacques, Violaine (Johanne Lapierre), Guy (Martine Simard), feu Annie; ses petits-enfants: Julie (Cédric Larivière) et François Guérin; ses frères et soeurs: feu Lucienne (feu Roger Desgagné), feu Laurenne (Jean-Paul Brouillette), feu Gilbert (Maria Lavoie), feu Marcel (Marguerite Gilbert), feu Adrien (Lise Gagnon), feu Jeannine (Claude Brouillette), feu Solange (Claude Paré); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Raymond, feu Marcel, feu Rita (Charles Tremblay), feu Annette (Rémi Brouillard), feu Léopold (Mariette Guérin), feu Fernand (Lucette Côté), feu Jeannine (Charles Roberge), feu Colette (Jean-Louis Desgagné), feu Charlotte (Maurice Tremblay), Raymonde (Gérard Côté), Madeleine (feu Lorenzo Pageau) ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de l'Hôpital de La Baie sera présente au salon afin de les recueillir.

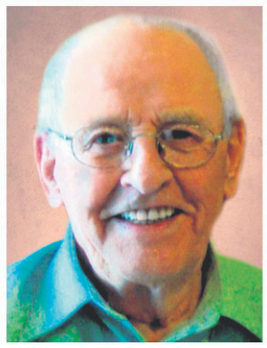
Pour rendre hommage à Mme Côté, visitez notre site internet: www.fjord.coop

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU FJORD

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

PROULX (M. ADRIEN)



Le 14 décembre 2018, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 94 ans et 10 mois, M. Adrien Proulx, époux de Mme Solange Bergeron, demeurant à la Villa des Sables de Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 21 décembre 2018 de 19 h à 22 h et le samedi 22 décembre 2018 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 22 décembre 2018 à 11 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Adrien Proulx et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Jonquière.

Il était le fils de feu Mme Lydia Morin et de feu M. Antoine Proulx.

Outre son épouse, Mme Solange Bergeron, il laisse dans le deuil ses enfants: Agathe Proulx (Harold Tremblay), Gisèle (Daniel Fortin), Marc Urbain, Sylvie, Chantale. Il était aussi le père de: feu Jacynthe Proulx. Il laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Bruno, Marie-Ève, Mathieu, Samory, Malika, Juliette, Joséphine, Simon-Olivier; ses 7 arrière-petits-enfants; son frère Réal Proulx (Lise Boucher). Il était aussi le frère de: feu Germaine Proulx (feu Georges-Henri Boily), feu Edouard (feu Jeanne Beaudin), feu Alfred (feu Henriette Guay), feu Lucien (feu Charlotte Asselin), feu Jeanne D'Arc, feu Gustave (feu Jeannine Tremblay, Rosa Girard), feu Raymond (feu Hélène Lavoie). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Bergeron ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la fabrique St-Dominique. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

JEAN (MME ALPHONSINE THÉRIAULT)



Le 26 novembre 2018, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement de la Colline, à l'âge de 100 ans et 11 mois, Mme Alphonsine Thériault, épouse de feu M. Onil Jean, demeurant à Chicoutimi-Nord. Elle était la fille de feu Mme Eva Thériault et de feu M. Henry Thériault. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 21 décembre 2018 de 19 h à 22 h et le samedi 22 décembre 2018 de 9 h à 11 h au

Complexe funéraire Carl Savard
780, boulevard Ste-Geneviève
Chicoutimi-Nord

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 22 décembre 2018 à 11 h à la chapelle de la Renaissance. Elle sera incinérée au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard.

Elle était la mère de: feu Denise Dagenais (Jean-Claude Loiselle) et Michel Jean (Christiane Bouchard). Elle était la grand-mère de: Nathalie Loiselle, Francis Loiselle (Chantale Thompson), Mélina Jean (Bruno Maltais), Karen Jean (Félix Boudreault) et Shany Jean (Raphaël Girard). Elle était l'arrière-grand-mère de: Adam, Arnaud, Charlène, feu Grégoire, Judith et Lionel. Elle était la soeur de: Yvonne Thériault (feu Lucien Rousseau), Wilfred et feu Aurèle (feu Noëlla LeBreton).

Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Un merci particulier à tout le personnel du CHSLD de la Colline pour tous les bons soins apportés.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de les recueillir.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (MME JACYNTHE)



Le 15 décembre 2018, est décédée au Centre d'hébergement des Pensées, à l'âge de 64 ans, Mme Jacynthe Simard, fille de feu Mme Gertrude Michaud et de feu M. Joseph-Elie Simard, demeurant au Centre d'hébergement des Pensées, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique, Jonquière

le vendredi 21 décembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 22 décembre 2018 à compter de 8 h. Les funérailles auront lieu le samedi 22 décembre 2018 à 9 h 30 à l'église St-Dominique. Les cendres de Mme Jacynthe Simard seront déposées au columbarium St-Dominique. Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Réjean Simard (Diane Dufour), Lisette (Berthold Villeneuve), Jocelyne (Jacques Pedneault), Alain (Moïsette Villeneuve), Denis (Louise Lapointe), Bernard (Angeline Gendron), Michel, Rémi (Sophie Dufresne). Elle était aussi la soeur de feu Jude Simard. Elle laisse également dans le deuil sa filleule Valérie Simard, M. Émilien Duperré ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société canadienne de la sclérose en plaques. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

PERRON (MME FRANÇOISE)



Est décédée, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 18 décembre 2018, à l'âge de 54 ans et 8 mois, Mme Françoise Perron, fille de feu M. Jean-Claude Perron et de feu Mme Rose-Aimée Boivin, demeurant à Saint-Prime. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le samedi 22 décembre 2018 à compter de 13 h. Le service funéraire aura lieu le même jour à 15 h à la chapelle du Complexe funéraire. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Saint-Prime à une date ultérieure.

Elle laisse son frère Jean Perron, feu Christine Perron (Michel Lachance) et feu Sylvain Perron; son neveu Maxime Perron.

Elle était la nièce de: Wilfrid Perron (feu Gilberte Gagné), Laurent Perron (feu Suzanne Gagné), feu Gaston Perron (Léonne Carrière, Cyril Inman), feu Gemma Perron, Luc Perron (Odette Castonguay); feu Adélard Boivin (feu Marie-Alice Simard), feu Lucie Boivin (feu Daniel Lavoie), feu Jeanne-d'Arc Boivin (feu Elzéar Blanchette), feu Marcel Boivin, feu Rosaire Boivin, feu Louis Boivin et Maria Boivin.

Également, elle laisse ses cousins et cousines et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la fabrique de Saint-Prime, 605, rue Principale, Saint-Prime, Québec, G8J 1T3, 418 251-3011.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

ST-JEAN (MME ANNIE)



Est décédée paisiblement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 13 décembre 2018, à l'âge de 51 ans et 9 mois, Mme Annie St-Jean, conjointe de M. Tony Perron, demeurant à Dolbeau-Mistassini, secteur Mistassini. Elle était la fille de M. Viateur St-Jean et de Mme Aline Ouellet. La dépouille mortelle a été confiée au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

Un service funéraire aura lieu le vendredi 21 décembre 2018 à 10 h 30 à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au cimetière de Dolbeau à une date ultérieure.

Outre son conjoint M. Tony Perron, son père M. Viateur St-Jean (Mme Cindy Ferguson) et sa mère Mme Aline Ouellet (feu M. Hemry Sylvain), elle laisse ses enfants: Jean-Marc Desgagné (Véronique Guilbault), Éric Desgagné et Dany Desgagné (Jennifer Bertrand-Lavoie); leur père M. Alain Desgagné; ses petits-enfants: Océanne et Élodie Desgagné; les enfants de M. Tony Perron: Yan et Keven Bélanger-Perron.

Elle était la soeur de: feu Yvan (ex-conjointe Nancy Gosselin, Marlène Grondin), Manon (Jean-Pierre Desgagné), Nancy (Étienne Bouchard) et Yves (Daisy Lalancette); la belle-fille de: feu M. Gérard Perron et de Mme Pauline Tremblay; la belle-soeur de Mario Perron (Nicole Villeneuve). Également elle laisse les enfants de Mme Cindy Ferguson et ceux de feu M. Hemry Sylvain, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines, ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, 152, rue Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 5B7, (418) 543-8959.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



REMERCIEMENTS

DUCHESNE (MME IRÈNE)

Les membres de la famille de Mme Irène Duchesne, soit son époux M. Louis-Georges Fortin; ses enfants: Françoise (Viateur Bélanger), Réjean (Sylvie Boivin, Ginette Frigon), Sylvie (Alain Paré), Lynne (Léo Fortin), Mario (feu Johanne Gilbert, Ghislaine Imbeault), Bernard (Francine Guimond), Serge (Janique Grondin); ses petits-enfants: Philippe (Michèle Bourdon, Josyanne Roux), Simon (Nathalie Brassard), François (Catherine Bellemare), Bruno (Kathy Dufour), Annie (Marc-André Marcil), Jean-Philippe (Andréane Lavoie), Charles-Alexandre (Nadia Bergeron), Marc-Antoine (Annie-Pier Bouchard), Audrey (Maxime Gobeil), Johanie (Christian Descoteaux), Marie-Pier (Cédric Pelletier), Tommy (Katrine Turcotte), Pier-Luc, Marie-André (Julien Dallaire), Francis (Jessika Gagnon), Maxime (Marie-Christine Simard Larivière), Andréanne (Donavan Asselin); ses 24 arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: feu René (Gertrude Deschênes), Bertrand (Lucie Bergeron), Berthe (feu Alexandre Nadeau, Charles Rondeau) Raymond (Lily Gauthier), Germain (Huguette Bilodeau), Thérèse (Antonio Nadeau), Raymonde, Jeannine (Adrien Pelletier), Pauline, Normand (Nicole Bilodeau, Brigitte Fortin); ses beaux-parents: feu M. Charles Fortin et feu Mme Angèle Dallaire; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Fortin: feu Edgar, feu Henri, feu Laurette (feu Georges Tremblay), feu Annette (feu Adolphe Dion), feu Yvette (feu Adrien Caron), feu Lucia, feu Léonce (feu Gertrude Hamel), feu Lucille (feu Lauréat Painchaud), feu Benoît (Paulette Boily), feu Arthur (feu Florence Dion) ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Irène Duchesne, épouse de M. Louis-Georges Fortin, demeurant à Normandin, soit par offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, voeux de sympathie virtuels, tributs floraux, dons à La Maison Colombe-Veilleux, ou de toute autre manière que ce soit.

La famille tient à remercier particulièrement tout le personnel de La Maison Colombe-Veilleux, également le personnel du transitoire de La Maison des Aînés Carré Nérée ainsi que toute l'équipe médicale médecins, infirmières du CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean de l'Hôpital de Dolbeau-Mistassini, pour les bons soins prodigués à son égard. Elle était la fille de feu M. Gérard Duchesne et de feu Mme Laurette Gravel.

MAISON FUNÉRAIRE Marcel Dion

Direction funéraire:
Maison funéraire Marcel Dion Inc. de Normandin.



REMERCIEMENTS

JUNEAU (MME MARIE-CHANTALE)

Suite au décès de Marie-Chantale, survenu le 3 novembre 2018, à l'âge de 44 ans, les familles Juneau et Zito désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux, courriels ou de toute autre manière que ce soit.

Nous avons été profondément touchés par tous ces témoignagnes.

Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance en considérant ces remerciements comme leur étant personnellement adressés.

NOUVELLE RETRAITÉE DU TENNIS PROFESSIONNEL

Aleksandra Wozniak tourne la page

ALEXANDRE GEOFFRION-MCINNIS
Presse canadienne

MONTRÉAL — Aleksandra Wozniak a réalisé qu'elle devait tourner la page sur sa carrière sportive l'automne dernier, lorsqu'elle a renoué avec ses racines polonaises.

« Je me suis blessée sérieusement à un genou l'été dernier, et elle (la blessure) n'est pas encore guérie, a-t-elle expliqué. Et c'est pendant ce voyage pour voir ma famille — j'ai discuté avec ma grand-mère qui est âgée de 94 ans, dans son village en banlieue de Varsovie — que j'ai réalisé que je devais me retirer. Mon corps ne me permet tout simplement plus de jouer à ce niveau-là. »

Wozniak a donc officiellement annoncé qu'elle mettait un terme à sa carrière de joueuse de tennis professionnelle pour se consacrer à de nouveaux défis, mercredi.

Wozniak, qui est âgée de 31 ans, était professionnelle depuis 2005 et a conclu sa carrière avec une fiche de 363-246 en simple, ponctuée d'un titre de la WTA acquis au tournoi de Stanford en 2008. La Québécoise a également été finaliste au tournoi de Fès, en 2007, et de Ponte Vedra Beach, en 2009.

« Ma victoire à Stanford, je vais m'en souvenir toute ma vie, a-t-elle dit. J'avais disputé huit matchs en neuf jours et j'avais battu des filles du top-10 comme Serena Williams et Marion Bartoli. »

Elle s'est aussi distinguée en participant au quatrième tour des Internationaux de France en 2009, ainsi qu'aux Jeux olympiques de Londres en 2012 — où elle s'était inclinée au deuxième tour devant l'Américaine Venus Williams. Elle a également représenté le Canada à 36 reprises en Fed Cup.

« Je suis venue les larmes aux yeux lorsque j'ai déclaré (en conférence de presse) que j'ai été fière de pouvoir représenter mon pays sur la scène internationale, a-t-elle mentionné. J'étais très émue ; ce n'était pas facile. »

Ce ne sont cependant pas tous ces exploits qu'elle retiendra de sa carrière sportive. C'est plutôt un moment qu'elle a vécu plus jeune, avant de devenir joueuse professionnelle.

« C'est ma sœur qui m'a toujours inspirée, surtout lorsqu'elle est devenue championne canadienne, a raconté Wozniak. Je voulais être comme elle, donc je suis devenue championne canadienne. J'ai ensuite été troisième au monde chez les juniors, avant de faire le saut chez les professionnelles. »

NOMBREUSES BLESSURES

De nombreuses blessures sont cependant venues ralentir son ascension au classement de la WTA, après qu'elle eut atteint le 21e rang mondial le 22 juin 2009. Elle a notamment été incommodée par une importante blessure à l'épaule droite qui a nécessité une intervention chirurgicale en septembre 2014, et depuis ce temps son classement n'a jamais progressé. La principale intéressée s'est d'ailleurs retrouvée au 1042e échelon mondial lors de la publication du dernier classement de la WTA, le 5 novembre dernier.

« Les dernières années ont été éprouvantes avec toutes les blessures, mais j'ai toujours continué de me battre parce que mon sport me passionnait encore », a-t-elle évoqué.

« Elle a démontré beaucoup de courage et d'humilité à la fin de sa carrière alors qu'elle a effectué plusieurs retours au jeu après d'importantes blessures. Nous nous souviendrons d'Aleksandra comme d'une pionnière pour le tennis canadien féminin », a renchéri Louis Borfiga, le vice-président du développement de l'élite de Tennis Canada.

En mai 2018, la joueuse originaire de Blainville avait tenté de sauver sa carrière en lançant sa propre carrière de sociofinancement, dans l'espoir de recueillir suffisamment de fonds pour participer à des tournois ailleurs qu'au Québec ou au Canada. Cette tentative fut vaine.

Elle a donc disputé son dernier match professionnel en avril dernier dans un tournoi de l'ITF à Jackson, au Mississippi, où elle s'est inclinée 6-4, 6-2 en huitièmes de finale devant l'Américaine Whitney Osuigwe.

Tennis Canada a indiqué que Wozniak sera honorée lors d'une cérémonie sur le court central dans le cadre de la Coupe Rogers en 2019. Quant à Wozniak, elle aimerait bien demeurer impliquée dans l'univers du tennis.

« Je ne sais pas encore ce qui m'attend, mais j'adore travailler avec les enfants. Bref, j'aimerais bien pouvoir redonner à mon sport, puisqu'il m'a tellement apporté », a-t-elle conclu.

JUDO AUX JEUX DU QUÉBEC

Les Jonquiérois dominent la délégation

La deuxième compétition régionale de judo a permis de former l'équipe qui défendra les couleurs de la région avec des objectifs ambitieux, lors de la prochaine finale des Jeux du Québec, qui se déroulera dans la Capitale-Nationale.

Pour être éligibles, les athlètes devaient évoluer dans la division 16 ans et moins en plus de détenir une ceinture verte et plus. Le Club Judokas Jonquière mène la délégation de huit garçons et six filles avec dix représentants, soit Mégan Savard, Laurence Gagnon, Olivia Dessureault, Alexandre Guérin, Victor Dessureault, Issac Savard, Alexandre Desbiens, Vincent Nepton et Samuel Nepton, ainsi que David Blackburn. Le contingent est composé de trois duos de la même famille. Il faut également ajouter au groupe les entraîneurs Jacques Bernier, qui a été nommé l'an dernier entraîneur de l'année au gala de Judo Québec, ainsi que Karine Ouellet.

À Alma, Mathilde Savard et Léonie Bernard ont gagné leur place avec l'équipe, tout comme Marjorie Martineau de Chicoutimi et Jérôme Grenier de Laterrière. La 54e Finale des Jeux du Québec s'échelonnera du 1er au 9 mars. Pour l'occasion, un podium sera dans la mire avec l'œil sur le titre.

« C'est sûr que ce sera très dur de nous battre cette année », avance le directeur technique du Club Judokas Jonquière, Roger Tremblay, précisant que plusieurs athlètes ont déjà remporté des épreuves provinciales et nationales, notamment dans la division U18, même s'ils sont âgés de moins de 16 ans.



L'équipe qui représentera la région aux Jeux du Québec en judo a été déterminée en fin de semaine lors d'une compétition régionale à Alma. — PHOTO COURTOISIE

Les athlètes du club jonquiérois ont dominé ce deuxième rendez-vous régional avec 42 médailles, dont 18 d'or. Le Club Albatros de Dolbeau-Mistassini a pris la deuxième place avec un total de 17 médailles, soit 7 d'or, 5 d'argent et 5 de bronze. Les représentants de l'Institut de judo de Chicoutimi ont complété le podium avec 12 médailles (5-4-3). Les clubs Seiko d'Alma (1-7-1, 9 médailles), Ju Shin Kan de Laterrière (3-4-2, 9 médailles) et Multikyo de La Baie (2-1-3, 6 médailles) ont également participé à la compétition. **DAVE AINSLEY**

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	35	26	7	2	0	24	143	99	54	15-4-0-0	11-3-2-0	9-0-1-0	G-1
Toronto	34	22	10	2	0	22	124	95	46	9-5-1-0	13-5-1-0	6-2-2-0	G-1
Buffalo	35	20	10	4	1	17	107	103	45	11-4-2-0	9-6-2-1	3-4-2-1	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	32	20	9	2	1	17	122	100	43	10-4-1-1	10-5-1-0	8-2-0-0	G-5
Columbus	33	18	12	2	1	18	108	105	39	9-7-1-1	9-5-1-0	5-4-1-0	G-1
N.Y. Islanders	33	17	12	1	3	15	96	93	38	8-5-1-2	9-7-0-1	5-3-0-2	G-3

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	34	18	12	4	0	17	94	88	40	11-4-0-0	7-8-4-0	5-5-0-0	G-1
Montréal	**34**	**17**	**12**	**5**	**0**	**15**	**108**	**111**	**39**	**10-7-2-0**	**7-5-3-0**	**6-4-0-0**	**P-1**
Pittsburgh	33	15	12	4	2	14	112	108	36	9-7-2-0	6-5-2-2	5-4-1-0	P-1
N.Y. Rangers	33	15	13	4	1	10	97	107	35	11-4-2-1	4-9-2-0	3-4-2-1	G-1
Ottawa	**35**	**15**	**16**	**4**	**0**	**15**	**116**	**135**	**34**	**11-5-3-0**	**4-11-1-0**	**5-4-1-0**	**G-1**
Caroline	32	14	13	3	2	13	84	93	33	8-5-2-2	6-8-1-0	3-5-1-1	G-1
Detroit	35	14	16	1	4	12	100	118	33	8-8-1-2	6-8-0-2	3-5-0-2	P-4
Floride	32	13	13	3	3	12	106	115	32	7-5-3-1	6-8-0-2	4-4-1-1	G-2
Philadelphie	32	13	15	4	0	12	96	118	30	6-7-2-0	7-8-2-0	3-5-2-0	G-1
New Jersey	32	11	14	5	2	11	96	118	29	8-3-4-0	3-11-1-2	2-4-2-2	P-2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	34	22	10	1	1	21	122	98	46	13-4-1-1	9-6-0-0	8-2-0-0	P-1
Nashville	35	22	11	1	1	21	108	88	46	14-5-0-0	8-6-1-1	5-4-1-0	P-2
Colorado	34	18	10	5	1	18	122	106	42	7-4-3-0	11-6-2-1	4-4-2-0	P-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	35	22	11	1	1	22	122	95	46	11-3-1-1	11-8-0-0	8-2-0-0	P-1
San Jose	35	19	11	3	2	19	116	103	43	11-3-1-1	8-8-2-1	7-3-0-0	G-5
Anaheim	36	19	12	3	2	16	94	103	43	10-4-3-2	9-8-0-0	8-2-0-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vegas	36	19	15	1	1	18	107	102	40	10-3-0-1	9-12-1-0	6-3-1-0	P-1
Edmonton	35	18	14	3	0	17	99	105	39	10-5-1-0	8-9-2-0	6-3-1-0	P-2
Dallas	34	17	14	3	0	17	94	93	37	11-3-1-0	6-11-2-0	5-4-1-0	G-1
Minnesota	33	17	14	1	1	17	101	95	36	10-6-1-1	7-8-0-0	3-7-0-0	P-2
Vancouver	37	16	17	2	2	15	112	123	36	8-8-1-0	8-9-1-2	5-4-1-0	P-1
St. Louis	32	13	15	3	1	13	92	108	30	8-9-1-1	5-6-2-0	5-4-0-1	G-1
Arizona	33	14	17	2	0	13	82	92	30	6-9-1-0	8-8-1-0	4-6-0-0	P-2
Chicago	36	11	19	5	1	11	101	136	28	7-7-3-1	4-12-2-0	2-7-1-0	G-1
Los Angeles	35	12	20	3	0	11	79	107	27	8-10-1-0	4-10-2-0	3-5-2-0	G-1

LNH

Mardi 18 décembre
Anaheim 1 N.Y. Rangers 3
Toronto 7 New Jersey 2
Detroit 2 Philadelphie 3
Floride 5 Buffalo 2
San Jose 4 Minnesota 0
Calgary 0 Dallas 2
Nashville 1 Chicago 2
N.Y. Islanders 3 Arizona 1
St. Louis 4 Edmonton 1
Tampa Bay 5 Vancouver 2
Winnipeg 1 Los Angeles 4
Mercredi 19 décembre
Pittsburgh à Washington, 20h.
Montréal au Colorado, 20h30.
Jeudi 20 décembre
Anaheim à Boston, 19h.
Nashville à Philadelphie, 19h.
Minnesota à Pittsburgh, 19h.
Detroit en Caroline, 19h.
Floride à Toronto, 19h.
New Jersey à Columbus, 19h.
Chicago à Dallas, 20h30.
Tampa Bay à Calgary, 21h.
Montréal en Arizona, 21h.
N.Y. Islanders Vegas, 22h.
St. Louis à Vancouver, 22h.
Winnipeg à San Jose, 22h30.
Vendredi 21 décembre
Ottawa au New Jersey, 19h.
Buffalo à Washington, 19h.
Chicago au Colorado, 21h.
Samedi 22 décembre
Nashville à Boston, 13h.
Columbus à Philadelphie, 13h.
Floride à Detroit, 14h.
Montréal Vegas, 16h.
St. Louis à Calgary, 16h.
Los Angeles à San Jose, 16h.
Anaheim à Buffalo, 19h.
Washington **à Ottawa**, 19h.
N.Y. Rangers à Toronto, 19h.
Colorado en Arizona, 19h.
Pittsburgh en Caroline, 19h.
Dallas au Minnesota, 20h.
Tampa Bay à Edmonton, 22h.
Winnipeg à Vancouver, 22h.

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sainte-Foy	25	17	8	0	0	89	68	34
Thetford	26	13	9	2	2	85	85	30
Alma	25	14	10	1	0	93	82	29
St.Lawrence	24	9	11	2	2	80	88	22

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Saint-Laurent	27	16	9	2	0	105	89	34
A.-Laurendeau	26	10	15	0	1	75	96	21
Lionel-Groulx	24	9	13	2	0	85	100	20
Abitibi-Témis.	24	8	15	1	1	61	105	18

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	24	20	3	1	0	89	51	41
Lennoxville	25	15	8	1	1	97	73	32
Laflèche	23	11	10	2	0	76	76	24
Sorel-Tracy	26	8	15	2	1	82	104	19

Pause jusqu'au 11 janvier

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 19 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Domi	34	14	19	33
Drouin	34	11	17	28
Petry	34	7	18	25
Tatar	34	12	12	24
Gallagher	34	14	6	20
Shaw	30	9	11	20
Lehkonen	34	6	13	19
Danault	34	2	16	18
Kotkaniemi	34	4	13	17
Byron	20	7	5	12
Peca	25	3	7	10
Agostino	19	1	9	10
Weber	10	4	3	7
Reilly	28	2	4	6
Hudon	21	3	1	4
Benn	33	1	3	4
Mete	23	0	4	4
Chaput	13	0	4	4
Deslauriers	24	1	1	2
Schlemko	16	0	2	2
Kulak	12	0	1	1
Niemi	8	0	1	1
Price	27	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	PF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	13	9	4	77	1		2,94	,901
Niemi	4	3	1	33	0		4,14	,876

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 19 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Stone	35	16	23	39
Chabot	35	10	26	36
Duchene	29	12	22	34
Dzingel	33	13	12	25
White	34	9	14	23
Tierney	35	4	18	22
Boedker	35	5	16	21
Tkachuk	24	10	8	18
Ryan	32	6	12	18
Lajoie	32	7	6	13
Smith	26	5	8	13
Ceci	31	4	5	9
Paajarvi	35	3	1	4
Jaros	25	1	3	4
Harpur	16	1	1	2
Pyatt	34	0	2	2
Borowiecki	18	0	2	2
Anderson	30	0	1	1
Paul	10	0	1	1
Falk	9	0	0	0
McKenna	7	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	PF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	14	12	3	99	1		3,49	,907
McKenna	1	2	1	21	0		3,99	,902

HOCKEY

MARQUEURS LNH

NOTE: en date du 19 décembre.

	B	A	Pts
Rantanen, Col	15	41	56
Mackinnon, Col	21	32	53
Kucherov, TB	15	35	50
McDavid, Edm	19	30	49
Scheifele, Win	21	25	46
Eichel, Buf	14	32	46
Gaudreau, Cal	15	30	45
Point, TB	21	23	44
Marner, Tor	9	35	44
Wheeler, Win	5	39	44
Ovechkin, Was	29	14	43
Draisaitl, Edm	16	26	42
Landeskog, Col	22	19	41
Pastrnak, Bos	21	20	41
Tkachuk, Cal	15	25	40
Giroux, Phi	11	29	40
Backstrom, Was	10	30	40
Monahan, Cal	20	19	39
Stone, Ott	16	23	39
Kane, Chi	15	24	39
Huberdeau, Flo	9	30	39
Skinner, Buf	25	12	37
Lindholm, Cal	17	20	37
Tavares, Tor	21	15	36
Stamkos, TB	17	19	36
Crosby, Pit	15	21	36
Kessel, Pit	14	22	36
Couture, SJ	13	23	36
Malkin, Pit	11	25	36
Rielly, Tor	11	25	36
Chabot, Ott	10	26	36

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	29	24	3	2	0	151	90	50
Princeville	32	23	7	1	1	168	125	48
Longueuil	30	20	7	1	2	143	101	43
Granby	29	21	8	0	0	137	83	42
St-Jérôme	32	15	12	3	2	141	108	35
Côte du Sud	30	16	13	1	0	117	117	33
Chambly	30	15	13	2	0	117	138	32
Montréal-Est	29	14	12	1	2	124	126	31
Valleyfield	30	14	13	1	2	120	124	31
St.-Gabriel	28	13	14	1	0	110	132	27
Lac St-Louis	32	10	19	1	2	90	125	23
Gatineau	29	6	21	2	0	88	159	14
Montréal-Nord	30	4	22	2	2	77	155	12

Mercredi 19 décembre
Côte du Sud 6 Montréal-Nord 1
Jeudi 20 décembre
Terrebonne à Gatineau, 19h30.
St.-Gabriel à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 21 décembre
Lac St-Louis à Princeville, 19h.
Côte du Sud à St-Jérôme, 19h.
Chambly à Longueuil, 19h30.
Terrebonne à Montréal-Est, 19h30.
Montréal-Nord à Granby, 19h45.
Gatineau à St.-Gabriel, 20h.
Samedi 22 décembre
Gatineau à Terrebonne, 13h30.
Montréal-Est à La Côte du Sud, 16h.
Chambly à St.-Gabriel, 19h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	34	23	9	1	1	148	105	48
Rimouski	34	21	11	2	0	142	83	44
Chicoutimi	35	15	13	3	4	105	118	37
Québec	34	15	13	3	3	105	115	36

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	35	28	6	0	1	152	78	57
B.-Boisbriand	33	15	17	1	0	94	113	31
Val-d'Or	34	12	18	3	1	93	145	28
Gatineau	31	11	17	2	1	97	108	25

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	33	24	7	1	1	140	80	50
Moncton	36	23	10	2	1	156	117	49
Cap-Breton	35	21	12	1	1	142	109	44
Charlottetown	33	20	10	2	1	122	108	43
A.-Bathurst	33	6	26	0	1	68	154	13
St-Jean	34	5	26	2	1	79	194	13

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummond.	33	25	7	1	0	169	93	51
Sherbrooke	34	19	13	1	1	131	113	40
Victoriaville	34	13	18	2	1	90	118	29
Shawinigan	33	8	22	1	2	91	173	19

Pause jusqu'au 28 décembre

MARQUEURS

NOTE:en date du 19 décembre.

	MJ	B	A	Pts
Abbandonato, R.-N.	35	19	44	63
McKenna, Moncton	36	25	34	59
Chekhovich, B.-Com.	33	29	26	55
Veleno, Drummondville	28	22	32	54
Lafrenière, Rimouski	31	17	37	54
Huntington, Rimouski	33	25	27	52
Pelletier, Moncton	33	20	30	50
Légaré, B.-Comeau	34	21	26	47
Macleod, Drummond.	31	19	28	47
D'Astous, Rimouski	31	11	36	47
Cyr, Moncton	36	16	28	44

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	30	30	0	0	0	166	46	85
Trois-Rivières	31	19	9	3	0	111	76	58
St-François	30	18	11	0	1	108	92	52
Jonquière	30	15	11	2	2	90	83	45
Notre-Dame	30	4	23	1	2	53	150	15

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	31	25	2	2	2	151	67	78
Lac-St-Louis	30	16	13	0	1	118	100	46
St-Hyacinthe	30	14	14	1	1	96	97	40
Châteauguay	30	13	13	3	1	102	118	38
C.C.-LeMoy.	30	10	17	2	1	95	131	32

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	30	21	6	3	0	100	69	64
L.-Montréal	30	11	16	0	3	77	93	36
C.E.-Blondin	30	12	17	1	0	100	112	34
St-Eustache	30	11	17	2	0	75	131	33
Amos	30	7	21	2	0	74	151	22

Pause jusqu'au 4 janvier

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ottawa	16	13	1	0	2	65	38	28
Queen's	16	12	4	0	0	61	39	24
Carleton	17	10	3	2	2	56	46	24
McGill	17	10	4	2	1	63	43	23
UOIT	17	9	5	3	0	54	54	21
UQTR	17	9	6	1	1	54	49	20
Concordia	16	9	6	1	0	56	59	19
Laurentienne	16	5	10	1	0	42	60	11
RMC	18	4	13	1	0	37	70	9
Nipissing	16	4	12	0	0	46	74	8

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ryerson	16	12	3	1	0	86	50	25
Brock	17	12	5	0	0	52	39	24
York	16	9	5	2	0	57	51	20
Western	16	9	6	0	1	48	42	19
Lakehead	16	8	7	0	1	48	57	17
Windsor	16	7	9	0	0	51	56	14
Guelph	16	6	8	0	2	41	41	14
Laurier	16	7	9	0	0	44	45	14
Waterloo	18	5	9	3	1	44	75	14
Toronto	17	5	9	2	1	42	59	13

Pause jusqu'au 28 décembre

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Jonquière	20	13	7	0	0	88	74	26
Thet. Mines	19	11	5	3	0	71	56	25
Sorel-Tracy	19	11	6	2	0	67	66	24
R.-du-Loup	19	9	8	1	1	71	75	20
St-Georges	19	7	11	0	1	62	73	15
St-Jérôme	16	5	10	0	1	49	64	11

Vendredi 21 décembre
St-Jérôme à St-Georges, 20h.
R.-du-Loup à Jonquière, 20h.
Thet. Mines à Sorel-Tracy, 20h.
Samedi 22 décembre
Jonquière à R.-du-Loup, 19h30.
Sorel-Tracy à St-Jérôme, 20h.

CHAMPIONNAT MONDIAL JUNIOR

TOUR PRÉLIMINAIRE

À Vancouver et Victoria

Groupe A

	MJ	V	V	PF	DP	FD	BP	BC	PTS
Canada	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Danemark	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rép. tchèque	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Russie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Suisse	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Groupe B

	MJ	V	V	PF	DP	FD	BP	BC	PTS
États-Unis	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Finlande	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kazakhstan	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Slovaquie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Suède	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Mercredi 26 décembre
Suisse c. Rép. tchèque, 16h
Slovaquie c. États-Unis, 18h30
Danemark c. Canada, 20h
Suède c. Finlande, 22h30
Jeudi 27 décembre
Danemark c. Russie, 16h
Suède c. Slovaquie, 18h30
Canada c. Suisse, 20h
Kazakhstan c. Finlande, 22h30
Vendredi 28 décembre
Russie c. Rép. tchèque, 20h
États-Unis c. Kazakhstan, 22h30
Samedi 29 décembre
Suisse c. Danemark, 16h
Finlande c. Slovaquie, 18h30
Rép. tchèque c. Canada, 20h
États-Unis c. Suède, 22h30
Dimanche 30 décembre
Russie c. Suisse, 20h
Slovaquie c. Kazakhstan, 22h30
Lundi 31 décembre
Rép. tchèque c. Danemark, 16h
Kazakhstan c. Suède, 18h30
Canada c. Russie, 20h
Finlande c. États-Unis, 22h30
FIN DU TOUR PRÉLIMINAIRE

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlotte	30	22	6	2	0	103	80	46
Bridgeport	29	17	8	3	1	92	90	38
Springfield	27	14	8	2	3	99	87	33
Lehigh Valley	26	15	9	1	1	96	87	32
Scranton	29	14	11	3	1	87	81	32
Providence	28	12	11	5	0	91	83	29
Hartford	28	11	14	1	2	83	99	25
Hershey	28	11	15	0	2	72	94	24

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rochester	27	18	7	2	0	89	78	38
Utica	31	15	13	2	1	99	109	33
Syracuse	24	15	7	2	0	92	64	32
Cleveland	27	13	10	4	0	82	89	30
Toronto	27	12	10	3	2	103	107	29
Binghamton	30	12	15	3	0	82	108	27
Laval	29	11	14	2	2	77	82	26
Belleville	29	12	15	2	0	84	93	26

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Milwaukee	30	16	9	4	1	84	81	37
Chicago	28	16	9	2	1	111	89	35
Iowa	28	14	7	4	3	98	81	35
Grand Rapids	29	15	10	2	2	91	92	34
Rockford	29	13	10	2	4	66	81	32
Texas	27	14	10	2	1	102	89	31
San Antonio	28	12	15	1	0	73	83	25
Manitoba	27	11	14	2	0	65	92	24

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
San Jose	23	16	3	1	3	85	52	36
Tucson	26	15	8	2	1	88	80	33
Colorado	26	14	8	3	1	76	78	32
Bakersfield	23	13	10	0	0	75	68	26
Stockton	26	12	13	1	0	84	100	25
Ontario	24	9	10	3	2	80	101	23
San Diego	23	9	11	1	2	76	87	21

Mardi 18 décembre
Texas 1 Chicago 6
Utica 4 Charlotte 3 (P)
Mercredi 19 décembre
Cleveland à Grand Rapids, 19h.
Providence à Hartford, 19h.
Binghamton à Toronto, 19h.
Syracuse à Springfield, 19h05.
Hershey à Lehigh Valley, 19h05.
Bridgeport à Scranton, 19h05.
Belleville à Rochester, 19h05.
Milwaukee à Rockford, 20h.
San Jose à San Diego, 22h.
Bakersfield à Stockton, 22h.
Vendredi 21 décembre
Bakersfield Colorado, 13h05.
W./B. Scranton à Hershey, 19h.
Bridgeport à Charlotte, 19h.
Belleville à Cleveland, 19h.
Syracuse à Lehigh Valley, 19h05.
Utica à Springfield, 19h05.
Hartford à Rochester, 19h05.
Providence à Binghamton,19h05.
Toronto à Laval, 19h30.
Stockton à Iowa, 20h.
Rockford à Chicago, 20h.
Grand Rapids à Manitoba, 20h.
San Antonio au Texas, 20h.
Ontario à San Diego, 22h.
Tucson à San Jose, 22h.

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	9	5	0	,643	374	310
Miami	7	7	0	,500	295	374
Buffalo	5	9	0	,357	215	333
N.Y. Jets	4	10	0	,286	292	359

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Pittsburgh	8	5	1	,607	384	316
Baltimore	8	6	0	,571	341	253
Cleveland	6	7	1	,464	309	348
Cincinnati	6	8	0	,429	337	413

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Houston	10	4	0	,714	352	281
Indianapolis	8	6	0	,571	372	300
Tennessee	8	6	0	,571	268	254
Jacksonville	4	10	0	,286	225	289

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-Kansas City	11	3	0	,786	499	380
x-L.A. Chargers	11	3	0	,786	395	298
Denver	6	8	0	,429	306	299
Oakland	3	11	0	,214	260	418

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	8	6	0	,571	276	269
Philadelphie	7	7	0	,500	311	318
Washington	7	7	0	,500	265	310
N.Y. Giants	5	9	0	,357	307	348

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Chicago	10	4	0	,714	383	264
Minnesota	7	6	1	,536	323	308
Green Bay	5	8	1	,393	332	331
Detroit	5	9	0	,357	284	333

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-La N.-Orléans	12	2	0	,857	459	292
Caroline	6	8	0	,429	333	344
Atlanta	5	9	0	,357	356	381
Tampa Bay	5	9	0	,357	344	403

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-L.A. Rams	11	3	0	,786	448	343
Seattle	8	6	0	,571	363	292
San Francisco	4	10	0	,286	301	373
Arizona	3	11	0	,214	192	367

Dimanche 16 décembre
Detroit 13 Buffalo 14
Tampa Bay 12 Baltimore 20
Dallas 0 Indianapolis 23
Washington 16 Jacksonville 13
Tennessee 17 N.Y. Giants 0
Miami 17 Minnesota 41
Oakland 16 Cincinnati 30
Arizona 14 Atlanta 40
Green Bay

ALEX GALCHENYUK AVEC LES COYOTES DE L'ARIZONA

Le « Jour de la marmotte »

JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY
La Presse

Les journalistes de Montréal se sont rendus nombreux à l'avance à Glendale pour discuter avec Alex Galchenyuk de sa nouvelle vie en Arizona. En vain!



En plus d'avoir dû composer avec des blessures, dont l'une qui lui a fait rater la majorité du camp d'entraînement, Alex Galchenyuk a été incapable de conserver sa place au centre depuis son arrivée avec les Coyotes de l'Arizona.
— ARCHIVES AP

En effet, l'ancien attaquant du Tricolore a préféré ne pas rencontrer les journalistes qui l'attendaient dans le vestiaire des Coyotes au terme de leur défaite de 3-1 face aux Islanders de New York, mardi soir. Il ne sera disponible que ce matin, avant le match contre son ancienne équipe.

Cela dit, dans la défaite de mardi, Galchenyuk est passé à peu près incognito. Il était sur la glace pour deux buts des Islanders, qui n'étaient pas vraiment de sa faute, mais qu'il n'a rien fait pour empêcher non plus. Il a passé de grands moments dans l'anonymat, à patiner en rond, à s'impliquer à moitié dans ses bagarres. Il a honnêtement mieux paru en troisième période, notamment en avantage numérique, ou avec de violents tirs sur réception à 6 contre 5 en fin de match.

« Ce mois raté [au début de la saison] à cause de sa blessure lui a nui, car il était rouillé, a reconnu Rick Tocchet, entraîneur-chef des Coyotes. Il a connu ses moments. Nous voulons qu'il marque, mais on y va étape par étape avec lui. Il travaille fort, c'est une bonne personne. Il se sent mal de ne pas marquer. Ce mois de blessure lui a fait mal. Il essaie de rattraper le temps perdu. »

C'est vrai, on l'oubliait presque, il jouait à l'aile gauche. Derek Stepan était le pivot du trio complété par Christian Fischer.

En quoi est-ce pertinent ? Parce qu'au moment de son acquisition, le directeur général des Coyotes John Chayka avait cité en conférence de presse la capacité de Galchenyuk de jouer au centre comme l'une de ses principales qualités. À l'écouter, c'était presque son premier argument de vente. « On n'aurait pas fait l'échange s'il n'avait pas eu la capacité de jouer au centre », avait-il dit en juin dernier.

À défaut de parler à Galchenyuk, nous avons aussi demandé à obtenir les commentaires de Chayka. Celui-là même qui a cédé Max Domi au Canadien. L'équipe a refusé. Il sera disponible lui aussi aujourd'hui avant le match. Les Coyotes ont plutôt offert cette citation par courriel : « Même s'il a raté presque tout le camp, Alex s'est bien intégré à notre groupe. C'est un joueur offensif dynamique, avec une mentalité de franc-tireur, qui 'complémente' à merveille notre noyau. Nous allons le voir grandir avec notre jeune noyau en Arizona. »

Froidement, on peut quand même conclure que Chayka n'est pas le grand gagnant de l'échange, du moins pour le moment. Il voulait un joueur de centre qui est devenu un ailier et a offert au Canadien celui qui est devenu non seulement sa dynamo offensive… mais peut-être aussi son meilleur joueur de centre.

Marc Bergevin a prêté le flanc aux critiques, au fil des années, mais on doit souligner sa clairvoyance dans ce dossier. Il gagne pour la production offensive (3 buts pour Galchenyuk contre 14 pour Domi) et pour l'ardeur au travail. Domi a largement contribué au changement d'« attitude » au sein du Canadien. De plus, Bergevin a trouvé en Domi le partenaire idéal pour relancer Jonathan Drouin.



Pendant qu'Alex Galchenyuk se cherche en Arizona, Max Domi, acquis en retour de l'Américain, est devenu un des favoris des partisans du Canadien à Montréal.
— ARCHIVES LA PRESSE, ANDRÉ PICHETTE

« Nous voulons qu'il marque, mais on y va étape par étape avec lui. Il travaille fort, c'est une bonne personne. Il se sent mal de ne pas marquer. Ce mois de blessure lui a fait mal. Il essaie de rattraper le temps perdu. »

— Rick Tocchet, entraîneur-chef des Coyotes

DU CENTRE À L'AILE

Pour revenir à Galchenyuk, l'entraîneur-chef des Coyotes, Rick Tocchet, lui a donc confié la responsabilité de jouer au centre, au début de la saison, entre Lawson Crouse et Clayton Keller.

« Il est gros, il a un bon tir, et il me l'a demandé aussi, a dit Tocchet pour justifier sa décision. De nos jours, si un joueur vient te voir en te disant qu'il veut essayer, tu lui laisses la chance. Mais je crois qu'il réfléchissait trop. J'ai cru que de le replacer à l'aile l'aiderait à se détendre. C'est la base de ma décision. »

Galchenyuk a passé une quinzaine de matchs au centre, après avoir raté les sept premiers matchs de la saison. Il a bien fait au début de l'expérience, avant de ralentir. Il a inscrit neuf points au total. Chayka a tout de même préféré procéder à une transaction pour aller chercher un autre joueur de centre. Fin novembre, il a envoyé Brandan Perlini et Dylan Strome à Chicago en retour de Nick Schmaltz.

Immédiatement, Tocchet a placé Galchenyuk à l'aile de Schmaltz et Keller dans ce qui devait être le premier trio de l'équipe. Et dans ce qui devait être une mauvaise réédition du film Le jour de la marmotte pour Galchenyuk… Tandis que Schmaltz et Keller développaient une chimie, Galchenyuk a été limité à deux passes en six matchs, avant de se blesser de nouveau au bas du corps. À son retour, Galchenyuk jouait un rôle plus limité.

« Il est talentueux, il a tout un tir, c'est agréable de jouer avec lui, a tout de même reconnu Keller, son partenaire le plus habituel cette saison. Il sera très bon pour nous. En Arizona, c'est très différent de Montréal. Il s'ajuste très bien. C'est un bon ami à moi, on joue souvent aux cartes. J'aime le côtoyer. »

« Au centre, tu dois réfléchir beaucoup et avec ce moment où il n'a pas joué, il pensait trop, a dit Tocchet. Comme joueur de centre, dans mon système, tu dois penser beaucoup. Je voulais qu'il réfléchisse moins, c'est pour ça que je l'ai placé à l'aile, pour qu'il retrouve son rythme. »

Tocchet reconnaît toutefois que l'expérience Gakchenyuk au centre n'est pas morte et enterrée. Il pourrait la dépoussiérer plus tard dans la saison lorsque l'ancien du Canadien aura retrouvé sa touche de marqueur, celle qui lui a déjà permis de fracasser les 30 buts à Montréal.

Parce que tout le monde sait ce que Galchenyuk est capable d'accomplir sur une glace. Sauf qu'au moment d'écrire ces lignes, il y a un gagnant à cet échange.

COMPTE-RENDU DU MATCH DU CANADIEN SUR L'APPLICATION ET LE SITE WEB

L'EX-QUART DES ALOUETTES DEVIENT L'ADJOINT À MACIOCIA AVEC LES CARABINS

Calvillo rentre à la maison

FRÉDÉRIC DAIGLE
Presse canadienne

« Peu importe la direction qu'allait prendre ma carrière, je voulais que ce soit quelque chose de spécial. C'est ce que l'Université de Montréal m'offre, en me faisant une place au sein de ce programme. (...) Et au final, je voulais retrouver ma famille, vivre avec elle sous un même toit. C'est ici que sont mes racines. »

— Anthony Calvillo

MONTRÉAL — Finalement, le plus important legs des festivités du 375e anniversaire de la ville de Montréal aux Carabins aura été le plus prolifique passeur de l'histoire du football professionnel.

L'Université de Montréal a annoncé mercredi qu'Anthony Calvillo allait seconder Danny Maciocia à titre d'entraîneur-chef adjoint, en plus de diriger les quarts-arrière de l'établissement d'enseignement.

Cette association est née il y a deux ans, lors d'une soirée caritative entourant les festivités du 375e.

« On se parle depuis plusieurs années, a dit Maciocia au sujet de sa relation avec Calvillo, qu'il connaît depuis son arrivée chez les Alouettes, en 1998. Mais on a eu l'occasion de jaser pendant près de quatre heures et demie lors d'un gala, il y a deux ans. De plusieurs choses : de la Ligue canadienne, du football universitaire. Il avait beaucoup de questions sur le football universitaire, sur comment y était la qualité de vie, etc. »

« Depuis l'an dernier, je tente de l'attirer chez nous, mais il avait quelque chose à aller chercher avec Coach (Marc) Trestman, avec (les Argonauts de) Toronto. (...) Dans les 48 dernières heures, nous avons été capables de finaliser cette association. »



L'ancien quart des Alouettes de la Ligue canadienne de football, Anthony Calvillo, agira comme entraîneur adjoint avec les Carabins de l'Université de Montréal.
— PHOTO PC, PAUL CHIASSON

ENTENTE DE DEUX ANS

L'entente est de deux années, mais Calvillo, qui a également eu des discussions avec les Stingers de l'Université Concordia, voit ce premier contrat universitaire comme un tremplin vers une plus longue association.

« C'est plutôt fantastique de me retrouver devant vous aujourd'hui, a déclaré l'ex-no 13 des Alouettes. Montréal est ma maison depuis 1998, quand j'ai rencontré Danny. (...) Peu importe la direction qu'allait prendre ma carrière, je voulais que ce soit quelque chose de spécial. C'est ce que l'Université de Montréal m'offre, en me faisant une place au sein de ce programme. (...) Et au final, je voulais retrouver ma famille, vivre avec elle sous un même toit. C'est ici que sont mes racines. »

Calvillo ne croit pas qu'il aura à modifier son approche comme entraîneur en s'adressant à des athlètes étudiants.

« J'ai parlé à des gens qui ont fait les deux et ils m'ont dit qu'au final, il fallait trouver une façon de défier ces jeunes hommes, qu'ils apprendraient peut-être de façon différente, mais qu'il fallait tout de même leur montrer la même chose. Puis, il y a le côté pédagogique : il faudra que j'apprenne cette partie du travail, savoir quelles obligations doivent rencontrer nos athlètes. Le football est important, mais ce que nous voulons, c'est de voir graduer ces hommes. »

« Je suis passé par là quand je suis arrivé ici, en 2000, a ajouté Maciocia. Je dirais que la plus grande différence, c'est que le sport professionnel est froid. Vous ne bâtissez pas beaucoup de relations, car les joueurs sont appelés à bouger trop souvent. Au niveau universitaire, vous vous investissez davantage. On les recrute et une fois qu'ils se sont engagés envers le programme, vous ne pouvez pas les échanger. Nous sommes plus que des entraîneurs. Certains de nos joueurs nous demandent des conseils sur plusieurs aspects de leur vie. Je ne serais pas surpris que pour quelques-uns d'entre eux, Anthony devienne une figure paternelle. »

Calvillo admet que de pouvoir avoir une influence positive sur ces jeunes a fait partie de sa réflexion.

« Mes entraîneurs au secondaire et à l'université ont changé ma vie. Si je n'avais pas pu discuter avec eux, obtenir leurs conseils, je ne serais pas ici aujourd'hui. J'ai toujours pensé au plus profond de mon cœur qu'un jour, je dirigerais une équipe à l'école secondaire. C'était le plan avant de devenir un joueur professionnel. Si une personne a pu changer ma vie, je peux sûrement le faire aussi. »

EN TERRAIN CONNU AVEC MACIOCIA

Ce n'est pas la première fois que Calvillo travaillera avec Maciocia. Ils ont œuvré en étroite collaboration chez les Alouettes en 2001, à l'époque où Calvillo était quart et Maciocia coordonnateur offensif. Afin de pouvoir attirer un entraîneur avec le profil de Calvillo, Maciocia a dû valider auprès des autorités de l'université s'il y avait de la place dans les budgets.

« C'est une discussion qui a duré une quinzaine de minutes », a-t-il précisé. Mais Calvillo n'est pas venu pour l'argent.

« La réalité, même après 14 saisons dans la LCF, c'est que l'on doit encore continuer de travailler. Je pourrais payer mes factures en travaillant n'importe où, mais j'ai choisi de le faire en ayant une influence positive sur des jeunes d'ici. »

LIGUE DE HOCKEY D'EXCELLENCE DU QUÉBEC

Les Espoirs retiennent l'attention

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Les cinq éditions des Espoirs du Saguenay-Lac-Saint-Jean font très bonne figure, depuis le début de la saison, au sein de la Ligue de hockey d'excellence du Québec, se retrouvant toutes dans le haut du classement de leur calibre respectif.

« On est assez satisfaits, indique le directeur général de la structure intégrée de développement, Jean Leclerc. On ne peut pas se comparer aux autres régions en terme de joueurs. Le territoire est plus populeux ailleurs. La LHEQ, c'est quand même le niveau un au Québec et on est dans le premier tiers partout. Ça démontre que nos entraîneurs sont bons et qu'ils enseignent les bonnes choses parce que les joueurs progressent. On essaie de faire de bons individus avec les jeunes et de les faire monter le plus haut possible dans le hockey. »

Dans le pee-wee relève, composé de joueurs de première année, les Espoirs font flèche de tout bois avec un dossier de 16 victoires et seulement quatre défaites, ce qui leur permet de se retrouver au sommet du classement, à égalité avec l'Arsenal du Lac-Saint-Louis. Les troupiers de l'entraîneur-chef Olivier Bouchard ont également marqué le plus grand nombre de buts avec 116. « On aurait peut-être même pu faire deux équipes tellement il y avait du talent l'an dernier dans l'atome. On a coupé de bons joueurs », rappelle Jean Leclerc.

PEE-WEE AAA

Leurs homologues du pee-wee AAA ont connu un début de saison difficile en plus d'avoir été écartés du Tournoi pee-wee de Québec, mais ont terminé en force avec 12 matchs consécutifs sans défaite, dont dix victoires. Avec 48 points, grâce à un dossier de 12-7-3, la formation dirigée par William Bourque est installée au deuxième échelon du classement général. « On a beaucoup de matchs de joués avec 22, mais on les a gagnés. Ce sera maintenant aux autres de nous rattraper », fait valoir Jean Leclerc au sujet de l'équipe physique.

Du côté du bantam, dans le calibre relève, les Espoirs, qui sont sous la gouverne de Jérémy Vigneault-Bélanger, pointent en deuxième place, à un seul point de la première position, détenue conjointement par l'Intrépide de Gatineau et le Noir et Or de Mortagne. « On est bien balancés à l'attaque et à la défense. C'est une équipe complète », indique le directeur général.

Dans le bantam AAA, la cuvée actuelle fait parler depuis un bon moment dans le petit monde du hockey régional. Cet été, huit joueurs ont participé au dernier camp d'Équipe Québec, sur un total de 80 joueurs. La formation dirigée par Arnaud Dubé répond aux attentes jusqu'ici avec la première place, en vertu d'une fiche de 14-8-1 pour 52 points. « C'est une grosse équipe qui frappe. Ils sont intimidants. Malgré tout ça, ils ont conservé tous leurs points de franc-jeu comme l'équipe midget espoir, souligne Jean Leclerc. Les autres équipes n'aiment pas ça jouer contre eux. »

MIDGET ESPOIR

Finalement, dans le midget espoir, avec Marc-André Gagnon derrière le banc, la formation régionale a quelque peu de difficulté à acheter des buts, mais se retrouve tout de même au 4e rang avec une récolte de 42 points et un dossier de 9-11-2. « La fiche n'indique pas vraiment la performance de l'équipe. Il y a beaucoup de matchs qu'on aurait pu gagner, qu'on ne l'a pas mis dedans. On est très satisfaits de la progression des gars. Plusieurs ont disputé des matchs avec les Élites midget AAA et on a également dû composer de temps en temps avec des joueurs du bantam », résume Jean Leclerc, notant qu'à la deuxième année avec les territoires regroupés au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la chimie commence à s'installer. Bon an, mal an, il évalue à environ 85 % le nombre de joueurs qui se suivent au sein des différentes équipes, ce qui amène de la stabilité.

« Les gars se connaissent et ça fait longtemps qu'ils jouent ensemble. C'est peut-être un peu plus facile au début. Les joueurs et les entraîneurs travaillent de la même façon. On perd moins de temps quand on ajoute un joueur d'ailleurs qui a moins de bagages », de noter Jean Leclerc.



Le directeur général des Espoirs, Jean Leclerc, trace un bilan positif de la première moitié de saison des cinq équipes de la structure de développement régional. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

HOCKEY AUX JEUX DU QUÉBEC

Des joueurs du milieu scolaire invités au camp de sélection

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Pour une première fois, les joueurs qui évoluent au hockey scolaire ont été conviés au camp de sélection de la formation qui représentera le Saguenay-Lac-Saint-Jean à l'occasion de la 54e finale provinciale des Jeux du Québec, en mars, à Québec.

Quelques joueurs qui évoluent au niveau cadet avec les Lynx du Pavillon Wilbrod-Dufour ou les Mustangs de l'Odyssée Dominique-Racine ont répondu positivement à l'invitation des membres du comité d'évaluation pour le camp qui s'échelonnera de jeudi à samedi. Jean Leclerc mentionne avoir assisté à quelques rencontres, au cours des derniers mois, afin de mieux connaître les joueurs, estimant que certains candidats pourraient percer l'alignement. En plus des entraînements, une partie simulée viendra conclure l'évaluation samedi après-midi.

En plus du directeur général des Espoirs, le comité est composé du directeur de la structure, Dany Chouinard, du responsable du hockey scolaire à la Cité étudiante de Roberval, Simon Gaudreault, et du conseiller technique de Hockey Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gino Gagnon. La formation régionale sera dirigée par l'entraîneur des Espoirs bantam AAA, Arnaud Dubé, en compagnie de trois autres entraîneurs de la structure de développement, Marc-André Gagnon, Olivier Bouchard et William Bourque.

› GUIGNOLÉE



Les joueurs des Espoirs bantam AAA ont amassé des denrées, samedi dernier, à Jonquière, dans les quartiers des Élus et Langelier. Tous les dons ont été remis à la Saint-Vincent-de-Paul qui remettra ensuite la nourriture à des familles du secteur dans le besoin. — PHOTO COURTOISIE

HOCKEY COLLÉGIAL DIVISION 1

Un autre refus pour Chicoutimi

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Pour une deuxième fois, les dirigeants du Cégep de Chicoutimi essuient un refus du Réseau du sport étudiant du Québec et de Hockey Québec dans leur espoir de joindre le circuit provincial de hockey collégial division 1. Ils estiment toutefois que les éléments pourraient être propices à un appel de la décision.

La réponse a été acheminée mercredi en début d'après-midi, ce qui a causé une « déception majeure », a par la suite admis le conseiller à la vie étudiante, Jean-Pierre Bolduc, dans une entrevue téléphonique. En 2016, les dirigeants du Cégep de Chicoutimi avaient vécu une première déception et avaient ensuite décidé de tenter leur chance à nouveau.

« Grosso modo, c'est encore le bassin », estimant que les membres du comité de candidature avaient fait leur devoir, axant notamment sur le développement du hockey scolaire dans la région ainsi que la possibilité d'accueillir quelques joueurs de la Côte-Nord. Les étudiants de ce secteur fréquentent en majorité le Cégep de Chicoutimi lorsqu'ils décident de poursuivre leurs études au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le financement de l'équipe, qui nécessiterait un investissement d'environ 180 000 $ par saison, avait également été révisé et aurait été moins tributaire d'une corporation indépendante de gens d'affaires. Dans le processus, un quatuor s'était rendu à Montréal pour une présentation afin de faire valoir la candidature chicoutimienne, dont Jean-Pierre Bolduc, en compagnie du directeur général André Gobeil, du directeur des services aux étudiants, Marc Gagnon, et du responsable de l'équipe scolaire des Mustangs de l'Odyssée Dominique-Racine.

Sur les neufs demandes acheminées au RSEQ, dont trois du côté féminin, une seule a été retenue, celle du Cégep de l'Outaouais, ce qui portera à 13 le nombre d'équipes dans le circuit provincial masculin. En plus de celle du Cégep de Chicoutimi, les candidatures du Collège André-Grasset, du Cégep de Beauce-Appalaches, de Rimouski et du Collège universel de Gatineau ont été écartées.

Les responsables du dossier chicoutimien ont jusqu'au 9 janvier pour interjeter appel, ce qui est une possibilité. « On va regarder ce qui est devant nous », de raconter Jean-Pierre Bolduc, mentionnant qu'une rencontre aurait lieu prochainement avec la dizaine de membres du comité afin de prendre une décision.

« On va regarder ça ensemble, de mentionner Jean-Pierre Bolduc. Ce n'est pas impossible qu'on prenne cette avenue et ce n'est pas impossible qu'on n'y aille pas. »



Le responsable de la vie étudiante au Cégep de Chicoutimi, Jean-Pierre Bolduc, avoue que ce deuxième refus représente une déception majeure. – ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

UNE SECONDE CHANCE POUR LE DOLMISSOIS

Alexandre Gagnon se joint aux Argonauts

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Le Dolmissois Alexandre Gagnon n'a pas joué au football la saison dernière, après avoir été libéré par les Stampeders de Calgary. Le joueur de ligne défensive aura maintenant une nouvelle opportunité avec les Argonauts de Toronto qui l'ont mis sous contrat au cours des dernières heures.

Choix de 6e ronde, 52e au total en 2017, Alexandre Gagnon n'a jamais joué un seul jeu en saison régulière avec les Stampeders. Au terme de son premier camp, où il a disputé deux rencontres préparatoires, le joueur format géant avait disputé une cinquième et dernière saison avec le Vert et Or de l'Université de Sherbrooke. Le joueur de 6 pieds 8 et 235 livres s'est éclaté avec 24,5 plaqués, 7,5 pour perte et quatre sacks et demi du quart-arrière adverse pour terminer sa carrière universitaire avec 80 plaqués et 13 sacks.

L'hiver dernier, Gagnon avait paraphé une entente de deux ans avec les Stampeders qui l'ont quand même libéré avant la saison. « J'ai eu des pourparlers avec des équipes, mais ça va souvent avec les blessures et comment la saison se déroule », met-il en contexte, surpris de cette décision. « Surtout que mon premier camp d'entraînement avait vraiment bien été. C'était vraiment juste du positif et ils voulaient que je prenne du poids. Je suis arrivé au poids qu'ils voulaient et j'avais vraiment travaillé fort là-dessus. Ça n'a pas marché malheureusement. Il faut dire que Calgary a tellement de bons joueurs et de profondeur avec la meilleure défensive et la meilleure ligne défensive depuis de nombreuses années. C'est dur de se tailler une place. Je pense que j'avais fait une bonne impression, mais parfois, c'est une question de nombre et de circonstances », de philosopher Gagnon, qui était retourné à Sherbrooke en attendant la suite des choses.

« Ç'a été vraiment vite, la semaine dernière. Mon agent m'a appelé pour me dire que Toronto avait communiqué avec lui et posé des questions sur moi », de relater le principal intéressé qui avait commencé à chercher un emploi. Dimanche à 21 h, il a reçu un coup de fil des dirigeants de la formation torontoise qui, après un bon entretien, lui offraient un contrat lundi matin.

« Je n'avais pas nécessairement tourné la page, mais je regardais plus par en avant. Ç'a tout déboulé en même temps et j'ai une seconde chance », de s'exclamer Alexandre Gagnon qui avait été très surpris d'être retranché par les Stampeders qui ont finalement remporté la Coupe Grey le mois dernier.

Conscient qu'il devra d'abord faire sa place sur les unités spéciales, l'ailier défensif de 26 ans aura l'occasion de discuter avec ses nouveaux entraîneurs, au cours des prochaines semaines.

« Les derniers mois, j'ai vu ce que c'était de ne plus avoir la chance de jouer ce sport-là et se faire pousser par ça. J'ai eu des moments un peu plus difficiles. J'arrive là avec le couteau entre les dents. Ce n'est pas vrai que je vais me faire couper une autre fois. Je vais montrer ce que je suis capable de faire », annonce Gagnon qui passera l'hiver à l'entraînement. D'ici là, il sera de passage dans la région pendant les Fêtes et pourra célébrer avec ses parents, Bernard Gagnon et Lilianne Boivin, dans son patelin, ainsi qu'avec d'autres membres de sa famille au Saguenay.



Alexandre Gagnon a paraphé une entente avec les Argonauts de Toronto. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

NOUVEL ENTRAÎNEUR ADJOINT
CALVILLO SE JOINT AUX CARABINS
29

facebook/ LeQuotidien Progres
@lequotidien_cyb

AMEUBLEMENTS TANGUAY

SAMSUNG
À L'ACHAT DE 3 APPAREILS DE CUISINE SÉLECTIONNÉS
OBTENEZ 300$ DE RABAIS ADDITIONNEL

Cuisinière à convection autonettoyante PTR-622791
- Surface en vitrocéramique





SAMSUNG

Réfrigérateur PTR-557600
- Balconnets ajustables
- Tiroir à légumes à humidité contrôlée

Lave-vaisselle PTR-654359
- Grande cuve en acier inoxydable
- Option de départ différé



PAYEZ JUSQU'À **50 VERSEMENTS*** SUR TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS

Hisense

Refroidisseur à vin PTR-704037
- 1 zone de température
- Lumière intérieure



PHILIPS

Machine à café PTR-691676
- Bouilloire en acier inoxydable
- Moulin en céramique

749,99



SE TERMINE LUNDI

VOTRE NOËL *signé* AMEUBLEMENTS TANGUAY

2 FAÇONS DE GAGNER!

PLUS DE **750 000$ EN PRIX**

MON CALENDRIER SIGNÉ AMEUBLEMENTS TANGUAY
24 JOURS
PRIX INSTANTANÉS ET OFFRES EXCLUSIVES

Textez le mot *calendrier* au **1-800-TANGUAY** ou allez sur **tanguay.ca**, complétez votre profil et connectez-vous à chaque jour pour découvrir votre surprise!

UN DES 8 BAS DE NOËL
DES CADEAUX
POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE

Avec tout achat, obtenez une participation automatique. Un bas de Noël sera tiré par magasin.

VIDÉOTRON

Enregistreur 4K Ultra HD
PTR-638439

ÉPARGNEZ 150$

249,99
Courant : 399,99



SAMSUNG

Téléviseur intelligent au DEL 4K PTR-703828

1023,99
999,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00
Courant : 1 399,99

ÉPARGNEZ 400$



AUSSI DISPONIBLE

43 pouces PTR-706094	458,99
50 pouces PTR-706095	573,99
55 pouces PTR-703827	723,99
75 pouces PTR-706096	1 823,99

NOUS PAYONS LES **2 TAXES** et

PAYEZ EN **36 VERSEMENTS***
SUR LES ENSEMBLES CINÉMA MAISON

YAMAHA 400 watts

Ensemble de cinéma maison de 5,1 canaux
PTR-703026

Comprend un récepteur de haute qualité, 2 haut-parleurs, un caisson de graves, 2 haut-parleurs «ExtraBass» et une enceinte de centre pour un son «Surround»

CINEMA DSP DIGITAL · Bluetooth · 4K

TAXES PAYÉES
1499,99
1499,19 + ÉCOFRAIS DE 0,80
36,22 36 mois



Samedi 22 décembre: **9 h à 17 h**
Dimanche 23 décembre: **10 h à 17 h**
Lundi 24 décembre: **9 h à 17 h**
Mardi 25 décembre: **FERMÉ**
Mercredi 26 décembre: **13 h à 18 h**
Jeudi 27 et vendredi 28 décembre: **9 h à 21 h**

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI
LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 24 décembre 2018. Livraison gratuite partout au Québec. Règlements complets de «Votre Noël signé Ameublements Tanguay» en magasin et sur tanguay.ca

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100$ 500$	100$ 500$
ACHAT COURANT	19,99%	1,64$ 8,18$	19,90$ 93,50$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,99%	1,64$ 8,18$	19,90$ 93,50$

5355443